

BASKETBALL

magazine



Assemblée Générale 2008

Deauville - 28 Juin



SOMMAIRE

A S S E M B L É E G É N É R A L E

02 Interventions

- de Yvan Mainini
- de Jean-Yves Guinestre
- de Guilhem Saltel
- de Marie-Jeanne Gobert

06 Allocution

du Président Yvan Mainini

08 Rapport Moral

de Frédéric Jugnet, Secrétaire Général

26 Rapport Financier

de Rémy Gautron, Trésorier

34 Intervention / Débats

- de Roselyne Bienvenu • Pierre Collomb
- de Jean-Marie Floret
- de Jean-Pierre de Vincenzi • de Jacques Deneux

38 Commission des Vœux

de Serge Gérard

40 Académie du Basket

de Gérard Bosc

41 Distinctions

Médaille Robert Busnel, Coq d'Or, Coq d'Argent

42 Médailles d'Or

Saison 2007-2008

43 Allocution de clôture

par Yvan Mainini, Président Fédéral

44 Conseil d'Honneur

Réunion statutaire annuelle

Assemblée Générale

Deauville, 28 juin 2008



Rapport de la commission de vérification des pouvoirs par Didier Domat

En application des statuts, la Commission de Vérification des Pouvoirs doit apprécier si le quorum nécessaire à la tenue de l'Assemblée Générale est atteint.

Afin de valablement délibérer selon l'article 10 des statuts de la Fédération, l'Assemblée Générale doit être composée des représentants des associations affiliées, représentant la moitié du nombre de voix de ces dernières.

- **LE NOMBRE TOTAL DE VOIX EST DE 455.111**
- **LE QUORUM EST ALORS DE 227.556 VOIX.**

Le nombre de voix détenues par les délégués présents à ce moment (9 heures) étant de 449.536 voix, la Commission de Vérification des Pouvoirs déclare que le quorum est atteint et qu'il permet à l'Assemblée Générale de délibérer valablement. ■



Ouverture de l'assemblée générale par le président M. Yvan Mainini

Chaque année qui passe voit son lot de disparitions, de personnes de notre famille touchées dans leur chair. Cette saison sportive n'échappe pas à la règle de la vie car la mort est aussi cela.

Nous ont quitté de nombreux (toujours trop nombreux) membres. Parmi ceux qui toute une vie durant ont donné leur énergie à notre sport, qu'il me soit permis de citer :

- André LE BASTARD
et son amour immodéré pour le minibasket
- Raymond BAUDÉ,
Secrétaire Général et acteur du Conseil d'Honneur
- René LEMONNIER,
Président de la Chambre d'Appel et Vice-Président de la Fédération,

mais surtout Président de la LR de Basse-Normandie, homme rigoureux et exemplaire. Il fut pour moi non seulement mon prédécesseur mais un guide précieux

- Un jeune de Thonon.

Et puis, quelle immense tristesse nous a habité lorsque le soir d'un match de championnat de France jeunes, dans un retour que j'imagine joyeux, l'accident survient, ce moment qui prend la vie d'une jeune fille heureuse de vivre : Laure, nous pensons beaucoup à toi et à tes parents.

Pour tous ces acteurs de notre sport, je vous demande de bien vouloir leur consacrer nos pensées convergentes au cours d'un moment de silence. ■

Allocution du Président du Comité d'Organisation,

M. Jean-Yves Guincestre,

Président de la LR de Basse-Normandie de Basket

Bienvenue en Normandie. Le surréaliste haurais Raymond Queneau nous l'avait bien dit : "Il y a des gens qui trouvent toujours quelque chose à ne rien dire."

Vous imaginez bien que pour cette circonstance, je me suis particulièrement appliqué.

Pour un autre haurais, l'académicien André Siegfried, la psychologie du Normand est un ensemble de traits conjugués qui forment un tout entièrement original :

- réaliste,
- qui a le sens de l'intérêt matériel,
- excellent juriste,
- doté d'une bonne et saine méfiance,
- essentiellement libéral parce qu'il a le sens de l'indépendance,
- parce qu'il aime l'égalité, il résiste instinctivement à qui veut s'imposer, mais il respecte les autorités établies.
- Enfin, la fidélité et le sens de la durée conditionnent ses relations humaines.

Bref, vous l'aviez déjà remarqué, le Normand possède toutes les qualités pour être un grand dirigeant du Basket.

Sa terre, la Normandie, est une des plus grandes régions de la France septentrionale.

De La Hague au Tréport en passant par Le Mont Saint Michel et les collines du Perche, le pentagone normand recèle un paysage riche, varié, bordant la Manche sur tout un côté et qui enchante tous les amateurs, pour peu qu'ils aiment le vert et - parfois - le bleu. Les plus grands peintres Boudin, Millet, les impressionnistes à Giverny, ne s'y sont pas trompés. Les auteurs non plus : Flaubert, le rouennais, dans son "encyclopédie de la bêtise humaine" avait installé Bouvard et Pécuchet dans la plaine de Caen.

Pour répondre au "besoin impérieux de combattre l'ignorance des français de leur propre géographie", Jules Verne rédigea et publia à la fin des années 1860 une "Géographie illustrée de la France et de ses colonies" dont le tome consacré à Normandie fait partie. Je vous renvoie à cet ouvrage de référence et vous épargnerai ainsi les louanges inévitables aux colombages, pommiers en fleurs etc... car en fait, rien n'a vraiment changé.

Notre histoire est ultra-millénaire :

Initialement composée de tribus celtes et belges, ligures et ibères, la Normandie fut conquise par les légions romaines. À partir de la fin du VIII^e siècle, des pillards vikings, les "North men" dévastèrent la région puis s'y implantèrent. En 911, CHARLES LE SIMPLE et ROLLON conclurent le traité de Saint-Clair-sur-Epte.

Ainsi naquit la Normandie, et après qu'y furent greffés Bayeux, Avranches et le Cotentin vers 930, donc depuis un peu plus de 1000 ans, les frontières de notre Région n'ont pas changé.

Les grandes heures du duché de Normandie dureront un siècle : GUILLAUME LE BATARD s'en ira conquérir l'Angleterre et recevoir sa couronne dans l'abbaye de Westminster, le jour de Noël 1066. D'autres Normands tout aussi conquérants participeront peu ou prou à l'essor et la naissance de l'Italie du Sud et la Sicile, de la Louisiane, du Canada, de la Guyane.

La Normandie a rendu poliment l'Angleterre et les Iles anglo-normandes à leurs autochtones, et depuis 1204, le roi de France est le maître de la Normandie ; rien n'a vraiment changé depuis.

La Normandie a souvent constitué le théâtre d'opérations des nombreux conflits que notre pays a connu : de la guerre de cent ans à la bataille de Normandie de l'été 1944, nos villes et nos campagnes, les populations ont payé un lourd tribut au sinistre jeu de la guerre. Jeanne d'Arc et Patton en sont les héros.

Depuis 60 ans, nous sommes en paix et les hommes se livrent à d'autres combats. Ils font du sport.

Pour de nombreux auteurs, l'esprit du jeu constitue pour les sociétés, un des ressorts principaux du développement des plus hautes manifestations de leur culture et pour l'individu, de son éducation morale et de son progrès intellectuel. Le caennais François de Malherbe disait déjà "un bon poète n'est pas plus utile à l'Etat qu'un bon joueur de quilles."

Pour Roger CAILLOIS, le jeu introduit à la vie dans son ensemble, en l'accroissant, toute capacité de surmonter les



obstacles ou de faire face aux difficultés. Il suppose la volonté de gagner en utilisant au mieux toutes les ressources dont on dispose et en s'interdisant les coups prohibés ; il faut encore accepter d'avance l'échec éventuel, la malchance ou la fatalité, consentir à la défaite sans colère ni désespoir. CORNEILLE - autre rouennais - n'avait pas dit autre chose dans Le Cid "A vaincre sans péril on triomphe sans gloire".

Le sport est l'aboutissement du jeu devenu compétition, et notre Basket-ball suppose aisance, risque et habileté.

Le monde sportif associatif doit proposer à nos jeunes concitoyens la possibilité de pratiquer cette activité sportive dans un cadre sécurisant, éducatif et ludique. On ajoute aujourd'hui les valeurs structurantes de la socialisation, de la citoyenneté, et même de la santé ! L'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale l'a affirmé récemment, mais ce n'est pas nouveau ; le discours était le même chez les Sumériens...

Les basketteurs sont-ils les héritiers lointains des théories homériques selon lesquelles les futurs héros guerriers se doivent d'être des sportifs intransigeants et généreux ? En tout cas, la recherche d'un équilibre harmonieux de la tête et du corps est toujours à l'ordre du jour pour former les meilleurs. Mais ce n'est plus la guerre de Troie, les Chiron qui ont élevé Achille sont maintenant des "coach" qui emmènent les joueurs vers la NBA !

Ces jeunes sont ceux de l'an 2000, branchés en permanence dans un environnement planétaire et nous essayons de canaliser leur énergie pour que

leur formation soit achevée.

Le basket-ball est devenu un grand sport à partir d'un besoin éducatif.

La mise en œuvre de ces principes est notre responsabilité du moment et l'objet de mon engagement, je ne pense pas être le seul ici, et les travaux de cette assemblée en constituent l'expression rituelle.

Pour célébrer un rite, il fallait trouver un site, un temple.

Deauville est au cœur de la Normandie ; en 1850, le Duc de Morny eut donc l'œil avisé d'acquiescer et transformer ce bord de mer pour y amener les parisiens, lesquels, depuis, en ont pris l'habitude.

C'est dans ce cadre que nous avons souhaité pouvoir réaliser l'assemblée générale de la Fédération et le Centre International de Deauville constituait un outil parfaitement adapté.

Mais au fait, la logomachie ne plaît pas au Normand.

Comme le dit Alphonse ALLAIS, notre voisin honfleurais, "on n'est pas des bœufs" et que "ventre affamé n'a point d'oreilles, mais il a un sacré nez !". Je ne voudrais pas que l'allongement inconsidéré de mon propos sabote les débats à venir.

Alors, pour finir, je remercierai l'ensemble des élus et responsables des collectivités locales, intercommunales, départementales et régionales et l'Etat pour leur aide, les sociétés qui nous ont accompagné, tous les bénévoles et bien sûr, la confiance du Président de la Fédération.

Bonne assemblée générale 2008 ! ■



Discours du Directeur Régional Jeunesse et Sports,

M. Guilhem Saltel

s'arranger vous allez passer un week-end merveilleux.

Voilà je voulais vous faire un petit clin d'œil de bienvenue et surtout, plus sérieusement, ne développer que deux idées ce matin. D'abord la 1^{ère} idée, c'est la question du sens. Vous avez pris soin de vous mettre en route pour venir vous réunir ici et c'est le moment en ce début des travaux de se poser la question du sens, de ce pourquoi vous êtes venus aujourd'hui. A quoi rime, à quoi sert de se mobiliser pour un week-end de réflexion et de travail ? Il y a bien sûr du plaisir, mais au fond, outre le plaisir et outre les obligations statutaires, il y a surtout l'obligation annuelle, et elle est plus importante cette année encore, de donner du sens à l'action qui est la vôtre au quotidien dans le cadre de votre militantisme pour votre sport préféré. Vous allez, dans ces journées, choisir un projet, des actions, réfléchir au fond à ce qui vous mobilise et qui vous donne le courage de continuer à faire ce que vous faites de façon régulière et depuis très longtemps pour certains. Vous allez choisir des idées, des actions adaptées à ce que vous avez envie de faire et vous allez faire vivre la démocratie et je crois que l'une des raisons d'être de ce que nous vivons en France en matière d'organisation sportive, c'est sans doute aussi, dans ce fonctionnement, la possibilité d'accéder à un certain nombre de choix démocratiques et c'est tout à fait essentiel. Et vous allez aussi choisir des hommes et des femmes et je souhaite des hommes et des femmes, la loi maintenant a beaucoup avancé un certain nombre de choses. Je me réjouis d'ailleurs de voir une Assemblée très mixte, ce n'est pas toujours le cas dans les Assemblées Générales, nationales si, mais dans les Assemblées Générales plus locales on le constate plus difficilement et malgré tout, je crois que c'est

important d'avoir ce souci de cet équilibre.

La deuxième question du sens, c'est le sens de la reconnaissance de l'Etat : que signifie au fond de vous donner cette habilitation ? Quelle est la demande, quelles sont vos obligations et quels sont vos droits derrière cette reconnaissance de l'Etat ? Bien sûr, vous avez dans votre portefeuille à défendre le drapeau, à obtenir des médailles, à organiser des compétitions, à avoir du résultat, et c'est tout à fait important mais il y a aussi, et pour moi c'est quelque chose d'essentiel et vous en êtes vous aussi très souvent porteurs, la nécessité de développer véritablement le service public d'éducation. Au fond, je crois que ce qui fait la valeur de l'organisation du sport en France, c'est sans doute que beaucoup des gens qui militent pour la pratique d'un certain nombre d'activités physiques et sportives y mettent au cœur la question du sens, la question du sens éducatif de leur pratique au quotidien et c'est vrai qu'on transmet des valeurs et c'est vrai qu'il faut avoir en tête que le sport peut être un vecteur qui transmet des valeurs positives et c'est essentiel de faire en sorte de toujours se poser la question de savoir ce qu'on transmet. Et puis, peut-être une deuxième idée, pour ne pas trop alourdir mes propos, mais je crois que je ne serai pas le seul à l'aborder, il nous semble maintenant dans l'actualité utile de réfléchir à la pertinence du modèle français parce que vous savez les pratiques que l'on a dans notre pays sont des pratiques, bien sûr, établies, mais elles ne sont pas forcément partagées par d'autres grandes nations, y compris par d'autres grandes nations européennes et ça peut effectivement poser question, dans un souci d'harmonisation, de savoir s'il faut que les autres fassent comme nous ou si on doit s'adapter à des pratiques qui ne sont pas les nôtres pour l'instant. Et moi je vais

vous donner aujourd'hui deux, trois pistes pour dire combien le modèle français me semble pertinent en matière d'organisation pour le sport, en particulier parce qu'il consacre la responsabilité des Fédérations et vous allez l'exercer là, dans ces journées, des Fédérations libres, autonomes, capables de s'organiser, à qui l'Etat fait confiance en leur confiant une mission de service public. Il me semble que ça a beaucoup de sens et c'est quelque chose à ne pas perdre. Il me semble que dans un certain nombre d'autres pays la relation entre le mouvement sportif et l'Etat n'a pas la qualité que celle qu'on lui connaît jusqu'à présent en France et c'est sans doute quelque chose à préserver. Mais le modèle français, c'est aussi des moyens mis en place par l'Etat avec des services extérieurs, avec des Directions Régionales de la Jeunesse et des Sports, des Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports, avec des services identifiables qui sont vos partenaires au quotidien dans l'exercice de vos missions, avec des moyens à gérer, le CNDS en particulier, au niveau régional, au niveau départemental, avec aussi des moyens humains et je veux faire un petit clin d'œil à tous mes collègues Conseillers Techniques. Il me semble très important aujourd'hui de dire : réfléchissons ensemble, ce modèle est valide, il faut en tous cas pouvoir le confirmer dans toute sa dimension qui fonctionne à mon avis de façon satisfaisante aujourd'hui.

Voilà, je voulais vous livrer ces deux-trois réflexions pour commencer vos travaux en vous souhaitant, bien entendu, en Basse-Normandie, de voir très vite revenir le soleil et d'avoir des réflexions fructueuses et très productives pour votre Assemblée Générale annuelle. Merci de votre attention. ■



Discours de la Vice-Présidente du Conseil Régional de Basse-Normandie,

Mme Marie-Jeanne Gobert

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Elus, Monsieur le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports, Monsieur le Président de la Ligue, Mesdames et Messieurs les Présidents des Comités départementaux et régionaux, Mesdames et Messieurs,

C'est un vrai plaisir pour moi d'être parmi vous aujourd'hui et permettez moi de bien sûr, tout d'abord, vous remercier de votre invitation. Alors souvent, on le dit, mais il est vrai que normalement le Président de Région devait être à vos côtés ce matin et puis finalement il était retenu et je

dois vous dire que cela m'a permis d'avoir ce plaisir d'être parmi vous et de le représenter. Je n'ai pas insisté pour qu'il vienne, bien évidemment. Alors je quitterai un moment donné vos travaux parce que nous sommes dans le même temps dans une réunion de travail importante aujourd'hui.

d'hui pour définir les axes politiques et les choix de la Région en matière sportive, lesquels sont décisifs. Il est évident qu'à partir de là, eh bien, j'accompagnerai cette réunion mais je reviendrai parmi vous ce soir partager, je crois, le dîner de la convivialité.

Merci pour votre invitation et moi aussi, à l'image de Guilhem SALTEL, je vous souhaiterai un bon séjour en Normandie. J'espère d'ailleurs que ces quelques jours à Deauville, dans la partie la plus proche de Paris, vous donneront envie de pousser plus loin et de découvrir, au-delà de ces frontières de Deauville, le pays d'Auge, au-delà du pays d'Auge, toute la Suisse Normande autour de Tessy et de Vire mais aussi de découvrir le Mont Saint-Michel classé au patrimoine de l'UNESCO et la Hague, région magnifique chère à Péveret d'ailleurs, où aujourd'hui sa maison et son jardin à Omonville-la-Rogue, toute petite commune près de Cherbourg dans la Hague, sont devenus des lieux publics de visite et de promenade. Je ne vous citerai pas tous les joyaux de notre région mais je ne ferai pas l'injure au Président de la Fédération Française de Basketball, à Yvan MAININI que j'ai le plaisir de retrouver ici parmi nous aujourd'hui, de ne pas vanter Bayeux, bien évidemment. Bayeux, si je ne me trompe, c'est sa ville d'origine, celle de sa famille. Ville marquée par l'histoire de la seconde guerre mondiale et du Général de Gaulle. Bayeux, connue au-delà des frontières françaises, abrite la célèbre tapisserie de la reine Mathilde, épouse de Guillaume le Conquérant lequel, en son temps, a su s'opposer au Pape et donc à partir de là pour obtenir son pardon, nous a livré deux magnifiques abbayes : l'abbaye aux hommes et l'abbaye aux femmes. On voit que la parité était déjà de son côté. Finalement, c'est peut-être dans l'histoire de Bayeux et dans sa capacité à accueillir des personnages forts en tempérament que votre Président a puisé son énergie et forgé ses qualités pour devenir un dirigeant reconnu, écouté et qui a su porter l'excellence du Basket Bas-Normand au plus haut niveau de la Fédération Française. Certains ici, et Yvan MAININI l'a rappelé, savent les liens qui m'unissent au basket, c'est ainsi pour moi un réel plaisir d'être ici parmi vous ce matin, je le disais, et puis de retrouver des visages amis et aussi des cadres, des entraîneurs qui ont beaucoup compté dans ma formation et ont contribué, j'en suis sûre, à la construction de mon parcours professionnel mais aussi de femme engagée.

La tenue de votre Assemblée Générale, je l'interprète comme la reconnaissance de votre travail au quotidien, la reconnaissance du dynamisme de la Ligue présidée par Jean-

Yves GUINCESTRE que je côtoie assez régulièrement. Dans le monde du basket, notre région est appréciée pour ses résultats, ses dirigeants, ses bénévoles y sont pour beaucoup et le partenariat que nous avons construit entre le Conseil Régional de Basse-Normandie avec Jean-Yves GUINCESTRE, Bernard MAHIEUX, Conseiller Technique Régional et avec l'ensemble des acteurs du basket bas-normand s'est nourri de multiples rencontres mais d'une vision convergente de la pratique sportive, celle de la nécessité de développer une pratique large, accessible à tous les publics, à toutes les générations et de renforcer la place du basket féminin, de travailler au haut niveau dans notre région.

Le travail, l'engagement et la compétence qui vous caractérisent ont permis de classer la discipline basket parmi les 5 premières Fédérations sportives, je crois, en France. En région, les dirigeants ont donné une réelle visibilité à la discipline, ont permis au basket féminin d'occuper une place d'excellence avec l'équipe de Mondeville qui évolue en Ligue Féminine et six équipes féminines réparties sur le Calvados et la Manche qui évoluent en nationale 3, nationale 2, nationale 1. Cette spécificité du basket féminin a d'ailleurs permis à la région et à la Ligue, en présence de la Fédération nationale française, représentée par Monsieur De VINCENZI, et en présence de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, représentée à ce moment par son Directeur, Guilhem SALTEL, de signer une convention pérennisant un projet de développement ambitieux et visant à harmoniser, à régulariser les échanges entre les différents clubs de basket féminin, le Pôle Espoirs, le centre de formation et tout ceci dans l'intérêt des joueuses. Je me félicite de ce travail en commun qui constitue une expérience unique et que j'invite bien sûr à renouveler dans d'autres régions.

Un dernier mot sur le basket féminin. Notre région se félicite aussi que ses anciennes joueuses parfois trouvent un prolongement dans leur carrière de joueuses en devenant des dirigeantes actives dans différentes associations et dans différentes structures et je me félicite aussi que certaines joueuses, à l'image de Carole DELAUNE, aient su, à travers leurs efforts multiples et à travers une forte conviction, obtenir leur diplôme d'entraîneur national. Je lui souhaite d'aller encore plus loin et pourquoi pas d'aller participer à de prochains Jeux Olympiques comme arbitre, à l'image de Chantal JULIEN qui représentera la France à Pékin.

La responsabilité et le rôle joué par une Fédération nationale sont majeurs pour le développement de la

discipline. Les Fédérations reçoivent pleine et entière délégation de la part de l'Etat pour organiser le sport, le structurer à tous les échelons du territoire national, pour former les cadres fédéraux, les arbitres, les dirigeants, pour organiser le calendrier et les milliers de compétitions. Sans vous, sans votre dévouement, sans l'action que vous menez avec persévérance il n'y aurait pas ce dynamisme et cette vitalité de la pratique sportive et du sport en France. Ma fonction d'Elue, peut-être aussi mon tempérament, me conduisent à privilégier la présence sur le terrain, l'échange et à construire des politiques destinées à répondre aux attentes exprimées un peu partout. Je constate actuellement de l'inquiétude dans les Fédérations, je constate de l'inquiétude parmi les personnels de l'Etat, dans les Directions Départementales et Régionales, chez les professeurs d'EPS et parmi les dirigeants et bénévoles des clubs. Ces inquiétudes sont liées aux annonces et aux évolutions budgétaires du Ministère, en partant des associations et en remontant aux Fédérations à tous les échelons et en l'occurrence dans la grande majorité des acteurs du monde sportif qui doivent rivaliser d'ingéniosité pour trouver les moyens nécessaires à faire fonctionner correctement les disciplines. De plus en plus d'hommes et de femmes, de dirigeants, de bénévoles se plaignent de devoir passer du temps à l'extérieur pour trouver les moyens nécessaires à l'équilibre financier des clubs au détriment de la pratique sportive et de l'animation des clubs. Avec aujourd'hui la RGPP, c'est-à-dire la Révision Générale des Politiques Publiques, c'est aussi la crainte sous-couvert d'un objectif affiché d'économie de fragiliser toute la structure de la filière sportive en France et de remettre en cause ce que vous avez contribué à construire avec efficacité c'est-à-dire un grand service public d'Etat de la Jeunesse et des Sports.

Mais rien n'est fatal et je sais que je pourrais compter sur vous et sur l'ensemble du monde sportif pour permettre que dans notre pays, on soit à la disposition des jeunes qui ont besoin qu'on les écoute. Je sais qu'on peut compter sur vous et sur l'ensemble des Elus dans notre territoire en Région Basse-Normandie, notamment au niveau du Conseil Régional, pour pouvoir construire des politiques qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes, qui permettent effectivement d'inscrire des politiques sportives en lien avec le loisir, la compétition de haut niveau mais aussi tout simplement avec la compétition qui permet à un moment donné à des jeunes filles, des jeunes garçons de se connaître, d'échanger et de construire leur vie future. En Région,

nous avons fait le choix de soutenir, bien évidemment, la pratique large et diversifiée, c'est ce qui fait qu'aujourd'hui nous avons voté une ligne budgétaire pour soutenir la formation des bénévoles quelles que soient les disciplines et leur permettre d'être toujours mieux armés face à cette société qui évolue et aux besoins grandissants et aux obstacles qui se développent. Nous avons fait le choix de la jeunesse en inventant et en mettant en place un dispositif qui s'intitule la "carte @too" qui permet à la jeunesse d'accéder à la culture, à des pratiques sportives et de prendre une licence à hauteur de 30 ? d'économie sur ces licences sportives quelles qu'elles soient. Nous avons fait le choix de soutenir le centre de formation et le Pôle Espoirs et de travailler à une équité dans l'attribution des bourses sportives pour les jeunes qui sont répertoriés sur les licences ministérielles. Aujourd'hui, je vous le dis et je le redis ici, mon objectif, mon ambition, c'est qu'enfin dans cette région où le haut niveau est malmené, mal considéré, nous nous engagions dans une pratique de vrai niveau, en construisant un centre d'accueil et d'hébergement pour tous les jeunes qui sont classés sur les listes ministérielles et pour tous ceux qui sont prêts à accéder au haut niveau. C'est un pari majeur, essentiel car les dirigeants en ont besoin, les bénévoles en ont besoin, les familles en ont besoin mais les jeunes ont besoin de ce centre pour pouvoir se construire, se former, étudier dans de bonnes conditions, préparer leur avenir professionnel et surtout travailler à une pratique qui leur permettent un épanouissement total.

Tenir ce congrès n'était pas évident, je tiens bien évidemment à souligner l'efficacité, l'écoute et la capacité de mettre en synergie les potentiels de notre Région et à féliciter tout particulièrement la Ligue et ses responsables et le Comité Départemental et les bénévoles qui ont travaillé. Je tiens à féliciter la Fédération Française de Basketball, son Président, Yvan MAININI, qui a su faire acte, je crois, de courage et de ténacité pour permettre à cette Fédération de maintenir ses effectifs, voire de les multiplier et de les élargir. Vous êtes ici dans une région de basket, une région belle, accueillante et agréable à vivre où certes il y a des difficultés mais que nous travaillons à soulever ensemble et à évaluer ensemble et je vous invite à poursuivre vos travaux dans une bonne ambiance, dans la convivialité et à pouvoir réfléchir ensemble et avec nous aux conditions à dégager pour permettre que votre discipline soit encore mieux reconnue en région et peut-être qu'un jour le basket masculin y retrouve pleinement sa place. ■



Allocution du Président Fédéral

M. Yvan Mainini

La complexité des relations créée par des calendriers extrêmement chargés. Les déséquilibres économiques des divers championnats amènent notre "fine fleur" à s'expatrier, peut-on les blâmer ? Non, car il y va de leur avenir, le leur et souvent celui de leur famille.

Bien évidemment, les cadences de plus en plus importantes peuvent être à la base de dérives comme le dopage, la corruption issue des paris en ligne, mais aussi de violences de toute nature. Notre système pyramidal très aidé par "l'État providence" se serre la ceinture.

Des faits : la disparition programmée, au travers de la RGPP (Rénovation Générale des Politiques Publiques), des Directions Départementales Jeunesse, Sport, et Vie Associative amène moins d'appuis aux clubs et aux comités départementaux, la suppression ou le redéploiement de 8 CREPS peut poser des problèmes pour nos pôles espoirs, nos stages, nos formations, la baisse des crédits d'Etat dans les conventions d'objectifs des fédérations (jusqu'à 12% pour certains, 4% pour nous).

Nous pouvons comprendre en toute responsabilité citoyenne que les efforts doivent être partagés par tous, ce qui nous importe c'est d'avoir une lisibilité sur l'avenir et sur la volonté du pouvoir législatif. Les attermoissements sur les formations et délivrance de diplôme d'Etat, sans modifications de l'article 43 de la loi de 1984 (entraînement contre rémunération) sont autant de phénomènes d'instabilité.

Le non remplacement et le redéploiement de cadres techniques, nous obligeant à avoir recours de plus en plus à des cadres de statuts privés, n'est pas neutre dans une démarche de privatisation.

Le modèle sportif français dit pyramidal est aujourd'hui protégé par une double légitimité : la délégation de pouvoir de l'Etat et l'unicité des Fédérations dans chaque pays par les Fédérations Internationales (et le CIO).

Des phénomènes touchant à la vie sur la planète vont vous engager à réduire vos déplacements, à revoir votre organisation. Notre Fédération est pilote dans le bilan carbone entrepris. Là aussi, nous allons devoir modifier nos comportements afin d'imaginer des compétitions plus solidaires.

Des évolutions sont nécessaires dans deux dispositifs fondateurs du sport fédéral moderne : les cadres techniques (1957/60) et la loi de 1984. Nous ne saurions être tenus à l'écart des modifications

structurelles qui vont toucher de plein fouet notre activité, le sport est socio-éducatif avant d'être économie, l'économie n'est que la résultante du reste.

En Europe, nos clubs souffrent face à des mastodontes qui ne paient aucune charge et aucun impôt, nous devons lutter non pour montrer la suprématie de notre modèle mais pour défendre les valeurs humanistes qui le sous-tendent. Voilà pour le constat édulcoré, il pourrait contenir encore beaucoup d'autres exemples.

Des réflexions :

Pour voir si du constat nous pouvons évoluer vers des ébauches de solutions.

La forme des sports d'équipes requiert une nécessaire cohérence nationale et internationale, on peut imaginer des "Franchises" comme en NBA avec de gros investisseurs ou mécènes ? Les mentalités de notre vieux continent ne semblent pas prêtes à cela.

D'énormes sommes circulent dans le sport international, quel type d'argent ? Je crois qu'une des fortes leçons du sport US, c'est sa capacité à se financer par d'importantes recettes directes, pour cela, il faut des infrastructures dimensionnées pour amener à la fois un public nombreux mais consommateur de tout ce qui est annexé au sport.

La solution se trouverait-elle dans la destruction du système pyramidal ?

Nos clubs pros sont aussi de formidables vecteurs d'envie, d'image, de moyens pour réunir la jeunesse et l'engager sur des pratiques saines et régulières.

Personnellement je crois plus à la formation des hommes qu'à des hommes providentiels. La loi interdit aujourd'hui aux SASP de distribuer des dividendes. Qu'en sera-t-il demain si cela devient possible ? A quels excès connus du capitalisme débridé seront soumis les clubs sous la pression de la rentabilité ?

D'autres sports nous ont déjà précédé sur des voies à explorer de la professionnalisation technique assurant la garantie de la qualité des enseignements mais aussi des financements (judo, karaté, escrime, ...). Solidifions, structurons.

Montrons que nous sommes des acteurs majeurs et responsables de notre développement.

Cela ne veut nullement dire que nous devons oublier le bénévolat. Il serait illusoire de vouloir opposer professionnels et bénévoles. L'acquisition des compétences nécessaires à nos dirigeants pour être mieux armés face aux mutations de demain est nichée dans la formation. Un club, un comité, une ligue, une direction, doit respecter la démocratie associative mais aussi tenter d'ajouter un maximum de compétences très larges aujourd'hui. Le seul terrain

L'impact de la mondialisation (ou globalisation), la nécessaire adaptation non pas à un modèle mais à une réalité de marché se retrouve avec force dans le milieu du sport. Notre modèle est bousculé, nos valeurs secouées, nos repères modifiés car nous sommes aujourd'hui des citoyens du monde. La France, par obligation économique et par volonté politique, va changer. Notre activité, élément de ciment social, ne sera pas épargnée.

Parmi vous se trouvent de nombreux nouveaux responsables de ligues et comités départementaux, il n'est nullement question de vous alarmer, mais de vous faire prendre conscience des modifications fortes qui vont avoir lieu.

Prendre conscience est un premier point, suit le constat mais nous devons anticiper, prévoir des solutions d'avenir. Longtemps, nous nous sommes crus en dehors des événements du monde, notre intelligence collective réside dans notre capacité à nous transformer en conservant les valeurs fondatrices de notre activité.

Il n'est nullement question pour moi de vous asséner des vérités mais bien plutôt de faire un constat puis de vous faire part de mes réflexions et évaluer des ébauches de solution.

Le constat :

En tout premier lieu, les résultats des Équipes Nationales : nous ne pouvons nous satisfaire de 2 huitièmes places aux Championnats d'Europe seniors masculins et féminins, mais l'analyse doit aller au-delà des classements. Notre formation serait d'une excellente qualité si les joueurs(esses) trouvaient un débouché dans nos équipes pro permettant un partage nécessaire de culture nationale. La concurrence européenne voire mondiale a sérieusement progressé (nous ne sommes pas les seuls à travailler).



ne saurait être la vie d'un club, son aspect social est primordial.

Nous devons ensemble bâtir un projet pour le sport de demain et ne pas laisser cette action à des technocrates. Nos sensibilités, notre vécu, sont autant de paramètres à prendre en compte. Notre sport se doit d'être humain, social, responsable, citoyen et il est composé d'hommes et de femmes riches d'expériences, de valeurs, de dévouement, de passions (qu'il nous faut raisonner), il ne peut être tenu comme quantité négligeable dans un nouveau projet le concernant. Notre responsabilité doit nous conduire à nous engager dans une profonde réflexion pour savoir ce que nous voulons et de quelle manière nous en serons acteurs. La force sera collective ou nous assisterons à un démantèlement profond, le haut niveau d'un côté, les clubs pro d'un autre, la masse au rythme des modes excluant les valeurs qui en font un ciment social et un vrai réservoir d'hommes et de femmes heureux.

Tout cela est bien beau, il cause, non, je veux donner une partie de ma vision des ébauches de solution.

Des ébauches de solutions :

La France se dessine comme plus régionale, il nous faudra coller à la réalité du déplacement des pouvoirs et des moyens, plus qu'une régionalisation. Il nous faudra redéfinir des périmètres pertinents pour nos actions.

Ceci va nous conduire à des modifications sensibles de nos formes de compétitions, les hiérarchies devront être plus écrasées pour limiter les déplacements (envisager



lors de longs déplacements des doubles matches par exemple).

Nous allons devoir ouvrir nos esprits à des pratiques différenciées : resserrement autour de la famille, du club, des proximités.

Pour rester ce que nous sommes, même si l'aide de l'État s'avère moindre pour la masse, la poursuite de deux missions solidaires qui nous donnent notre légitimité sont essentielles : service public et continuité du territoire.

La mutualisation à tous les niveaux est nécessaire, il va falloir réfléchir au resserrement de nos équipes, de nos élites, envisager des pôles pour des périmètres pertinents en envisageant des vrais contrats entre plusieurs entités (qui 2 ligues, 2 régions ou plus). La pré-élite devra être traitée de manière plus souple et plus ouverte limitant déplacements et moyens humains, nous devons poursuivre les actions (comme club formateur

qui doivent amener des clubs vers l'excellence. Il faut trouver une vraie synergie entre clubs et structures fédérales et ne pas se poser en concurrents.

Aussi, il faut maintenir les règles sportives (parfois en les adaptant) car elles donnent toute la cohérence à l'ensemble. Pour cela, il nous faut des élus plus solidaires, plus prêts à travailler en commun, et que nous acceptions de nous engager sur la voie d'une vraie formation (universités d'été, DU Paris X, Ecole de cadres). Les dirigeants pourront ainsi conduire les réformes nécessaires et adapter notre Fédération aux défis de demain, tout en conservant nos valeurs éducatives et solidaires. La nouvelle génération de dirigeants ici présente doit prendre conscience de tous ces enjeux, sinon notre sport risque de se disloquer : haut niveau d'un côté, masse de l'autre.

Ensuite, c'est sans doute dans notre premier chantier important à venir, réfléchir avec les dirigeants de nos clubs à la qualité de la "prestation" et par contre coup à l'encadrement et à l'accueil nécessaire.

La pratique a un coût et nous ne pouvons rester à l'ère des patronages même si ceux-ci sont parties intégrantes fortes de notre histoire donc de notre présent.

Là aussi, il faudra envisager un pacte social avec les villes ou agglomérations de manière à ne pas sélectionner notre jeunesse par les moyens de leurs parents.

Notre démocratie associative doit se doubler d'une volonté de performance et d'expérience, de compétence, au-delà de ce que chacun peut apporter, nous devons nous donner la force de faire mieux que des valeurs individuelles ajoutées.

Et pour conclure ce long, trop long discours pour certains

C'est aujourd'hui que nous bâtissons le sport, notre sport de demain, ne nous laissons pas imposer des modèles qui ne sont pas les nôtres et surtout qui ne répondent pas à nos soucis, à nos besoins et à nos attentes. Soyons pro-actifs (je sais c'est un

anglicisme mais qui dit bien ce qu'il veut dire).

Notre démarche devra se doubler pour chacun à son niveau de rendez-vous auprès des élus de la nation et du suffrage universel afin de nous exprimer, il est question de sensibiliser et de montrer que le milieu sportif est mature et responsable.

Le sport n'est pas politicien, c'est une immense "auberge Espagnole", on y trouve ce qu'on y amène. Mais s'il n'est pas politicien, il doit faire partie du débat politique parce qu'il est un maillon fort du ciment social de la nation.

Le laisser se fragiliser par des multiplications de textes réglementaires serait de notre part une faute, soyons présents et vigilants.

Nos valeurs humanistes renforcées par la délégation de pouvoir de l'État, notre organisation progressivement (patiemment) structurée grâce à l'apport des cadres techniques (1957/60), la loi de 1984 successivement adaptée, ne peuvent être balayés d'un revers de main au nom de la seule efficacité financière.

Notre organisation est calquée sur celle de l'État, l'État se transforme, transformons-nous en profondeur et restons des acteurs majeurs de la vie sociale. Montrons-nous responsables et légalistes, mais invitons-nous dans le débat avec un **vrai projet : le nôtre**. Et je suis sûr que beaucoup d'autres suivront car nos valeurs sont globalement partagées par tout le mouvement sportif.

Au cours de la prochaine saison, mettons en place de vrais forums de réflexion à partir des bases ci-dessus énoncées, afin de structurer le débat pour notre prochaine AG.

Oui, c'est du temps supplémentaire, oui c'est un investissement de plus et n'hésitons pas à inviter des sympathisants de tous horizons.

La forme définitive devra en être donnée par le comité directeur. Je vous remercie très sincèrement de votre écoute et de votre investissement pour le bien du BasketBall. ■



Lancement du chantier du complexe sportif de Deauville-Trouville par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie

Allocution du Secrétaire Général



Un accueil chaleureux et de qualité, comment pouvait-il en être autrement quand on connaît les qualités de notre "French basket doctor" et le cadre charmant de Deauville.

Cette année, nous accueillons les nouvelles et les nouveaux élu(e)s des comités et des ligues.

Année électorale qui voit 35/36 pour 100 de renouvellement à la tête des structures départementales et régionales.

Quelques chiffres encore, sans commentaire aucun, ni tentative d'analyse, mais soumis à votre sagacité :

- 15 femmes sont élues ou réélues, 12% de femmes aux commandes dans une fédération qui, en termes de pratiquantes et pratiquants est composée de 39% de femmes et de 61 % d'hommes.
- Un peu plus de **50%** de nos licencié(e)s ont **moins de 14 ans** (baby basket à minimes) = 230 711 adhérent(e)s.
- **L'écart garçons / filles** est le moins important en **benjamins** avec 44% de filles et 56% de garçons.
- **L'écart le plus important** entre femmes et hommes est en catégorie **seniors** avec 34,8% de femmes pour 65,2 d'hommes.
- **36,6%** des licencié(e)s sont des **adultes** (seniors et dirigeant(e)s)

Cette année je vais à nouveau pouvoir ressasser les mêmes choses je vais profiter de la venue des nouvelles, des nouveaux élu(e)s, ce prétexte va donc me permettre de redire, rabâcher certains principes auxquels je tiens en matière de gestion, d'engagement, à la tête de notre fédération.

Vous retrouvez au sein du rapport d'activité des points forts de notre saison mais aussi des orientations indispensables pour un avenir meilleur.

RÉGLEMENTER AUTREMENT

Je me permettrais d'insister sur la réglementation et le passage du rapport, que vous avez entre les mains, je profite de cette tribune pour donner des explications peut être plus précises que par écrit ;

Je suis convaincu que nous devons mettre à plat nos règlements, ne pas prendre pour argent comptant ce que Paris édite.

La fédération fait pour son domaine de compétence, avec son contexte, avec ses enjeux...

Vous devinez bien, que nos contraintes... économiques enjeux sportifs... sont bien supérieures, dans la plupart des cas, aux vôtres. En terme d'impact.

Bien entendu il y a des incontournables, des parties spécifiques qui s'imposent à tous.

Mais au delà de celles-ci, il y a un champ vaste d'originalité, de créativité, de mise en relation avec la culture locale (si je parle DOM TOM cela semble évident mais aussi ici en métropole, les ch'tis... les landais... n'appréhendent pas de la même façon la pratique sportive ...), avec la population, avec les habitudes ...

Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit.

Il y a bien sur des zones de réglementations communes, négociées ensemble, avec ceux qui ont des intérêts ou des obligations communes ;

Je pense bien entendu aux différentes passerelles **départements/ régions et régions / FFBB** mais ces passerelles existent déjà dans nos règlements.

Profitez de ces nouvelles et nouveaux élu(e)s pour dynamiser notre sport, pour redéfinir nos règlements, nos formes de compétitions, ne restons pas inféodés aux pouvoirs parisiens ; De cette réflexion, que certains ont déjà menée depuis longtemps, naîtra une dynamique, une attractivité, une adaptation aux exigences locales, il y a de nombreux secteurs dans lesquels vous avez capacité à créer, à modifier, à innover...

Bien sur que tous les domaines ne peuvent être l'objet d'une départementalisation.

Bien entendu qu'il y a un vaste dénominateur commun aux trois structures (FFBB, ligues et comités).

Mais vous savez, cher(ers) ami(e)s, ce qui me gêne le plus dans ce type de comportement, de ne pas remettre en cause le pouvoir écrit parisien, c'est essentiellement trois choses :

- le sentiment que, ce que la FFBB fait est parfait... oui presque... mais pour le niveau de responsabilité qui est le sien ; notamment à votre rencontre. Et donc, humainement un sentiment de soumission... qui me chagrine ; ou bien une solution de facilité et cela me chagrine aussi... le tout conforté parfois par des structures qui génèrent des comportements chez les participants...
- l'incapacité de s'adapter au contexte local et cela aussi c'est très grave et c'est lourd de conséquence quant à notre développement ; en effet on doit mettre nos règlements au service de la pratique, au service du développement... la aussi nos règlements génèrent les comportements des pratiquants...
- et puis c'est l'occasion de **dynamiser une équipe** nouvelle qui vient de se constituer suite aux dernières élections, de fédérer autour d'un vrai projet, c'est rendre notre **engagement utile** et ainsi être quelque part fier de ce que l'on a construit et par la même permis de se développer ;
 - Les nouveaux dirigeants veulent être des acteurs.
 - Ils seront utiles et donc ils resteront...
 - Ils ne sont pas la pour transmettre, mais la pour créer. Cela me semble bien plus valorisant.

Mes propos ne doivent pas être interprétés autrement que comme une réflexion, qui n'a aucun caractère obligatoire, ce n'est en rien une obligation fédérale supplémentaire... Sinon je serais dans la plus grande des contradictions.

Vous n'allez pas être obligés demain d'organiser des assises pour mettre en place un contre pouvoir, non ce n'est pas l'objet.

Il est nécessaire de décliner un vrai projet départemental avec les implications réglementaires, avec des seuils différents en fonction des divisions, des secteurs... c'est assurer notre, votre croissance.

Pour certains qui ont 10 à 20 000 licencié(e)s c'est vrai que la démarche de qualité ressemblera peut être à celle de la FFBB, avec des obligations importantes par contre pour les plus petites structures une souplesse adaptée aux différents choix effectués sera la bienvenue.

LE FORUM

Nous arrivons au rythme de croisière ; le forum atteint les objectifs fixés : débattre entre les acteurs du basket français. Les discussions sont parfois passionnées et aboutissent le plus souvent à une bonne compréhension mutuelle.

Le plus important, au delà du débat, est que l'échange apporte une amélioration de notre fonctionnement.

Vous avez pu constater l'excellent travail effectué sur l'approche du territoire ; avec des cartes, certes incomplètes, mais un vrai support de travail pour définir vos axes de développement propres à votre département. Certaines cartes parlent d'elles mêmes, les zones désertiques en population, en basket, en minibasket, en basket féminin... La proximité géographique d'un bassin basket chez les voisins.

J'ai vécu, hier au forum, une réunion très animée et forte intéressante avec les comités de moins de 2500 licencié(e)s ; preuves, s'il eut fallu, de la vitalité de ces départements.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

Pour nous, comme pour vous, c'est notre dernière année du mandat de quatre ans ; la prochaine équipe sera définie au cours de l'assemblée générale électorale.

Elle aura lieu samedi 13 décembre à Paris au CNOF ; nous allons élire les 35 membres du futur comité directeur et le président pour un mandat de quatre ans (plus un membre de droit : le président de la LNB) ;

Un ajustement de nos statuts et de notre règlement intérieur sont indispensables car nous avions prévu une période transitoire notamment en matière de nombres d'élus féminines ; nous devons maintenant obligatoirement avoir un nombre de femmes et d'hommes proportionnellement aux nombres de licencié(e)s féminins et masculins majeurs à la date de l'élection, c'est-à-dire que nous aurons 13 sièges réservés aux femmes et 22 réservés aux hommes.

Toutes ces modifications conformément au décret du 7 janvier 2004, qui impose aux fédérations la parité femmes / hommes pour obtenir l'agrément ministériel.

Les candidatures seront déposées pour le 12 novembre 2008 avec un imprimé type fourni et disponible pour tous les licencié(e)s sur internet.

La liste des candidates et candidats avec leurs motivations sera diffusée au plus tard le 27 novembre. Après vérification de la commission de surveillance des opérations électorales.

CONCLUSION

En conclusion pour flatter mon ego, j'attends avec impatience le verdict de cette prestation... en effet depuis 10 ans j'ai entendu les commentaires suivants... c'est trop affectif, ... ce n'était pas assez communiquant tu nous as habitués à plus dynamique et humoristique... c'est trop sérieux... tu fais trop référence au président...

Bonne assemblée générale à toutes et à tous.

Bonne vacances à vous.

Bonne saison 2008/09

Merci encore à Jean-Yves Guincestre et à toute son équipe pour cette magnifique Assemblée générale.

Rapport

Présenté par le Secrétaire

Comptes rendus d'activités

Des comptes rendus d'activités qui, bien évidemment, mettent en avant le travail fait, très souvent, au quotidien à la Fédération. En effet les élu(e)s, même à distance grâce aux moyens modernes de communication, sont tous les jours en relation avec les services de la FFBB ; ce qui, bien entendu, change les façons de faire, change les mentalités et nous rend ainsi encore plus réactifs à vos demandes.

Il est loin le temps des fax (et oui !), des réunions mensuelles... des 15 salarié(e)s qui assuraient l'ensemble des missions... mails, téléphones portables, conférences à distance, 3 ou 4 réunions par semaine à la FFBB, le tout orchestré par plus de 70 salarié(e)s.

L'évolution a été fulgurante ; les résultats pas toujours en relation direct avec les moyens mis en œuvre, mais laissons le temps accomplir son travail... car souvent décalage il y a... c'est inhérent à la nature humaine.

Pas d'auto satisfaction, pas d'auto flagellation... un bilan qui tente d'être le plus juste possible sans effacer les événements lointains mais en prenant en considération l'année sportive 2007/08... sans détour et sans complaisance.

Aspects sportifs, nos résultats

Cette saison 2007/2008 a été fortement marquée, dans la mémoire de chacun, par les échecs de nos **deux équipes A, féminines et masculines**.

Deux championnats d'Europe, qui nous font froid dans le dos, qui nous donnent la chair de poule.

Deux résultats identiques, deux 8^{ème} place européenne...

Déception vécue au plus profond de notre engagement ; déception, d'autant plus forte que nous attendions beaucoup de ces équipes et notamment de l'équipe masculine avec des joueurs que nous admirons, des joueurs qui portent haut le flambeau de la formation française, de l'originalité française...

Une grande fierté se lisait dans les yeux des dirigeant(e)s en amont de la compétition, c'était légitime, c'était indispensable ; c'était notre fierté d'adhérent(e) ; c'était notre carburant de demain ; c'était redresser la tête devant notre absence médiatique sur les chaînes de télévision hertzienne ; c'était se dire, que tout ce que nous faisons, chacun à son niveau, allait être récompensé par une place honorable aux championnats d'Europe... et, in fine, une qualification aux J.O....

Hélas, nombreux furent les déçus, qui ont été obligés de repartir le lendemain au "travail" avec la mine des mauvais jours, avec l'impression de gâchis, ...

L'équipe de France a failli à son devoir, à son standing, sur la scène internationale.

Nos ambitions n'étaient pas démesurées.

C'était, il y a neuf mois, la plaie reste ouverte et sensible... l'espoir était important, la déception à la mesure de ce dernier. Contre mauvaise fortune bon cœur... deux 3^{ème} place aux championnats du monde des moins de 20 ans féminines et des moins de 19 ans masculins, des équipes talentueuses avec des jeunes tous aussi prometteurs, suivi par des parents, fervents supporters... bravo.

Après l'été difficile, l'Open de la Ligue Féminine aurait du nous apporter un peu de fraîcheur et voila que s'élève, à l'aube de la saison, la grande des clubs de ligue féminine...

L'année commence mal, l'édifice est fragilisé, il va falloir se serrer les coudes et contre mauvaise fortune... gros cœur.

Accepter l'échec, accepter la contradiction, se recentrer sur nos valeurs, sur ce qui fait la force du basket français : la multiplicité de nos associations, la compétence de ses dirigeants, le dévouement des milliers de personnes, l'extraordinaire mailage du territoire, l'engouement des jeunes pour le basket...

Et donc, redoubler d'effort, se retrousse les manches et réussir dans d'autres domaines afin de ne pas aggraver la situation, alourdir le climat.

Être, sur d'autres terrains, irréprochables, puisque la réussite sportive nous avait, temporairement tourné le dos.

C'est en tout cas, la volonté qui a animé, cette année, les différentes missions fédérales générales et particulièrement les commissions et vous allez pouvoir vous en rendre compte en lisant les différents comptes rendus d'activités de ces dernières.

Rien, vraiment rien ne laissera transparaître un quelconque désengagement des commissions, bien au contraire, créativité, réactivité, concertation... furent encore plus présents cette saison.

L'élite nous faisant défaut, nos regards se sont peut être alors tournés vers d'autres cibles, vers d'autres motifs de satisfaction, ainsi, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu apprécier les prestations des jeunes filles et des jeunes garçons dans les différents championnats de France (minimes et cadets).

Nombreux sont les talents, nombreux sont les jeunes, joueuses et joueurs, qui travaillent dans de très bonnes conditions, avec des entraîneurs passionnés, dans des clubs très bien structurés. Quelle richesse, quel dévouement, quelle force, quel exemple, quelle passion c'est aussi cela le basket français, c'est une partie de notre richesse, de notre originalité, de notre patrimoine et certainement de notre liberté ;

La formation, l'affaire de tous ;

Moral et d'activité

Général, M. Frédéric Jugnet

La passion, largement partagée ;
L'excellence, à chacun en fonction de ses objectifs et de ses moyens.

Actions menées par la FFBF

La FFBF est à vos côtés au quotidien, c'est une réalité. Réactivité, compétence, soutien sont loin d'être des promesses d'un jour, non tenues le lendemain ; je m'efforce de garder ce cap indispensable.

■ INFORMATISATION DES CLUBS

Nous avons été au-delà de ce qui était prévu ; ainsi, c'est 550 clubs dans 50 départements qui ont pu bénéficier de l'aide fédérale, une opération, globalement, réussie.

■ LICENCES

Elles sont saisies par les clubs ; après une année expérimentale, le dispositif est étendu sur tout le territoire sur la base du volontariat et c'est 95 départements qui ont donné cette opportunité à 2153 clubs de saisir en direct, au jour le jour, les licences ; les plus réticents, les plus prudents s'y mettent et pour cette saison ce sera la totalité des comités qui donneront cette possibilité aux clubs.

■ LA CONVENTION COLLECTIVE

C'était l'année de sa mise en application, nous avons rempli notre rôle de conseil en la matière, en privilégiant l'intérêt général.

■ COMITÉS À FAIBLES EFFECTIFS

Nous avons été très proches de leurs préoccupations, à l'écoute de toutes les demandes qui amélioreraient la situation. Nous allons, amplifier le travail en mettant à leur disposition des moyens plus importants, pour construire ensemble un avenir meilleur.

■ 2008 : ANNÉE ÉLECTIVE

Les services juridiques ont eu à répondre à de nombreuses questions en cette année électorale, cela semble tout à fait normal, car nous devons être en parfaite conformité avec l'ensemble des textes et ce afin que les élu(e)s soient légitimes.

■ LA FORMATION

L'université d'été (du 25 au 28 août à Artigues en Gironde)
La mise en place d'une formation à distance (Plateforme e-learning)
La création d'une formation universitaire à Nanterre (DU dirigé)

L'ensemble ouvert au plus grand nombre, des dossiers menés simultanément, des documents diffusés, actualisés...

Cette année aussi, ce fut l'ouverture de grands chantiers pour améliorer, pour faciliter, pour accompagner le travail des adhérents.

■ L'ARBITRAGE

La mise en place, certes controversée, du statut de l'arbitrage, a été accompagnée, quotidiennement par la CFAMC, afin de préserver l'équité mais aussi la bonne logique interne de ce dernier.

Pédagogie, fermeté, furent le maître mot de cette commission.

■ LE MINIBASKET

Je ne parlerais que d'une seule personne, l'ami discret que je bousculais, parfois, et que j'appréciais tant, la cheville ouvrière de la commission des jeunes... **André Le Bastard** est parti cet hiver.

Je ne parlerais que d'une seule action, (vous lirez dans le compte rendu de la commission des jeunes l'ensemble des actions menées), **la fête du Minibasket**... cette année l'aide fédérale a atteint des sommets incomparables ; nous avons été gâtés par un partenariat de qualité.

■ BASKET AU FÉMININ

L'open de basket nous a offert un spectacle sportif de qualité, un engouement du public... ensuite un championnat rempli de surprise et de suspense (Ligue Féminine, NF1) ; un suivi des matches en direct... des améliorations importantes dans tous les domaines.

■ COUP DE CŒUR

L'action menée par basket en liberté, en partenariat avec l'association "Premiers de cordées" et les hôpitaux de l'île de France qui accueillent des enfants en grandes difficultés, ...

Pas d'affichage, pas de subvention, en dehors du temps de travail, simplement pour le plaisir de voir des enfants et des adolescents sourire, s'exprimer, vivre.

Une équipe d'animateurs a fait la tournée des hôpitaux en ce début juin pendant une semaine et l'espace d'un après-midi ils ont apporté des sensations fortes aux jeunes...

Quel bonheur de voir ces jeunes évoluer avec nos ballons et quelle fierté de voir cinq animateurs, d'un jour, se prêter à ce jeu ; bravo et merci.

Actions que beaucoup d'entre nous menons et qui sont une facette indissociable de notre engagement.

Administration fédérale

Pour soutenir toutes ces actions, il faut des Femmes et des Hommes, bénévoles ou salariés ; tous contribuent à la mise en application de ce qui a été décidé, au suivi des actions, au déroulement, au bilan, à la réorientation des projets...

Francis Flamme, homme passionné de basket depuis toujours, a, cette année, fait valoir ses droits à la retraite ; il a vécu les transformations de notre fédération en privilégiant toujours

l'aspect humain. Une page s'est tournée.

Nous avons enregistré l'arrivée de deux nouveaux **directeurs de départements** :

Pascal Goudail (directeur comptable et financier),
Yann Barbitch (directeur France basket Organisation).
L'officialisation d'un service : Développement Emploi Formation.

La **communication** par mails nous facilite grandement la tâche ; certes économie matérielle, financière mais aussi réactivité...

Surtout information tout azimut, c'est-à-dire, qu'à travers une question posée par l'un d'entre vous, nous pouvons, d'un clic, informer toutes les régions et tous les départements et faire bénéficier l'ensemble des clubs de cette information en temps réel.

Cette communication a aussi une richesse importante, c'est la réactivité, l'interactivité, c'est-à-dire que nous pouvons obtenir un retour rapide ; information montante / descendante, c'est l'idéal.

Notre fédération s'est lancée dans une démarche volontariste de **développement durable**, le travail est en cours, cahier des charges, préconisations...

Un travail important de diagnostic a débuté, il y aura des répercussions à plusieurs niveaux : organisation du travail des salariés, l'organisation du travail des commissions, l'organisation des championnats,...

Dans ces domaines tout reste à inventer !

De la même manière, **nos archives** sont maintenant classées, rangées, protégées dans des conditions dignes d'une fédération comme la nôtre ;

Ce n'est pas un dossier hermétique... c'est un dossier réactif, vivant, accessible et aussi conforme à la réglementation en matière de conservation des archives. C'est ainsi que nous avons proposé le Guide de l'archivage.
C'est voir clair dans son passé et donc mieux appréhender le présent.

Ce travail est, bien entendu, mené avec des **règles et des valeurs** ; obligation de répondre, de rendre service, de rendre le service demandé, de protéger nos actions, d'améliorer le quotidien de chacun.

Travail avec, sur tous les dossiers, la même logique.

Il n'y a pas de logique de circonstance, il y a la logique de l'intérêt général.

Une seule détermination : réussir ce que nous avons entrepris. Cohérence dans les actes et les discours : ne pas défendre un jour une chose et le lendemain son contraire : une logique d'action.

Ne pas répondre aux manœuvres, aux passe-droits, aux guerres picrocholine...

Inscrire notre action dans la durée, ne pas quitter des yeux l'objectif que l'on s'est fixé ; au premier coup de sifflet de l'arbitre nous gardons le cap, à la première défaite, on ne change pas d'entraîneurs...

Nous sommes convaincus du bien fondé de notre action. L'an dernier, dans mon rapport moral, je donnais la primauté au travail.

Oui je persiste et signe, nous sommes là **pour faire** ; pas pour faire uniquement des constats, mais pour œuvrer.

Pour convaincre ceux qui pensent que tout est perdu d'avance, nous devons les amener à être convaincu du contraire (c'était mieux avant... vous avez déjà entendu !) ; mais aussi pour tempérer celles et ceux qui ont des projets déliants ; pour soutenir, entretenir la flamme... nous sommes là pour travailler avec tout le monde.

Il y a ceux qui font et il y a ceux qui commentent...

Mais aussi, éviter de penser que la fédération doit tout apporter.

C'est évidemment le revers de la médaille.

En effet, le service rendu entraîne, parfois, des notions d'obligation, de : "tout est dû", sans participation, sans effort aucun... ce n'est pas possible.

Les exemples sont nombreux, l'aide fédérale est importante au début pour initier, pour contribuer à faire vivre le projet, ensuite il faut tendre à l'autonomie, à l'autofinancement ou à un financement local complémentaire...

La réglementation

Ce fut encore une année difficile en matière de règlement, de statut... ce fut l'effervescence dans la plupart des comités et ligues pour une mise en conformité de leurs statuts.

Ne donnons pas aux autres plus de pouvoir qu'ils n'en ont ! Ne donnons pas tous les pouvoirs aux réglementaires... mettons une dose d'humain, de souplesse, d'adaptation au contexte local, régional.

En effet, la loi (01/07/1901) ne décide pas du fonctionnement de l'association (clubs, comités, ligues) ; **les statuts** constituent la loi des parties, donc, nous avons tout loisir de rédiger, en mettant l'accent sur tel ou tel domaine, en fonction de notre volonté locale.

C'est un acte démocratique important.

Constituer une association, déposer des statuts, n'est pas une simple formalité, mais l'objet d'une réflexion collective sur l'objet, sur les obligations, sur les règles de fonctionnement...

Ensuite ces statuts, ce règlement intérieur s'imposent aux membres avec la même force qu'une loi.

Ils doivent donc être une œuvre collective, adaptés aux particularités locales, à la taille de la structure, aux moyens mis en œuvre par l'association.

Je vous en parle, parce que depuis six mois, nous n'avons cessé de répondre à ce type de demande.

Les questions étaient adressées à la fédération, cela vous semble légitime, certes, mais la seule référence, dans la majorité des cas, est le règlement intérieur ou les statuts de l'association (clubs, comités, ligues).

C'est VOUS qui décidez, en fonction de VOS objectifs, le nombre de membres qui composent l'organe de gestion ;

C'est VOUS qui lui attribuez un nom, une composition, une périodicité des réunions ;

C'est VOUS qui décidez des modalités de vote à l'assemblée générale, de la durée du mandat, de la périodicité des renouvellements...

C'est une vraie richesse en fonction de vrais projets collectifs.

Et bien cette analyse, si vous l'admettez, pourquoi ne pas l'admettre aussi dans d'autres espaces réglementaires.

L'exemple, des valeurs véhiculées par la loi 1901, doit nous autoriser à réfléchir sur la nécessité de construire localement nos propres règles, avec nos objectifs, dans notre contexte ; nombreux sont les champs de compétences libres, ...

Bien sûr, en cohérence avec l'ensemble, cela va de soi.

Mais c'est la seule issue logique à notre développement harmonieux.

Il faut recentrer nos textes sur nos besoins réels avec un souci d'équité, de solidarité ; il faut travailler de manière lisible.

Il faut s'attaquer aux frontières naturelles que sont les départements pour travailler dans l'intérêt général.

Il faut fonctionner de manière moderne en utilisant l'informatique, Internet... et ceci, dans l'intérêt de nos "usagers", de nos adhérents et de notre développement.

Projets, réalisations un vrai décalage

Tout au long de l'année, tout au long de notre parcours et depuis toujours, nous pouvons mettre en évidence le décalage entre ce que nous souhaiterions faire et ce que nous faisons...

Une évaluation toute simple consisterait à effectuer un suivi des projets.

Les freins sont nombreux...

Tout d'abord, un facteur inhérent à la nature même du statut d'élu(e), qui œuvre quand il est disponible.

L'immensité de la tâche, la diversité des enjeux, la diversité des situations, la taille de la structure...

L'ambition de mener plusieurs projets de front et pas forcément le temps ni les moyens pour le faire.

• **D'une part** la volonté de moderniser (saisie des licences...), **d'autre part** les difficultés pour mettre en œuvre (financières, humaines...).

• **D'un côté** une déclaration d'intention "le club centre des préoccupations" et **de l'autre** la réalité réglementaire dans l'intérêt général.

• **D'une part** des moyens importants mis à la disposition de la formation de nos équipes nationales, **d'autre part** des résultats décevants.

• **D'un côté** un règlement fédéral rigoureux au regard des enjeux importants, **d'un autre côté** la nécessité vitale d'une adaptation locale, d'une souplesse indispensable.

• **D'une part** l'énergie dépensée pour faire progresser notre structure et **de l'autre** la perception négative du grand public.

• **D'un côté** une fédération de clubs (sport collectif) qui représente une communauté d'intérêt, **de l'autre** une société plutôt axée sur la réussite individuelle... souvent au détriment d'autrui !

• **D'une part** nous véhiculons des valeurs associatives fortes (solidarité, éducation,...), **d'autre part**, une société actuelle pas forcément en phase avec celles-ci (individualisme, ...)

• **D'un côté** une nécessité vitale d'adapter, de construire localement un basket de proximité condition sine qua non à notre développement, **de l'autre** l'obligation d'avoir des repères, des règles, la même partition pour tous... sur des enjeux nationaux.

Et bien devant ces oppositions, nous devons être fiers de nos choix car ils sont ceux qui font la force de nos clubs.

Nous devons, face aux dérives de société, prendre le contre-pied et maintenir le cap... dans nos clubs.

Nous transmettons toujours et de mieux en mieux la formation de la joueuse et du joueur, mais nous devons continuer à transmettre, aussi, le respect des règles, de l'engagement bénévole, la participation à la vie associative... tout un programme.

Bonnes vacances à vous toutes et à vous tous, une reprise en fanfare, dès cet été avec nos équipes de France et une saison, à suivre, encore aussi prenante et enthousiasmante. ■



Dans le cadre des missions confiées par le Comité Directeur, la Commission Fédérale Technique assure la gestion des 2 dossiers qui lui ont été confiés :

- le Statut national des Entraîneurs
- le dossier de candidature aux championnats de France Jeunes.

Statut National des Entraîneurs des championnats de France

Le principe de la validation annuelle de la carte d'Entraîneur est désormais acquis.

La Commission Technique Fédérale

par Philippe LEGNAME

A deux exceptions près, tous les Entraîneurs de championnat de France Seniors ont justifié la qualification 2008 requise, et l'un et l'autre étaient en formation pour obtenir la qualification supérieure, en l'occurrence le B.E.2. Dans le même esprit, en étroite liaison avec la Direction Technique nationale, et notamment avec le service de Nicolas RAIMBAULT 96% des Entraîneurs de championnat de France Seniors sont désormais répertoriés au fichier national des Entraîneurs géré par la Direction Technique.

Pour la saison 2008-2009, le même travail va se faire auprès des Entraîneurs qui sont en charge des équipes des divers championnats de France Jeunes. Dans un souci de transparence, le suivi du Statut de l'Entraîneur devrait, en cours de saison, devenir accessible à tous, sur le site Internet de la Fédération, pour les contrôles 3.4 au terme des matches ALLER, et 4.4 au terme des matches retour.

Dans le même esprit, la Commission Fédérale Technique souhaite la libre consultation, sur le site Internet de la Fédération, du fichier national des Entraîneurs.

En étroite collaboration avec l'équipe de Jean-Jacques KRIEF la gestion informatisée du Suivi du Statut est désormais effective, que ce soit pour les compétitions L.N.B., L.F.B. ou les championnats fédéraux.

Dossier de Candidature aux championnats de France Jeunes

Le dossier papier a définitivement passé le relais à l'enregistrement sur Internet de la Pré-candidature obligatoire courant mars.

A noter que cette évolution technologique a permis de repousser jusqu'au 15 Juin l'enregistrement des candidatures définitives, ce qui facilitera la valorisation Régionale des joueurs valorisés ayant fait mutation.

Du 1^{er} au 20 Avril, les comités départementaux ont eu accès aux pré-candidatures issues de leur département, et dans le même esprit les Ligues Régionales et les Conseillers Techniques ont participé à la valorisation des dossiers.

La transparence et l'implication des divers niveaux de compétence restent la philosophie de notre gestion de ce dossier.

A noter que sur décision du Comité Directeur Fédéral, la valorisation des licences a été portée de 1 à 2 points.

Les critères de valorisation sont de mieux en mieux connus et admis, et le caractère tripartite de la commission mixte (Commissions Fédérales Technique et Sportive, Direction Technique Nationale) qui finalise la synthèse nationale soumise au Comité Directeur précédant l'Assemblée Générale contribue à cette meilleure perception, en témoigne le nombre de contestation en net recul. ■



HOMMAGE A ANDRE

Ce rapport est établi en ayant une forte pensée pour notre ami André LE BASTARD. La saison 07/08 a tristement commencé avec sa disparition.

André a laissé un grand vide dans notre commission, sur le plan amical mais aussi sur le suivi des actions EFMB car il y tenait une place déterminante tant dans l'organisation que dans l'animation du groupe. Il restera à jamais dans nos souvenirs comme tant de personnages qui se dévouent pour une cause. Il fait désormais parti de ces grands dirigeants qui se sont dépensés pour le MiniBasket Français à l'image de ces deux amis André BARRAIS et René LAVERGNE.

LES BABYS (Corinne CHASSAC)

Pour amener l'enfant à la pratique du basket-ball, pour qu'il puisse s'épanouir dans son corps et dans son esprit, il est essentiel de passer par une étape de connaissance. Connaissance particulière de l'enfant, dans sa manière de penser, de réagir, de voir et de se mouvoir.

Ces jeunes enfants (4 à 7 ans), que l'on a tendance à traiter comme des grands, ont une attitude, une personnalité et un état d'esprit très particulier.

En Baby basket, nous proposons de développer la motricité, l'autonomie, la socialisation en vue de pratiquer plus tard le basket-ball, on prépare les baby basketteurs à devenir... mini

La Commission des Jeunes

par Bernard Gava

poussins. Il n'est pas possible de leur proposer la même activité qu'à des mini poussins ou poussins.

Il faut savoir les accueillir et les comprendre, et pour les comprendre, il est fondamental de bien les connaître.

Le projet du groupe Baby de la COM JEUN devrait permettre d'aider les encadrants (entraîneurs, animateurs, parents...) à accueillir ces bambins, tout en s'appuyant sur la spécificité du basket-ball.

Un kit pédagogique avec des **fiches de jeux spécifiques** où nous jouons avec l'imaginaire de l'enfant est en cours d'élaboration et sera diffusé dans le courant de la saison 2008 - 2009.

Il était une fois... BABYBALL !!!

JE JOUE, J'ARBITRE ET JE PARTICIPE (JAP) (Gérard GRUNENWALD)

Objectifs :

1 • Amener les éducateurs des écoles de basket à former les Mini basketteurs à tous les aspects de la pratique du basket au sein d'un club (Jouer, Arbitrer et Participer à l'organisation, à tenir une feuille de marque etc.).

2 • Renforcer les apprentissages des Mini basketteurs grâce à une meilleure connaissance des règles et à l'observation de leur application.

3 • Amener les Mini basketteurs et Mini basketteuses à acquérir progressivement des compétences bien identifiées de joueur, d'arbitre et d'organisateur.

4 • Dès la catégorie poussins (voire exceptionnellement mini poussins), les amener à être acteur dans la direction du jeu, en les responsabilisant sur leur jugement et leur prise de décision.

5 • Faire admettre aux adultes que le Mini basket est avant tout un jeu destiné aux jeunes et que ceux-ci doivent pouvoir participer à son organisation.

6 • Répondre à leur envie de jouer, d'arbitrer, de participer à l'organisation et leur permettre de se faire plaisir en assurant ces différents rôles.

7 • Fidéliser les jeunes dans leurs clubs formateurs.

Testée dans des comités et des clubs au cours de cette saison, cette action sera mise en ligne sur le site Internet de la Fédération dès le début de la saison prochaine et sera présentée au forum nationale de Sablé-sur-Sarthe en Août prochain. Tout comité, qui souhaite l'organiser, pourra télécharger la procédure de mise en œuvre.

OPERATION BASKET ÉCOLE

(Responsable de groupe : Bernard BASTIAT)

L'opération Basket École poursuit sa progression avec une moyenne de 800 contrats de partenariat annuels. Tant et si bien que l'objectif initial de 6000 a été atteint en début d'année. Tous les comités comptent des actions OBE. Cependant des disparités notables existent entre les départements (entre 0 et 100 % de clubs CRT) La commission tente de les analyser pour proposer des pistes d'amélioration sur la base des plus belles réussites. L'objectif de 7000 partenariats fixé pour la saison prochaine nous en dira plus sur la pérennité de cette action.

LABEL ÉCOLE FRANÇAISE DE MINIBASKET

(Nadine GRANOTIER, Cathy GISCOU)

Les dossiers EFMB continuent à arriver et nous comptons : 197 écoles labellisées

16 nouveaux labels parmi lesquels il faut noter la première école labellisée dans le comité de l'Aube et la première également dans celui des Deux-Sèvres.

Sur les 95 comités de métropole, 71 ont, au moins, une École labellisée et dans les 24 comités qui n'en ont pas, 15 n'ont encore jamais déposé de dossier de demande de labellisation – à noter une École labellisée dans l'Île de la Réunion.

22 labels ont été retirés depuis l'origine de ce concept, pour non conformité aux critères ou absence de présentation de dossier de renouvellement.

Par ailleurs, on peut se féliciter de la qualité des dossiers qui nous parviennent, tant dans les contenus que sur la présentation, entièrement sur CD pour certaines demandes de label. C'est vers cette présentation qu'il faut tendre, ce qui facilite la mise en archive informatique et le classement en est grandement simplifié.

Pour la saison 2008/09, le groupe EFMB propose le projet FIDELITE, demandé aux clubs qui ont déjà 6 ans de label et qui après une deuxième visite de validation obtiennent une prorogation de 3 ans. Ces clubs n'auront pas à présenter un nouveau dossier, mais un projet d'action, mise en œuvre par l'École, dans le but de son amélioration et de son développement interne et/ou externe.

Le dernier point concerne les VISITES effectuées durant les 3 ans du label et les 3 ans du renouvellement. Chaque école labellisée reçoit la visite d'un membre de la Commission Jeunes pour un suivi qui permet de mieux connaître l'école et ses représentants, de faire le point sur le fonctionnement, d'aider le club en cas de besoin et de donner ainsi au label EFMB toute sa valeur et aux Écoles Labellisées un véritable gage de qualité.

FÊTE NATIONALE DU MINIBASKET (Agnès FAUCHARD)

La dernière édition de la fête a prouvé que tous les comités participent à cette grande fête. Certains départements se montrent très innovateurs et portent un grand intérêt à l'organisation de cette manifestation. La répartition des dotations a été plus délicate eu égard au grand nombre de participants ainsi que de l'augmentation des fêtes scolaires. Satisfaire complètement les demandes devient de plus en plus difficile et les comptes rendus de plus en plus complets et imagés prouvent le sérieux et l'incontestable nécessité d'une telle manifestation.

FORUM NATIONAL (Cathy GISCOU)

Rassemblement incontournable annuel du Mini basket, le forum national est devenu une nécessité par les retours d'expérience qui y sont évoqués. Véritable source d'actions originales, organisées sur l'ensemble du territoire, il regroupe des forces et des échanges de propositions riches et efficaces. Le forum 2008 est programmé les 22 - 23 et 24 Août prochain à Sablé-sur-Sarthe pour des raisons de logistique et sera orienté vers les nouveaux projets de la commission jeunes notamment le Baby basket et le JAP (Joue, Arbitre, Participe).

ASSISTANT Mini basket (Bernard GAVA)

La formation "Assistant MiniBasket" s'adresse à toute personne, jeune ou adulte, qui aide à l'encadrement des jeunes de l'École de MiniBasket (de baby à poussin(e)s) pendant les séances d'entraînements et/ou les rencontres. Pour toute personne intéressée

par l'encadrement, cette formation est la première marche d'un cursus qui peut les vers les autres formations fédérales ; pour d'autres pas du tout intéressés par les diplômes fédéraux ou d'état, elle sera une fin en soi et donne une assurance d'encadrement des plus jeunes dans tout groupements sportif.

La formation "Assistant MiniBasket" est une formation modulaire et à thèmes qui peut être mise en œuvre par les Comités, les Ligues ou les clubs. Le formateur responsable peut choisir, parmi les 5 modules et les 16 thèmes, les modules et les thèmes qui répondront au mieux à ses objectifs de formation et aux besoins exprimés par les participants à la formation.

Tous les comités départementaux possèdent le CD ROM avec le contenu de cette formation. Chacun reste maître d'œuvre de sa mise en œuvre. On trouvera aussi toutes les informations sur le site de la fédération dans l'onglet "Jeunesse".

BENJAMINS (ES) (Thierry BALESTRIERE)

Nouvelle action avec un challenge qui se veut avant tout incitatif pour que clubs, comités et ligues puissent proposer à cette catégorie, charnière entre le ludique et la compétition, une opération attrayante. Les finalistes se sont retrouvés à Bercy lors des finales des Coupes de France. Une récompense que nos jeunes ont fortement appréciée car ils ont joué sur le parquet du premier palais omnisport français mais aussi et ils ont vu de près toutes les équipes finalistes des Coupes.

SITE INTERNET

Toutes les actions et documents de la commission des jeunes sont consultables et téléchargeables sur le site de la fédération www.Basketfrance.com sur l'onglet Jeunesse.

EN CONCLUSION

Notre MiniBasket est en constante progression depuis plusieurs saisons.

Les opérations, que propose depuis 1992 la commission des jeunes de la fédération et que les clubs, comités et ligues reprennent ou mettent en œuvre, sont incontestablement un des facteurs de cette augmentation. Le rôle d'une commission fédérale est de proposer des actions ; à chacun de choisir, d'adopter ou non, de transformer celle qui va s'inscrire comme prioritaire dans sa politique de formation des jeunes au cours d'une saison. Pour étendre son champ d'actions, la commission des jeunes vous propose pour la prochaine saison les opérations JAP, Baby Basket et le label club formateur de Jeunes. Rendez-vous sur le site de la FFBB dès la rentrée de septembre pour les découvrir.

Je tiens à remercier les membres de ma commission qui participent aux groupes de travail ainsi que toutes les personnes qui ont collaboré à la réussite d'un MiniBasket qui nous tient tant à cœur. ■



La Commission Marketing-Communication par Françoise Amiaud

les dossiers de presse, l'organisation des conférences de presse, la rédaction de dossiers et de reportages dans Basketball Magazine. C'est plus de 300 matches suivis et des envois de milliers de résultats par SMS !

En revanche les 2 Championnats d'Europe pour nos équipes ont été beaucoup moins enthousiasmant à cause des résultats obtenus mais nous avons quand même organisés des voyages de supporters et de journalistes en Espagne comme en Italie.

Tous les supporters comme les journalistes ont pu apprécier ces déplacements et la disponibilité du service de presse comme du marketing pour suivre nos équipes dans les meilleures conditions.

Un poster célébrant nos équipes de France de jeunes médaillées a été fait et distribué à tous.

Au niveau des événements Basket,

il y en a eu de nombreux autres échelonnés sur toute la saison : • Durant l'été 2007, nous avons organisé la présence du basket et de la FFBB au **Stade de France** pendant 15 jours. Dans le cadre du Coca-Cola Sport Session à St-Denis. Plus de 30.000 personnes sont passés sur les terrains de Basket mis en place par le service !

• De même c'est avec la NBA et la FIBA que nous avons travaillé pour un autre événement à Paris durant l'été 2007 : **BasketBall without Borders**. Il s'est déroulé en présence de nombreux joueurs français évoluant en NBA et présent pour la circonstance.

• Nous avons conclu cet été 2007 avec l'organisation en partenariat avec Tony PARKER et l'un de ses sponsors, d'un dîner de charité à Paris.

• La saison a débuté avec l'**Open de la Ligue Féminine** et une forte mobilisation de l'ensemble du service pour assurer le succès grandissant de cette manifestation. Nous avons ainsi retransmis et commenté l'ensemble des matches de cet Open en direct sur Internet !

• De même nous avons réalisé des interviews en plus des matches dans les coulisses de l'organisation et assuré les relations avec les partenaires toujours plus nombreux.

Le plan de communication a permis une belle médiatisation de cet événement phare du basket féminin.

Pour la saison à venir, nous avons déjà dévoilé le visuel de la campagne qui rompt avec la série Basket and the City pour présenter le nouveau thème "Open Addict" qui a été d'ores et déjà très apprécié par la presse et par les partenaires actuels. 2008 sera certainement une nouvelle réussite pour l'Open qui se déroulera les 27 et 28 septembre prochain.

La Journée Nationale de l'Arbitrage, organisée quant à elle en partenariat avec But et La Poste, s'est déroulée au même moment que l'Open LFB mais sur 250 sites en France !!!

12 Forums de l'arbitrage ont été organisés la semaine précédente avec les autres Fédérations concernées et ont tous connu un grand succès local. Un site prestige a été mis en place dans le Bois de Vincennes à Paris et les parrains de cet événement (Richard DACOURY pour le basket) ont pu rendre visite à tous les apprentis arbitres pour cette journée nationale de sensibilisation et de communication autour des valeurs de l'arbitrage et de respect d'une manière générale.

C'est un travail colossal d'organisation avec nos ligues, nos comités, nos clubs et ceux des 3 autres sports mais c'est un travail qui est soutenu par tous et qui porte ces fruits chaque saison.

Les partenaires concernés investissent des sommes importantes en communication pour soutenir ces valeurs et cet événement. Nous investissons pour notre part un temps important pour organiser et valoriser cet événement. Je tiens à tous vous en remercier ici.

Les autres événements de l'année sur lesquels nous avons travaillé tant au niveau de la communication, des visuels, des relations presse, du marketing que de la logistique sont la **Fête Nationale du MiniBasket**, le **Tournoi de la Fédération à Angers**, le **premier Final four de NF1 à Nantes**, le **All Star Game NM1**, les **finales NM2 à Fos** et bien d'autres. Nous avons aussi organisé une tournée en partenariat avec Mac

Donald's et le **CNOSF** dans des grandes villes françaises : Grenoble, Paris, Bordeaux, Nantes etc. Merci à tous ceux qui nous ont aidé localement à travailler sur ces manifestations.

Parmi les événements de l'année, les **finales de la Coupe de France 2008** ont été un grand moment car pour la première fois, elles se sont déroulées sur 3 jours avec pas moins de 10 matches à Bercy !

Nous avons organisé pour la deuxième fois un match de personnalités avec de basketteurs pros, des journalistes, d'autres sportifs et des partenaires. Ce petit événement appelé **Tournoi Basket VIP** a connu un succès convivial avec la présence sur le parquet de Frédéric FORTE, Laurent SCIARRA, Jim BILBA, Crawford PALMER, Sonia ROLLAND, Mickael LLODRA, etc.

Les partenaires présents étaient ravis de pouvoir les affronter sur le parquet de la plus grande salle de France. Ces mêmes grands joueurs ont pu donner le coup d'envoi de la finale handisport à la plus grande joie des joueurs en fauteuil de Meaux et de Hyères.

Les nouveautés de cette année auront été l'organisation du **Challenge Benjamins** et de sa finale sous forme de critérium à Bercy.

Plus de 3000 participants pour cette première année !

Le service a fortement soutenu l'événement par la création d'une affiche, de parutions presse et de reprise dans le magazine, le site Internet et les dossiers de presse.

Les 7 autres finales étaient plus classiques mais toujours aussi festives avec plus de 13 400 spectateurs pour le grand show de fin de journée et la grande finale basket

Un plan de communication basé sur Internet, la radio (NRJ) et la presse (Metro) a été mis en place cette année avec des nouveautés grâce à nos partenaires : un voyage à gagner à San Antonio pour rencontrer Tony PARKER avec Kinder, une voiture Dodge à gagner en réussissant un tir du milieu du terrain !

Des trophées Nike et Stabulo étaient également donnés aux équipes Cadets et Cadettes. ■

De nombreuses animations Dodge ont eu lieu sur et en dehors du terrain sur le parvis du POPB en partenariat avec les Crazy Dunkers. Bref, une belle coupe et un beau succès populaire.

A noter qu'un partenariat noué avec la Fédération des bousiers a permis de "délocaliser" le basket, de Bercy à l'esplanade de Notre-Dame !

En effet, la FFBB, via Basket en Liberté s'est associé à la fête du pain qui attire des milliers de personnes chaque année devant le lieu le plus visiter de Paris.

Un terrain de Basket (sur lequel a eu lieu de nombreuses démonstrations) a été installé à cette occasion sur le parvis et a connu un grand succès pendant les 5 jours de la manifestation qui se déroulait en même temps que les finales de la Coupe de France à Bercy !

C'est d'ailleurs pour continuer à valoriser cette coupe de France que nous avons décidé de créer une charte graphique et un logo spécifique à cette épreuve. Ces **nouveaux logos** ont été dévoilés lors des finales 2007 à Bercy et seront envoyés à l'ensemble des clubs et des comités pendant la saison. Il s'agit de donner une véritable identité de marque à la Coupe de France et plus de lisibilité quelque soit la catégorie (amateurs, cadets ou pros). Cette identité visuelle a été réalisée par la société Graphème, spécialisée dans ce domaine.

Les partenariats et autres actions :

Cette année un effort important a été apporté aux partenariats sur les actions jeunesse.

C'est ainsi que nous avons proposé aux sponsors une offre Fête du MiniBasket et actions jeunesse à l'année qui a permis de nouer des liens encore plus solides avec nos partenaires.

Jetix est ainsi devenu partenaire des écoles de MiniBasket et des labellisations effectuées par la FFBB en offrant des T-Shirts à chaque nouvelle école.

De nombreux jeux ont été organisés aussi pour faire gagner toujours plus de cadeaux aux plus jeunes avec TF1 Music, Bamboo éditions, Panini, Dodge, Kinder, Stabla, etc.

Cette année la Fête du MiniBasket fut bien dotée du fait de ces démarches de fond entreprises auprès des sociétés qui soutiennent nos actions. Une fête du MiniBasket a même été

organisée pour la première fois à Paris en accord avec le Comité et le Stade Français. Ce qui a permis aux plus petits de rencontrer des joueurs de Nanterre comme Adrien Moerman notamment et bien sûr de recevoir leurs cadeaux !

Des actions de communication régulières et un gros travail de logistique ont permis aussi de continuer des actions de fond comme l'Opération Basket École, Basket Collège et Challenge Benjamins. Un suivi presse, photos et Internet a été fait de ces actions FFBB pas assez mises en lumière auparavant alors qu'elles sont porteuses d'avenir et représentent un vrai savoir faire de la part de la FFBB dans le domaine de la jeunesse.

Les partenaires de la FFBB et des équipes de France ont su relayer et accentuer notre communication toute l'année et ce fut le cas notamment de notre nouveau partenaire principal la société Ferrero France via sa marque Kinder.

Un label "Kinder + Sport" a été spécialement conçu pour soutenir l'ensemble des actions de Kinder dans le sport et donc dans le basket.

Des pleines pages de publicité se sont succédées dans la presse nationale au moment où les équipes de France de Basket jouaient, mais aussi avant et même après malgré la déception. De même que la réalisation d'un poster spécial équipe de France, adressé à tous.

Ce partenariat est un partenariat fort et inscrit dans la durée, nous pouvons nous en féliciter. Kinder a ainsi soutenu tout au long de la saison toutes nos actions d'une manière ou d'une autre et a toujours su répondre présent. En plus des publicités presse, des publicités TV avec Tony PARKER et Boris DIAV, des dotations, des jeux sur les paquets de Kinder, des animations en hypermarchés, etc. cette année c'est aussi sur Internet via un site dédié aux champions que soutient la marque que la communication du Basket sera relayée.

Il en est de même pour Dodge qui exploite parfaitement son partenariat. Après avoir soutenu les clubs au travers d'un grand jeu pour les doter en matériel.

Cette année c'est via un soutien en dotations aux plus jeunes, une communication sur les événements (des

voitures à gagner !!!) et une grande campagne de publicité à la TV mettant en scène l'équipe de France de Basket que Dodge communiquera. En effet, c'est plus de **600 spots de pub télé** qui sont programmés pour passer sur les écrans durant le mois de juin ! Du jamais vu pour l'équipe de France de Basket.

Toujours au sujet de la communication par nos partenaires, nous ne comptons plus les parutions en pleine page pour la promotion de l'arbitrage de La Poste depuis leur entrée parmi les partenaires de la FFBB. C'est à chaque fois le logo de la Fédération qui est véhiculé via ces publicités qui représentent des investissements très conséquents.

Les éditions Bamboo ne sont pas en reste avec la nouvelle parution d'un tome 3 et 4 des aventures de BasketDunk, la première BD basket labellisée FFBB qui se vend en milliers d'exemplaires dans toutes les grandes surfaces et librairies.

BasketDunk qui illustre à nouveau l'affiche de la Fête du MiniBasket cette année et donne 100.000 BD aux enfants qui y participent !

But, Nike, Bodet, Tarkett, Molten et les autres continuent des actions visibles dans le Basket national et aussi à nous aider au quotidien.

Il en est de même pour La Mie Câline, partenaire fidèle du basket français, chez les plus jeunes comme pour l'équipe de France. C'est pourquoi je suis particulièrement fier d'annoncer **le renouvellement et le prolongement pour une durée de 4 ans** de ce contrat important pour l'équipe de France et le Basket national.

Il se traduira par un soutien toujours plus grand à nos actions et notamment sur la Fête du MiniBasket ce qui constituera une vraie nouveauté.

Le Tournoi minimes de La Mie Câline continue à progresser et il a fêté son dixième anniversaire l'été dernier à St-Jean de Monts. La Mie Câline restera donc visible sur les shorts de l'équipe de France 4 ans de plus.

Le Groupe Canal+ reste un partenaire fidèle lui aussi du Basket français avec la reprise du contrat que nous avions avec la société TPS.

Canal+ via Sport+ ou Canal+ Sport diffuse encore plus de matches que les années précédentes et nous avons signé avec eux **un nouvel accord qui concerne uniquement**

l'équipe de France l'été dernier pour couvrir les matches se déroulant en France.

En plus des partenariats et de toutes les actions qui en découlent et sont gérées par le service marketing (à noter que cette ligne "partenariat" s'accroît régulièrement dans le budget général présenté en AG depuis 2003), le service travaille également à l'évolution du site Internet de la Fédération depuis plus d'un an maintenant.

Après la **refonte graphique du site** et l'intégration d'une nouvelle ergonomie, nous avons mis l'accent cette année sur le développement et l'enrichissement de nombreuses rubriques. C'est le développement d'une rubrique Coupe de France, d'une rubrique Équipes de France, c'est la création de galeries photos, l'intégration de contenus dans tous les domaines, la mise à jour d'information, la création des contenus valorisant notre patrimoine et les internationaux, c'est l'instauration d'une rubrique jeunesse, riche d'un contenu, d'actualités et de jeux concours...

Nous avons également travaillé sur la mise en place d'espaces publicitaires. Les espaces mis en ligne sont au format souhaité par le marché et ils sont commercialisés par une **régie publicitaire** spécialisée avec laquelle nous avons signé un contrat, la société Hi-Média.

Bref, avec en plus d'Internet, la gestion et la rédaction de **BasketBall Magazine**, c'est tout un flux d'informations, de reportages, d'actualités, de photos et de contenus représentatifs de la richesse de l'activité Basket sur le territoire qui est mise en forme et rendu accessible à tous via le département communication, marketing, presse.

L'année qui vient s'annonce tout aussi dense avec des échéances importantes, tant sportives que contractuelles au niveau du renouvellement de certains contrats de partenariats importants que pour la qualification de nos 2 équipes aux championnats d'Europe 2009. Nous allons toujours apporter notre aide aux clubs, aux comités et aux ligues avec des objets de promotion mais aussi accentuer le développement d'Internet, de la vidéo et le lancement d'une newsletter pour véhiculer toujours plus la communication autour de nos actions. ■



La Commission Fédérale Juridique

par Roselyne Bienvenu

a conduit à introduire une nouvelle typologie de licence pour les personnes relevant de l'Espace Economique Européen. Les modifications proposées s'inscrivent dans la nécessaire adaptation de nos règlements fédéraux avec la construction européenne tout en préservant les équilibres et les acquis de la formation nationale des joueurs et joueuses.

A noter également la première application réussie de la mise en œuvre des Activités d'Intérêt Général comme alternative à la suspension suite à des comportements répréhensibles dont les auteurs n'avaient jamais été sanctionnés.

Conciliation

La Commission Fédérale Juridique a été saisie pour six demandes de conciliation.

Trois d'entre elles ont nécessité la tenue d'une audience au siège de la FFBB. Pour deux de ces dossiers, la procédure de conciliation a abouti à la résolution du litige. Pour le troisième, la conciliation a échoué.

SECTION QUALIFICATIONS Responsable : Christian MISSE

La section qualification a été réunie tous les mercredis et vendredis. Le nombre de dossiers traités augmente de plus de 4% et se ventile comme suit :

TYPES DE DOSSIERS	SAISON 2006/2007	SAISON 2007/2008
License "étranger"	586	626
Mutation en provenance des DOM et TOM	36	66
Mutation en provenance de l'Étranger	47	54
Transformation de licence T en A (article 414-3)	170	176
Modification de licence	1933	2070
Modification de titredesjour	189	124
Divers	85	58
TOTAL GÉNÉRAL	3046	3174

SECTION STATUTS ET RÈGLEMENTS Responsable : Philippe COULON

La section s'est réunie 4 fois. L'activité principale de la section a été centrée sur la réforme des dispositions relatives à l'attribution de la licence aux personnes qui n'ont pas la nationalité française et donc de la réécriture du titre IV des règlements généraux.

TYPES DE DOSSIERS	SAISON 2006/2007 AU 3 MAI	SAISON 2007/2008 AU 3 MAI
UNION (création, dissolution)	45	33
FUSION	2	1
CHANGEMENT DÉNOMINATION	3	3
SCISSIION, AUTONOMIE et CESSIION DE DROITS SPORTIFS	1	2
DIVERS	1	1
TOTAL GÉNÉRAL	52	40

Soit une diminution globale de 23 % très marquée en ce qui concerne les unions puisque la baisse représente plus de 26 %.

SECTION DISCIPLINE Responsable : Jacky RAVIER

Au 20 Juin 2008, la section a eu à traiter 127 dossiers. 17 réunions ont permis d'examiner les dossiers, d'auditionner les personnes souhaitant être entendues ou qui étaient convoquées. Les réunions de la section ont été programmées plus fréquemment afin de rendre au plus tôt les décisions. Trois réunions restent à tenir

Une réunion a été consacrée à l'examen des deux vœux de catégorie B qui ont été évoqués lors de la dernière Assemblée Générale.

Le nombre de dossiers concernant les structures sportives traités cette année est de 40 au 3 mai 2008. Ventilation de ces dossiers par grand type est la suivante :

avant l'Assemblée Générale pour traiter les 18 dossiers en instance au 06 mai 2008. Cette programmation plus rapprochée permet d'observer un délai de traitement moyen des dossiers disciplinaires de 34 jours (délai représentant la durée entre la réception de l'information sur l'incident et la notification de la décision aux parties en cause) sur cette saison contre 35 jours la saison passée.

Décisions rendues par la section :

	AU 30 AVRIL 2007	AU 30 AVRIL 2008
Nombre de dossiers traités	76	102
Dossiers classés sans suite	8	13
SANCTIONS À L'ENCONTRE DE GROUPEMENTS SPORTIFS		
Pénalité financières	11	14
Avertissement	1	0
SANCTIONS À L'ENCONTRE D'ÉQUIPES		
Perte rencontre par pénalité	6	1
Rencontre à jouer	0	1
Rencontre à jouer à huit clos	0	1
Suspension de salle avec surcis	1	0
SANCTIONS À L'ENCONTRE DE LICENCIÉS		
Avertissements	26	24
Blâme	13	10
Suspension avec surcis	25	15
Suspension ferme	1	3
Suspension ferme et surcis	51	59
dont suspension égale ou supérieure à un an ferme	9	9
dont substitution suspension ferme par Activité d'Intérêt Général	0	4
3 ^e et 4 ^e fautes techniques / disqualifiantes sans rapport	183	174

L'augmentation du nombre de dossiers disciplinaires (près de 34%), est marquante et contraste avec les années antérieures. Ce phénomène porte sur l'ensemble des compétitions fédérales et particulièrement sur le championnat NM1. A noter également que sur les neuf dossiers ayant fait l'objet de sanc-

tions fermes supérieures ou égales à un an infligées aux intéressés les deux tiers concernent des faits de "fraude sur licence". Pour la première fois, la section a fait application des activités d'intérêt général dans quatre dossiers dans lesquels il y a eu substitution de la suspension ferme. ■



La Chambre d'Appel par Pierre Collomb

ner fin juillet. Aussi ne peut-on donner qu'une estimation du volume d'affaires que la Chambre d'Appel aura eu à examiner au titre de la saison 2007-2008. Le chiffre final des affaires traitées devrait se situer autour de 80 pour cette saison.

A la date du 30 mai 2008, 51 dossiers avaient été traités qui se répartissaient ainsi :

- Disciplinaire : 20 :
15 annulations, 5 confirmations
 - Administratif : 25 :
13 annulations, 12 confirmations
 - 2 appels irrecevables
 - 4 retraits
- Les dossiers en attente à cette date ou "à venir" étaient ou seront en majorité de nature administrative. Indiquons également que peu de

recours ont été à ce jour introduits contre nos décisions auprès du C.N.O.S.F. : au 30 mai seules 7 décisions en ont été l'objet : le conciliateur a déclaré un recours irrecevable et a proposé quatre fois au requérant de se conformer à la décision de la Chambre d'Appel ; les deux autres recours sont en attente. Une seule affaire a fait l'objet d'un recours devant le juge administratif (Paris-Levallois) ; l'affaire est en instance après le rejet de l'action en référé. Il me paraît nécessaire de formuler deux remarques générales sur les contentieux portés devant la Chambre d'Appel :

- en matière disciplinaire on constate encore trop de méconnaissance des règles procédurales, notamment en ce

qui concerne la régularité des convocations ;

- de trop nombreux litiges traînent en longueur en cours d'année et sont traités en fin de saison dans un contexte plus délicat parce que dominé par la perspective des montées et descentes. Cette circonstance alourdit le climat et nuit fréquemment à la sérénité de la procédure ; laisser pourrir le dossier n'est jamais une bonne solution.

Un grand merci à tous mes collègues de la Chambre d'Appel ainsi qu'au personnel administratif pour leur disponibilité et leur contribution à la recherche de la solution la plus juste. Une pensée pour Michelle TERRIENNE à qui je souhaite un bon rétablissement. ■



La Commission Fédérale Basket en Entreprise par Georges Panza

ses et ceci avec le consentement de toutes les équipes engagées. Matches aller-retour sous forme de plateaux regroupant 4 équipes.

Un plateau final regroupant toutes les équipes sur un même lieu, où la coupe de la consolante est attribuée aux équipes qui disputent le championnat non qualificatif pour la finale à Bercy.

Et enfin une finale lors du week-end des coupes de France à Bercy. Cette finale a été le "starter" du championnat Entreprises.

Cette saison a vu une nouvelle consécration pour le club du RACING CLUB PORT DU HAVRE devant ACS PEUGEOT RENNES. La consolante a été gagnée par la BNP PARIS. Je renouvelle un grand merci à tous les participants de cette compétition en rappelant aussi que le fair-play et la convivialité doivent être les maîtres mots.

Au niveau du développement national, des comités se sont lancés dans l'aventure du Basket Entreprises avec succès, d'autres sont en pleine pros-

pection. Les licences détentées pourraient être une clé d'ouverture. Les Entreprises doivent trouver auprès des comités des structures prêtes à les accueillir, un responsable ou une commission, afin de mettre en place un championnat départemental Entreprises.

L'aventure n'est pas terminée, elle vient tout juste de commencer. Un grand merci aux membres de la commission pour leurs aides et conseils tout au long de cette saison et de ces quatre années de mandat. ■



La Commission Sportive par Marie-Noëlle Servage

- finaliser les classements, établir les engagements, constituer les poules et élaborer les calendriers.
- enregistrer les qualifiés des Coupes et procéder aux tirages au sort.
- procéder à l'appel d'offre puis à l'attribution des finales de Championnat de France.

Je tiens à remercier vivement les membres de la Commission pour leur présence régulière et assidue et leur collaboration sans faille :

- Patrice ROMERO, Secrétaire de la Commission,
- Mesdames Claude DELPEYROUX et Christiane RENARD,
- Messieurs Jean-Michel ANDRÉ, Jacques COURTIN et Daniel MORIAUX.

Ainsi que le personnel administratif avec lequel nous travaillons en étroite collaboration.

Bilan de la saison 2007-2008

- **CHAMPIONNAT :**
386 équipes Seniors
344 équipes Jeunes
- **POUR UN TOTAL DE :**
8046 rencontres
- **COUPES ET TROPHÉES :**
- 822 rencontres
- 8868 feuilles vérifiées
- 679 fautes techniques et disqualifiantes sans rapports saisies sur FBI.

- 162 dossiers ouverts dont 28 dossiers classés sans suite soit 134 dossiers traités contre 199 l'an dernier soit une baisse de 32% :

- * 69 pour infraction à la règle des - 21/23 ans (contre 52 l'an dernier)
- * 45 pour infraction à la règle concernant le nombre minimum de joueurs (contre 61 l'an dernier)

* 21 pour non-respect des règles de participation et/ou disqualification (contre 36 l'an dernier)

* 1 forfait général prononcé en NF3 et 1 en NM3.

* Le Championnat de NF1 a vu la mise en place d'un Final Four déterminant le 2^e montant en LFB. Cette 1^{ère} édition très disputée a remporté un franc succès.

* La NF2 a connu sa 1^{ère} année de mise en œuvre des 1/4 de finales croisées entre les 1^{ers} et 2^{nds} de poules pour l'accès à la NF1.

* Cette même formule appliquée à la NM2 a montré l'écart minime existant entre les deux premiers de chaque poule et a vu tous les seconds de poule se qualifier à l'issue des 1/4 de finale et ainsi gagner leur accession en NM1.

* Le Championnat de France jeune connaît toujours autant de succès (avec un nombre de candidatures dépassant les places disponibles).

La nouvelle formule du Championnat Cadettes avec un resserrement de la 1^{ère} division lors de la 2^e phase a permis de resserrer l'élite et de relancer la compétitivité dans cette catégorie.

* Les finales des Trophées et Coupes de France ont fait vibrer Bercy et ont permis d'associer le Challenge Benjamin(e) à cette désormais traditionnelle fête du Basket.

* La Commission a mis en œuvre l'engagement informatique avec succès au début de la saison et a d'ores et déjà travaillé à son évolution pour une amélioration et une généralisation de son utilisation pour les engagements 2008-09.

Il est rappelé que chaque association sportive doit avoir une adresse e-mail qui devient un outil incontournable dans notre communication interne.

* Pour la 4^e année consécutive, la Commission aura le plaisir d'accueillir les associations Sportives pour la présentation des poules de Championnat de France Seniors.

Le succès remporté lors des précédentes éditions oblige à organiser cette présentation sur 2 journées afin de pouvoir accueillir les participants dans les meilleures conditions dans les locaux de la Fédération. ■

Palmarès 2007-2008

CHAMPIONNATS DE FRANCE		COUPES DE FRANCE	
Champion de France Pro A	SLUC NANCY	Coupe de France Seniors Robert BUSNEL	ASVEL LYON VILLEURBANNE
Champion de France Pro B	BESANCON BC	Trophée Coupe de France Masculin	SORGUES BASKET CLUB
Champion de France Espoirs Pro A	ST THOMAS BASKET LE HAVRE	Coupe de France Seniors Joe JAUNAY	BOURGES BASKET
Champion de France NM1	OLYMPIQUE ANTIBES JUAN LES PINS BASKET	Trophée Coupe de France Féminin	STRASBOURG ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Champion de France NM2	DENEK BAT URCUIT	Coupe de France Cadets	ST THOMAS BASKET LE HAVRE
Champion de France NM3	ORCHESIE BC	Coupe de France Cadettes	USO MONDEVILLE
Champion de France Ligue Féminine	BOURGES BASKET	Coupe de France Basket en Entreprise	RACING CLUB PORT DU HAVRE
Champion de France NF1	BASKET LANDES		
Champion de France NF2	STRASBOURG ILLKIRCH GRAFFENSTADEN		
Champion de France NF3	SLUC NANCY BASKET ASSOCIATION		
Champion de France Cadets 1 ^e Division	SLUC NANCY BASKET ASSOCIATION		
Champion de France Cadets 2 ^e Division	BASKET ELITE ENTENTE ORLEANAISE		
Champion de France Cadettes 1 ^e Division	USO MONDEVILLE		
Champion de France Cadettes 2 ^e Division	AZUR BASKET CHARTRES		
Champion de France Minimes Masculins	CHOLET BASKET		
Champion de France Minimes Féminines	STRASBOURG ILLKIRCH GRAFFENSTADEN		



La Commission des Finances par Jacques Laurent

Elle a travaillé sur les points suivants :

- Travail avec la société LCS pour mise en place du logiciel comptable unique aux ligues et comités.
- Organisation de deux sessions de formation concernant l'utilisation du logiciel, destinées aux sites pilotes volontaires.
- Analyse des comptes de résultat et bilans des ligues et comités.

Il est à noter que pour la saison 2007-08, quatre ligues n'ont pas adressé leur compte de résultat (Outre Mer), en compagnie de quatre comités départementaux métropolitains.

Quant au bilan, neuf ligues ne l'ont pas adressé (trois métropolitaines et

six d'Outre Mer), accompagnées de trente et un comités départementaux métropolitains, ce qui est moins bien que l'an passé, malgré nos nombreuses relances.

Dans l'ensemble, la situation financière des structures départementales et régionales ne pose aucune préoccupation majeure.

Le volume financier engendré par l'ensemble de ces structures s'élève pour les produits à 42 183 929 € (ligues = 16 767 741 € + comités départementaux = 25 416 188 €) et pour les charges à 40 996 628 € (ligues = 16 268 480 € + comités départementaux = 24 728 148 €).

La commission a préparé la mise progressive en puissance de l'utilisation du logiciel comptable unique aux structures décentralisées.

J'adresse mes remerciements au personnel de la fédération ayant en charge ce dossier, mes collègues, membres de la commission, ainsi que l'ensemble des présidents de ligues et comités qui ont répondu à nos sollicitations.

Le but poursuivi de la commission est d'analyser la situation financière des structures, pour les soutenir, les aider le cas échéant et de simplifier par la suite la charge des différents responsables (départementaux, régionaux et nationaux). ■



La Commission Basket en Liberté et Nouvelles Pratiques

par Jean-Pierre Hunckler

les pratiques" étudie les publics auxquels nous avons accès, sous les aspects sociologiques et psychologiques. Nous avons de ce fait une base de données et d'informations relativement importante sur les adolescents et les adultes, leurs comportements, leurs attentes, leurs modes de fonctionnement. Régulièrement nous sommes appelés à intervenir dans des colloques sur l'éducation par le sport, sur les pratiques "auto-organisées", dans des commissions sur les quartiers sensibles etc...

Chaque année nous augmentons le nombre de formes de pratiques ainsi que les lieux dans lesquels nous permettons des activités basket. Si le 3x3 a été pendant très longtemps "la" forme la plus connue du basket en liberté, aujourd'hui on peut associer cette pratique à toutes formes d'activités, du match au concours, de la démonstration à l'art de rue, de l'activité théâtrale aux rythmes des dribbles...

La formation moniteurs de basket de plein air est un des axes forts de "basket en liberté", nous avons consacré une grande partie de la saison à produire une nouvelle version (la 3^e) du contenu de cette forma-

tion. Produite sous forme de cd rom, elle a été distribuée à tous les CTS lors de leur rassemblement annuel.

Le site www.cyber-basket.com a fait peau neuve. Après trois ans d'utilisation sous sa forme première nous avons fait modifier aussi bien l'aspect et faciliter le fonctionnement. Nous avons actuellement une base de données de près de 5.000 playgrounds et chaque jour, des basketteurs de toute la France nous aident à la compléter. La totalité du suivi du site est assuré par le service (rédaction d'information, mise en ligne des tournois, des terrains, vérifications des petites annonces etc...).

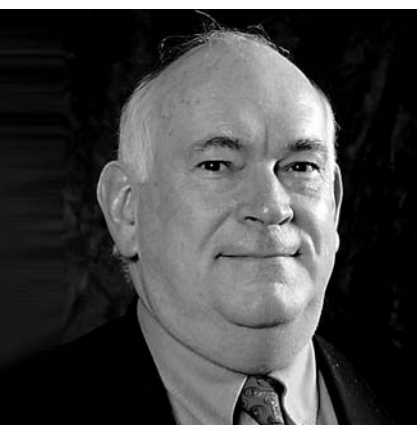
Le basket loisir par l'intermédiaire du "challenge BT" et de la licence "DET" continue de se développer. Nous avons enregistré cette année près de 5.000 licences. Celles-ci sont totalement gérées par ce service.

Et comme chaque année nous travaillons dans la diversité des lieux et des publics :

- Administration Pénitentiaire
- Gestion du parc de buts de basket
- Convention avec le CD et CG de Moselle
- Paris Basket 13 à la halle Carpentier
- Le Beach basket
- ...

Dans les opérations très particulières, nous souhaitons souligner les interventions faites dans les hôpitaux. Une fois par mois environ, des animations basket sont réalisées auprès des enfants malades. Debout, assis, en fauteuil, dans des lits, dans des bulles stériles, atteints physiquement ou psychologiquement, ils s'éloignent de ces lieux de soins pendant quelques heures en jouant un basket très adapté. Un ballon qui tourne sur un pied à perfusion et c'est un outil de souffrance qui disparaît... Necker, Trousseau, Debré, Curie, Saint-Maurice, Pitié-Salpêtrière... Et dans quelques mois peut-être des centres de province...

La fête du pain s'est associée aux finales de la Coupe de France. Durant cinq jours, sur le parvis de Notre-Dame de Paris pour la traditionnelle Sainte-Honoré, la Fédération des Boulangers a souhaité vivre au rythme du basket. Tous les jours de 9h00 à 18h00 se sont succédés des animations, des démonstrations, des concours... Sous le regard des gargouilles et de ses très nombreux visiteurs... il ne manquait qu'Esméralda et Quasimodo... ■



La Commission Médicale

par Jean-Yves Guincestre

officielle) une présence médicale et paramédicale, ce qui est un élément de sécurité évident.

Cette mission engage de lourds moyens et implique la mobilisation de nombreux professionnels de santé qui apportent leur compétence dans le cadre général de leur exercice professionnel selon leurs disponibilités.

Les fonctions logistiques qui étaient devenues indispensables ont été renforcées par le recrutement de personnel vacataire.

RÈGLEMENTATION

Les règlements fédéraux ont été légèrement modifiés dans leur aspect médical (surclassements), le nombre de surclassements est stable (110 au titre national).

Il est toujours difficile de faire comprendre le bien fondé de mesures préventives simples comme l'examen clinique et l'ECG de repos pour des arbitres de plus de 35 ans.

Le développement de l'implantation de défibrillateurs automatiques accessibles sur le territoire national est susceptible de modifier les procédures de prise en charge des licenciés sur le terrain.

FORMATION

Les journées médicales ont été décalées au début de l'année 2008 (2-3 février 2008 à Roanne) en raison

du début tardif des championnats majeurs et de la semaine médicale inter-fédérale, du Congrès de la SFMS et de diverses réunions qui se sont tenues du 28/11 au 1^{er}/12/2007 à Monaco.

Créé à l'initiative de la COMED et sous le parrainage de la FFBB, le DIU "intervention des professionnels de santé auprès des sportifs professionnels et de haut-niveau" a été créé sous le sceau des Universités de Caen-Basse-Normandie et Saint-Etienne. 35 Kinésithérapeutes et Médecins se sont inscrits. Les premières validations d'enseignements ont été attribuées.

Les UFR de Rennes et Nancy se sont associées à cette formation.

LUTTE ET PRÉVENTION

CONTRE LE DOPAGE

Les contrôles et la lutte ne relèvent pas directement de la COMED.

La prévention prend la forme d'information chaque fois que possible auprès des sportifs.

Un courrier destiné à toutes les associations de France a été joint à l'envoi national de janvier 2008.

Les actions auprès des cadres techniques sont peu développées au niveau national.

Suivi des athlètes de Haut Niveau, des Espoirs et des sportifs inscrits dans les filières d'accès

La FFBB poursuit la mise en œuvre du suivi réglementaire :

Un système de saisie directe des résultats via Internet a été mis en place sous la direction du Dr CAVELIER.

- La quasi totalité des Athlètes sur liste sont explorés ; la difficulté est liée aux joueurs qui évoluent à l'étranger.

- Les ligues régionales ont beaucoup de mal à se mettre dans le moules des protocoles validés par la COMED notamment en raison d'une politique particulière des plateaux techniques implantés dans les CREPS ou IRMS.

Une thèse de Médecine générale, dirigée par le Dr GUINCESTRE et soutenue avec succès à la Faculté de Médecine de Caen en octobre 2007 a participé à la validation de ces protocoles sur le plan scientifique. Un exemplaire a été adressé au Ministre et au Dr EINSARGUEIX.

Au total, la COMED poursuit une activité dense, importante, qui engage des moyens lourds et heureusement a pu bénéficier du recrutement d'un Médecin Directeur National à l'évidence indispensable. Toute mise à contribution supplémentaire de personnels médicaux par alourdissement des contraintes réglementaires (ex : les AUT) sera vouée à l'échec si elle pense s'appuyer sur les modèles et moyens existants. ■

La Commission Médicale (COMED) de la FFBB réalise ses actions dans les cadres des textes réglementaires en vigueur et du Règlement Médical Fédéral.

La COMED s'est réunie le 8 novembre 2007, le 30 novembre 2007 (partielle à Monaco), le 1^{er} février 2008 à Roanne et le 17 avril 2008.

Les journées médicales se sont déroulées à Roanne et au Coteau les 2 & 3 février 2008.

Il n'a pas été possible d'organiser une réunion des médecins de pôles.

ORGANISATION

DE LA COUVERTURE MÉDICALE

DES SÉLECTIONS NATIONALES

La FFBB propose à tous les joueurs participant à un regroupement (stage, tournoi, compétition internationale



2006-2007 : Le fonctionnement défini par le projet

Après trois saisons de gestion du quotidien et de mise en place des nouvelles orientations, la commission a travaillé selon les axes de son projet qui répond d'une part aux missions prioritaires confiées par le Comité Directeur d'autre part aux attentes recueillies lors des fora de l'arbitrage.

LA NOUVELLE ORGANISATION : un fonctionnement administratif qui a trouvé son allure de croisière...

La répartition des tâches, maintenant appréhendée par tous les acteurs, permet une optimisation du rôle de chacun.

Aux côtés du Responsable de la C.F.A.M.C.

■ P. DORIZON, le Directeur National de l'Arbitrage gère le fonctionnement du HAUT NIVEAU avec son collaborateur privilégié, Francis MULLER, chargé des désignations.

■ F. CHALOUPIY, l'administrateur, a la lourde tâche de la gestion quotidienne, particulièrement de l'information interne qui avait été ciblée comme une priorité du fonctionnement.

■ Hors le président de la C.F.A.M.C., le groupe administratif, est composé de sept membres. Il gère les réclamations et se répartit l'ensemble du fonctionnement, un investissement de tous les instants :

- P. BERNARDO est chargé de l'intendance de la commission (réunions, fora, séminaires, stages de début, mi ou fin de saison sur les trois composantes du Haut Niveau, formations diverses ou filières des niveaux...),

- C. BECAVIN est "l'informaticien" chargé du développement du site, onglet "arbitrage",

- C. GRANNIER est la statisticienne qui suit les infos apportées sur F.B.I. par les départements,

- P. SIGOT et R. MERCUEL font les suivis des différentes feuilles de marque et des avertissements envoyés aux officiels sur le non respect des consignes,

- P. BLANCHIER est venue renforcer le groupe et effectue les suivis concernant l'application de la "CHARTRE".

■ Outre sa mission première de formation et de suivi technique des C.D.A.M.C. et C.R.A.M.C., le groupe des arbitres professionnalisés et "Formateurs de Formateurs", a reçu différentes missions de développement sur le territoire :

- C. DELAUNE est responsable de l'organisation de la journée de l'arbitrage et des relations avec les partenaires BUT et LA POSTE en collaboration avec la communication fédérale,

La Commission des Arbitres, Marqueurs et Chronométrateurs

par Jacques Deneux

- F. LEPERCQ est chargé de la formation dite "filère des niveaux"
- A. HAMZAOU est le formateur de formateurs de la Zone "océan indien" et assure les relations avec les fédérations affinitaires.
- Y. JEANNEAU est le responsable des camps d'été,
- N. MAESTRE a la responsabilité du développement de l'application des techniques modernes,
- E. VIATOR assure les montages "vidéo" nécessaires aux différents stages.

■ Le groupe des répartiteurs, nationaux ou de Zone, associé aux réunions plénières de la C.F.A.M.C. F. MULLER, H. JOUENNE, J.J. BLONDELLE, S. BRODU, G. LANDY, H. LASFARGUES, J. GRELLIER, P. PRULIERE effectuent un travail de l'ombre très ingrat et particulièrement exigeant. A ceux qui parfois ont des critiques dures autant que faciles, je veux dire combien la crédibilité de l'arbitrage doit à tous ceux qui font fonctionner les désignations des niveaux fédéraux, régionaux ou départementaux.

LE MANDAT DE LA NOUVELLE CHARTRE : la saison des premières applications de pénalités sportives.

Après avoir consulté l'ensemble des acteurs du terrain lors d'un forum qui s'est tenu les 17, 18, 19 juin 2005 au C.R.J.S. de CHARTRES, après la décision de l'A.G. de Bourg-en-Bresse fixant les rapports entre clubs et arbitres, des travaux ont été menés par différents groupes de travail... et de nombreuses collaborations ont été obtenues par courriers ou téléphone.

C'est la C.F.A.M.C. qui établit le document final proposé au Comité Directeur de décembre 2005.

La nouvelle Charte de l'arbitrage est entrée en vigueur dès la saison 2006-2007 après que les sanctions eussent été débattues au cours du Forum précédant l'A.G. de SAINT-MALO puis adoptées par le Comité Directeur. La charte devait rompre avec certaines habitudes, être incitatrice de formation et déclinable sur la totalité du territoire dont il n'est pas besoin de souligner ici l'hétérogénéité.

La communication s'est avérée d'autant plus délicate que les (bonnes) volontés n'étaient pas nécessairement au rendez-vous. Beaucoup de questions furent posées qui mettaient le plus souvent l'accent sur "le préjudice" infligé aux arbitres.

Tous les acteurs ont-ils compris que la Charte reste un pacte de solidarité entre les clubs, pacte qui ne peut, en aucun cas, être récupéré à des fins personnelles ? Rien n'est moins sûr !

En même temps que la Charte, les statuts de l'arbitre et de l'O.T.M. ont vu ou revu le jour.

Ces statuts définissent autant les devoirs que les droits de l'arbitre ou de l'O.T.M.

Un accent tout particulier a volontairement été mis sur la nécessité de laisser le jeune arbitre continuer à être "joueur aussi" et sur les conditions à respecter pour que la fidélisation soit au rendez-vous !

La saison 2007-08 est celle qui marque la nécessité de retour au respect de l'implication de tous les clubs dans la détection, la formation, la fidélisation des arbitres.

Un énorme travail de contrôle puis d'application des sanctions a donc été réalisé grâce à l'implication des CDAMC et CRAMC.

La C.F.A.M.C. a, quant à elle, réalisé sa part de travail.

Après l'élaboration d'un tableau dynamique (qui paraît bien simple au final mais qu'il fallait quand même imaginer et mettre en forme !), c'est Paola BLANCHIER, aidée du groupe administratif et des secrétariats, qui a effectué le tableau de synthèse, les appels aux départements retardataires, les rectifications des erreurs apparentes. Les validations faites, chaque structure a dû effectuer sa part de notification aux clubs non en règle.

Les effectifs arbitres sont en progression très nette cette saison. Toutes les formations ne sont pas terminées et tous les nouveaux arbitres ne sont pas comptabilisés. Pourtant nous avons près de 8.500 arbitres répertoriés sur F.B.I. alors que toutes les formations de la saison ne sont pas terminées.

LA FORMATION ET LA FIDELISATION : PRIORITES DU MANDAT...

La Charte a été conçue pour sensibiliser les clubs à la notion de solidarité dans la formation des arbitres.

Pour aider les structures décentralisées dans leur travail de formation, 6 arbitres ont été recrutés afin d'apporter dans les Zones une aide et une cohérence de formation. Leur mission prioritaire est la formation de formateurs.

En formation universitaire sur un diplôme spécifique de septembre 05 à octobre 06, ils apportent depuis, aux différents formateurs déjà impliqués, une aide et une efficacité qui doivent permettre de combler les retards en développant les formations tous azimuts.

Ces formateurs, bien que très sollicités par leurs missions, arbitrent sur le Haut Niveau une ou deux fois chaque semaine. Ils restent donc très engagés sur le terrain et ont déjà entrepris différents travaux structurant les Zones, tissant leur réseau.

Ils sont, l'été, sur les encadrements des camps de formation d'arbitres, jeunes ou moins jeunes.

Lors de réunions mensuelles, ils élaborent la synthèse des travaux à mener, construisent des fiches de formation, réfléchissent sur les programmes des formations, les minima à connaître par niveau...

Si personne ne conteste le bien fondé d'une formation accrue, en qualité comme en quantité, une autre menace plane sur l'arbitrage ! Des abandons précoces font perdre en trois ans l'essentiel des jeunes formés et... encore en apprentissage !...

Les causes, multiples, sont connues de toutes et tous ! Il est nécessaire que soit organisé l'accompagnement de nos jeunes en formation, et que nos recrutements d'arbitres soient complétés en motivant des joueurs, des entraîneurs... Une validation de l'expérience a été mise en place.

LA FORMATION CONTINUE :

LA REDÉFINITION DES NIVEAUX DE PRATIQUE : Ce mandat a vu plusieurs réformes destinées à améliorer le niveau de nos arbitres par une pratique plus fréquente sur les championnats qui correspondent à leur compétence.

C'est ainsi que la NM1, dont le niveau de jeu est souvent souligné, a été rattachée au Haut Niveau, permettant des passages plus aisés entre les différentes divisions.

De la même manière, un corps spécifique d'arbitres de NM2, NF1, espoirs PRO A, a vu le jour. En limitant le nombre des arbitres, les désignations sur le niveau sont plus fréquentes ce qui permet de garder le rythme nécessaire à la compétition.

Des modifications identiques sont intervenues sur les groupes des championnats de France gérés par les Zones ou les Ligues. Le but poursuivi est toujours le même et consiste à créer les conditions de progression.

Un groupe CF3 est créé (ou souhaité !) dans chaque Ligue. Il est composé de "jeunes" potentiels ayant moins de cinq années d'arbitrage. Les championnats de France "jeunes" semblent être un bon terrain de formation.

Il faut signaler la nouvelle part prise par la filière fédérale dans l'accès vers le Haut Niveau. Soutenues par des évaluations de plus en plus efficaces, des passerelles sont organisées y compris pour les accès au Haut Niveau.

LA REFORME DES OBSERVATIONS ET DES ÉVALUATIONS :

Parallèlement aux modifications apportées ci-dessus, le groupe animé par Christophe BRUN a beaucoup travaillé à l'amélioration de la formation continue des arbitres.

Ces trois dernières saisons ont vu l'application des mêmes méthodes d'évaluation sur l'ensemble du Haut Niveau et des championnats de France. La nouvelle méthode sépare totalement l'observation de l'évaluation et semble donner des résultats très pertinents. Elle fait appel à un nouveau concept : celui de la "moyenne" qui veut qu'un arbitrage ou il n'y aurait pas eu de fautes ni de faits particulièrement positifs ou négatifs à souligner serait noté 50/100.

La recherche de la cohérence a été l'objet de différentes formations et regroupements. Six référents (un par Zone) apportent une contribution efficace dans le contrôle de la pertinence de cohérence sur le territoire. Que soit remercié le travail, là encore de l'ombre, effectué par F. MULLER, P. MERLIOT, L. MURILLON, J.M. CHRETIEN, M. GILBERT, A. BUISSON.

Au-delà de la cohérence, un souci d'efficacité a conduit la CFAMC à programmer une formation sur l'entretien d'après match. Sur le site d'ARTIGUES, près BORDEAUX, s'est donc déroulé, en janvier 2008, un stage qui a réuni les efforts de deux commissions :

formation et C.F.A.M.C. Une collaboration qui mérite d'être signalée !!!

Un mandat riche, des années pleines et bien chargées !!!

Je n'aurais garde d'oublier de remercier tous ceux qui ont œuvré pour que tout se déroule le mieux possible : le secrétariat, les membres de la C.F.A.M.C., les membres du groupe administratif, les formateurs de formateurs... et tous les arbitres dont le rôle ingrat n'est plus à souligner !

BIEN SUR, TOUT NE FUT PAS PARFAIT ! LOIN S'EN FAUT !

La Charte des O.T.M. n'a pas encore pu recevoir l'approbation du Comité Directeur, la redéfinition des responsabilités de formation et de désignation

des O.T.M. n'a connu que son dernier étage, celui de la Pro.A. Tous mes remerciements à JEF pour la gestion réussie de ces désignations. Des avancées doivent, par ailleurs, se faire dans les relations avec les entraîneurs, voire les dirigeants...

On pourra aussi revoir la pyramide indemnitaire afin de gommer quelques disparités... Et sans doute beaucoup d'autres points à conforter ou inventer !... Mais Paris ne fut pas construite en un jour ni en un seul jet... Telle qu'elle a fonctionné, la C.F.A.M.C. a souhaité répondre, au moins dans les grandes lignes... à la commande reçue du Comité Directeur, en février 2005. Tous ceux qui se sont dépensés sans compter espèrent avoir, au moins partiellement, réussi. Pour terminer, j'adresse mes félicitations

les plus sincères à Chantal JULIEN qui sera, une fois de plus, "le porte drapeau" du basket français en CHINE. Nous lui souhaitons les meilleurs jeux olympiques qu'elle puisse espérer... nous la suivrons avec les yeux de Rodrigue... ■



PRÉAMBULE

Dans un souci de simplification et de clarification du droit, le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports a souhaité réunir au sein du code du sport l'ensemble des textes législatifs et réglementaires relatifs aux activités physiques et sportives. La partie législative du code du sport a fait l'objet d'une publication au sein de l'ordonnance n° 2006-596 du 23 mai 2006.

La partie réglementaire du code du sport a été publiée en annexe au décret n° 2007-1133 du 24 juillet 2007 (JO du 25 juillet 2007).

Pour le décret buts :

■ Le décret du 24 juillet 2007 précité abroge (article 7, 30°) le décret n° 96-495 du 4 juin 1996 fixant les exigences de sécurité auxquelles doivent répondre les cages de buts de football, de handball, de hockey sur gazon et en salle et les buts de basket-ball.

■ Le décret du 4 juin 1996 a fait l'objet d'une codification à droit constant au sein du livre III titre II chapitre II section 3 de la partie réglementaire du code du sport.

■ Les dispositions du décret du 4 juin 1996 et de ses annexes I et II sont reprises respectivement aux articles R. 322-19 à R. 322-26 et dans les annexes III-1 et III-2 de la partie réglementaire du code du sport.

La Commission Fédérale Salles et Terrains

par Claude Authié

En conséquence l'article 4-6-d) du règlement Salles et Terrains relatif à la demande de classement fédéral a été modifié.

La gestion des salles sur la base FBI (module salle) sera dorénavant gérée via Internet. Si l'ergonomie de la base reste la même, des modifications complémentaires seront apportées à FBI salles dans le cadre du classement fédéral au regard des critères techniques lors de la saisie des données.

Un guide (didacticiel) d'utilisation de FBI salles sera édité et envoyé à l'ensemble des responsables Salles et Terrains territorialement compétent.

1. FBI SALLES / STATISTIQUES SALLES AU 21/04/2008

→ 7.066 salles référencées
→ 3.055 salles classées par la CFST
→ H1 : 2.465 (dont 68 dossiers avec réserve(s))
→ H2 : 490 (dont 8 dossiers avec réserve(s))
→ H3 : 99 (dont 5 dossiers avec réserve(s))

En 2007/2008 la CFST a procédé 138 classements de salles.

2. RÉUNION COMMISSION FÉDÉRALE DES SALLES ET TERRAINS DU 15 JUILLET 14 DÉCEMBRE 2007

LES MEMBRES DE LA CFST :

- PRÉSIDENT : Claude AUTHIÉ
- ADMINISTRATEUR : Damien HENO
- MEMBRES : Jackie Blanc GONNET - Gwénola GERMAIN - Gilles PIERRET - Jean-Pierre VAILLANT - Alain BLANCHARD - Hubert LEMAITRE.

Dans le cadre du développement des actions de la CFST, Damien HENO suggère à l'ensemble des membres un plan d'action 2007/08. Celui sera matérialisé par un tableau de bord afin

de favoriser les actions de la CFST selon un calendrier défini par les membres.

Ce plan d'action s'inscrit dans une réelle démarche de conseil et d'expert auprès de tous les acteurs impliqués par les équipements sportifs (licenciés, comités départementaux, ligues régionales, clubs, collectivités, Etat, Architectes, industriels...) afin d'être consulté dans chaque domaine des salles et terrains. (Réglementation, dossiers CNDS, programmation, normes, lois et décret,...). Chaque membre de la CFST doit pouvoir apporter ses compétences personnelles dans les différents domaines des salles et terrains (Buts, sols, ERP, relation collectivité, programmation, éclairage...).

La finalité de ce plan d'action étant de faire évoluer le Guide des Salles et Terrains (édité en mars 2007) afin de répondre à l'ensemble des questions posées sur le domaine des équipements sportifs.

Une réunion annuelle avec les responsables régionaux (CRST) doit également être programmée pour faire remonter les informations CD / LR. Celle-ci aura également pour objet d'impliquer les ligues régionales sur la problématique du classement fédéral (statistiques sur chaque région, élément cartographique).

LES AXES DE TRAVAIL AINSI QUE LES THÈMES ABORDÉS :

- Veille juridique et réglementaire sur le ERP (responsabilité de l'organisateur)
- Suivi des consultations de la CFST
- Suivi réglementaire et norme sur les buts
- Action plus globale soit menée sur le développement durable, la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) en rapport avec la construction d'un équipement sportif

- Suivi réglementaire et proposition d'aménagement pour les terrains extérieurs
- Relation avec les collectivités
- Suivi réglementaire et norme sur l'éclairage
- Évolution, valorisation et diffusion du guide salles et terrains
- Suivi et mise à jour de la Base FBI salle
- Relation avec les CRST et CDST pour FBI (comment monter un dossier de classement fédéral, statistiques annuelles, utilisation locale de FBI salle)
- Question relative à l'architecture et au bâtiment (coût de construction)
- Relation avec le Ministère Jeunesse et Sport (évolution des classements fédéraux).
- Élaboration d'un schéma directeur des équipements (cohérence des projets CNDS)
- Formation salles et terrains (université d'été).

L'ensemble des membres de la CFST a été favorable à l'idée de mener à bien ce plan d'action. Reste à définir précisément ces actions en fonction des compétences de chacun.

3. DOSSIERS CNDS ÉQUIPEMENTS

Les ligues régionales et comités départementaux sont invités à faire connaître et à soutenir les projets d'équipements sportifs sur leurs territoires (construction, réhabilitation). Si ces projets font l'objet d'une demande de subvention au titre du CNDS Equipement (jusqu'à 20% du montant subventionnable), la FFBB à la possibilité d'émettre une priorité sur certains projets favorables au développement de la pratique. Les dossiers non soutenus par les comités et les ligues ne pourront être soutenus par la FFBB... ■



La Ligue Féminine de Basket

par Jean-Pierre Siutat

fête du basket féminin dont on parle grâce à une communication volontairement décalée, et à ses projets innovants, tel que la mise en place de LFB TV.

- 10 années au cours desquelles la LFB s'est positionnée de façon originale en faveur de la promotion des fonctions éducatives et sociales du sport par un partenariat fort avec la Fondation du sport.

- 10 années à l'issue desquelles la Ligue Féminine se trouve aujourd'hui à un tournant qu'elle doit négocier intelligemment et efficacement pour continuer à grandir et promouvoir le basket féminin de haut niveau : l'ère où les équipes françaises dominaient les compétitions européennes est bel et bien finie malgré, cette saison encore, un parcours exemplaire de l'équipe de Bourges qu'il convient de féliciter une nouvelle fois.

Le différend intervenu entre les clubs lors de l'Open a malheureusement pesé tout au long de la saison, empêchant la LFB de mener à bien toutes les actions qui avaient été présentées l'an dernier dans la feuille de route

validée par les clubs en mars 2007.

Parmi les faits marquants de cette saison, il convient de souligner :

- Une organisation sans faille de l'OPEN, avec un public toujours plus nombreux : 7.000 personnes sur les 2 jours.
- Un portail internet reloué permettant aujourd'hui de fidéliser une "communauté LFB" et demain par la possibilité donnée aux clubs de mutualiser leur propre site internet.
- Après les tests réalisés l'an passé avec succès, un planning portant à 13, le nombre de matches diffusés sur internet par LFB TV, grâce à un soutien financier particulier de la FFBB : l'audience mesurée encourage à poursuivre ce projet, avec en parallèle le développement de la dimension marketing qui doit l'accompagner pour le rendre définitivement viable.
- Le programme social "Marraines de Cœur" se poursuit et va être développé à l'échelon européen avec la FIBA Europe ; un nouveau partenariat conclu entre la Fondation du sport et la LFB

porte sur un programme de nutrition

appelé "Bien manger c'est bien joué".

- La simplification des règlements de la LFB, favorisant une meilleure articulation avec les règlements généraux de la FFBB.
- Une réflexion sur l'organisation géographique des clubs de LFB à approfondir.
- La création d'outils de communication à destination des clubs afin de les aider dans leur recherche de partenariats financiers.

Pour la saison prochaine, la LFB devra accroître sa valeur ajoutée auprès des clubs par une démarche innovante de marketing mettant en avant les nombreux atouts dont dispose la LFB.

Parallèlement, les clubs devront poursuivre leur structuration et trouver le mode d'organisation le plus efficient en faveur de la formation.

Je remercie l'ensemble du personnel de la LFB, toujours pleinement motivé, qui a poursuivi, pour cette 10^e saison, ce travail de développement nécessaire aux objectifs que souhaite atteindre notre jeune ligue féminine. ■



La Commission Contrôle de Gestion par Serge Gérard

Je profite de ce rapport pour lancer un cri d'alarme... Il est temps pour certains de ramener "les pieds sur terre", d'arrêter l'inflation des salaires, de respecter les règlements fédéraux, et de rééquilibrer leur budget pour éviter des "lendemains difficiles ou catastrophiques".

Saison 2006/07 - Ventilation des produits par nature				
Recettes spectateurs	Moyenne	54 K€	4 %	-2 %
Subventions	Moyenne	675 K€	54 %	0 %
Partenariat	Moyenne	472 K€	38 %	+2 %
Autres produits	Moyenne	44 K€	4 %	0 %
Total des produits	Moyenne	1245 K€		

Saison 2006/07 - Ventilation des charges par nature				
Charges de personnel	Moyenne	876 K€	70 %	+2 %
Déplacements	Moyenne	112 K€	9 %	-1 %
Activités sportives	Moyenne	92 K€	7 %	-1 %
Autres charges	Moyenne	174 K€	14 %	0 %
Total des charges	Moyenne	1254 K€		

■ B. CLUBS DE NM1

Pour les clubs de NM1, la situation financière moyenne reste positive et les engagements pris entre les Présidents, Trésoriers et la CCG ont été dans l'ensemble strictement respectés.

Saison 2006/07 - Ventilation des produits par nature				
Recettes spectateurs	Moyenne	28 K€	5 %	-4 %
Subventions	Moyenne	357 K€	57 %	+9 %
Partenariat	Moyenne	200 K€	32 %	-3 %
Autres produits	Moyenne	40 K€	6 %	-2 %
Total des produits	Moyenne	625 K€		

Saison 2006/07 - Ventilation des charges par nature				
Charges de personnel	Moyenne	373 K€	61 %	-4 %
Déplacements	Moyenne	79 K€	13 %	+3 %
Activités sportives	Moyenne	60 K€	10 %	0 %
Autres charges	Moyenne	99 K€	16 %	+1 %
Total des charges	Moyenne	611 K€		

■ C. CLUBS DE NF1 ET NM2

La fiche contrat reste utilisée par une majorité de clubs et seuls quelques uns qui répondent aux cahiers des charges ont demandé une étude plus fine et un déplafonnement de leur masse salariale (4 dont 2 accords en NF1 et 7 dont 4 accords en NM2).

La CCG a, pendant la saison 2007/08, continué son travail basé certes sur le contrôle financier des clubs fédéraux mais aussi et surtout sur l'aide qu'elle peut apporter dans ce domaine aux comptables et trésoriers.

Le but est simple : les budgets des clubs augmentent sans cesse, les aides des partenaires institutionnels et privés grimpent ; il faut que la comptabilité des clubs soit claire, précise et techniquement la plus irréprochable possible afin de présenter à tous ces sponsors "privés et publics" des demandes crédibles et de justifier une utilisation optimum des aides apportées.

■ A. CLUBS DE LFB

Pour la saison 2007/08, on constate pour les clubs de LFB une dégradation moyenne importante des finances et si on excepte le cas de Bourges dont la situation financière reste exceptionnelle, on arrive à un déficit cumulé sur 6 clubs de près de 2 millions d'euros !!!

Dans le deuxième cas, la masse salariale de ces clubs est établie par la CCG en fonction des produits déclarés et justifiés et des charges prévues.

■ D. AUTRES DIVISIONS

48 clubs (2 par poules) ont à nouveau été contrôlés afin de leur procurer une aide à la tenue de leur comptabilité et une vérification des règlements financiers pour ces divisions. Il est rappelé que ces associations ne peuvent pas signer de contrats avec leurs joueurs et que les seules indemnités possibles sont celles inscrites dans l'article 724.

■ E. CONCLUSIONS

Pour la saison 2007/08, la Commission de Contrôle de Gestion a reçu individuellement 38 clubs dont certains plusieurs fois. La commission s'est réunie 16 journées entières pour ces réceptions et la réunion plénière des 9, 10 et 11 juin rendra les dernières décisions d'engagement des clubs et d'encadrement des masses salariales pour la saison 2008/09.

Une journée de préparation a été consacrée le 4 avril aux clubs de NM2 et de NF1, susceptibles de monter à l'échelon supérieur afin de les préparer pour leurs échéances futures. 13 clubs ont répondu à notre invitation.

Tous mes remerciements iront aux Présidents, Trésoriers, Comptables des clubs qui se sont associés à nos travaux, et aux membres permanents de la CCG qui sont venus apporter leurs compétences pour un bon fonctionnement de la Commission dans l'intérêt de tous nos clubs fédéraux. ■



Le Conseil des Jeunes par Françoise Huet

riches et accompagnés de divers événements tout au long de la saison.

En Août 2007, nous avons commencé à travailler sur le lieu. Nous avons fait un beau départ avec le Comité de l'AUBE et la Ligue de Champagne-Ardenne, mais les jeunes du Conseil étaient plus nombreux à venir du Nord et faisaient une proposition intéressante avec les installations du NOVOTEL de LILLE.

Jusqu'en Janvier, tout le monde s'est afféré pour préparer la plaquette de présentation que notre Président Yvan MAININI avait complété d'un message d'accompagnement.

A l'heure des inscriptions et jusqu'au 07 mars, tout le monde espérait voir la liste grandir.

Les membres du Conseil ont préparé leurs sujets avec la Commission de Formation et mis en place des tables rondes sur les sujets majeurs concernant le rôle des dirigeants à la fédération Française de Basket ball.

Le bilan a été lourd de conséquences tant pour le moral des troupes laborieuses que pour les 14 inscrits (6 de la Ligue Nord/Pas-de-Calais, 3 de la Ligue du Lyonnais, 1 de la Ligue de Provence - 1 de la Ligue Côte d'Azur, 1 de la Ligue Île-de-France et 2 de la Ligue Aquitaine.

qui ont du trouver une occupation sur ce week-end de Pâques !!!

Les jeunes du Nord/Pas-de-Calais ont fait une Journée Jeunes Dirigeants qui a permis par la suite de préparer les élections et de motiver les candidatures.

TOUS LES ESPOIRS NE SONT PAS PERDUS !!!

■ Des contacts ont eu lieu par la suite et quelques Ligues et Comités sont dans la démarche de création d'un Conseil des Jeunes local : Ligue du Lyonnais sous la houlette de Sandrine SARRIO, la Ligue du Nord/Pas-de-Calais avec Steeve LAGRENEZ, Olivier DERUVEZ et Matthieu HOSSELET, la Ligue des Pays de la Loire à l'initiative d'un groupe de jeunes qui souhaitent s'investir et le Comité du Gard qui sollicitera le Conseil des Jeunes par l'intermédiaire d'Arnaud PETITBOULANGER.

■ Cette démarche est déjà validée par la Ligue Champagne Ardenne et son Président. Cette saison un Conseil des Jeunes Régional a mis en place une réelle démarche projet à l'initiative de François-Xavier FAVAUDON.

■ Un membre du Conseil a intégré la Formation Universitaire de Nanterre :

Gérald NIVELON, doyen du groupe et dirigeant très investi a entrepris de suivre une formation proposée par la Fédération Française de Basket Ball. Bonne chance et lui !

■ Carole DESCAMPS a intégré le groupe de rédaction du Basket Mag de la Ligue d'Aquitaine de Basket Ball tout en gérant son école d'arbitrage dans un club de la banlieue Bordelaise.

PROJETS ET ACTIONS À VENIR

Le groupe continue ses actions car il participera pour une partie aux Universités d'été 2008 qui se dérouleront à ARTIGUES près BORDEAUX du 23 au 28 août 2008.

Cette UE est destinée aux nouveaux et jeunes dirigeants qui vont rentrer dans les Ligues et les Comités à l'occasion des élections de cette fin de saison.

Les membres du Conseil travailleront avec la Commission Fédérale de Formation pour promouvoir cette Université à l'occasion de l'Assemblée Générale de DEAUVILLE à l'occasion du FORUM du vendredi. Leur participation sera attendue à l'accueil des participants et au déroulement des tables rondes. ■



La Ligue Nationale de Basket

par René Le Goff

I. LES GRANDES ACTIONS : 7 FAITS MAJEURS

1. **Nouvelle Ligue** (poursuite des travaux sur la nouvelle ligue – définition des contours du 2^{ème} niveau). Nouvelle Ligue prévue pour la saison 2009-2010.

2. **Poursuite pour la saison 2007-2008 d'un partenariat avec la Fondation de l'Avenir** dont l'objet est la recherche médicale appliquée. De nombreux échanges ont eu lieu entre cette institution et la LNB dont le point d'orgue a été la journée de championnat dédiée au partenariat entre les deux institutions.

3. **Événements de la LNB :**
La LNB a organisé au cours de cette saison **546 matches de saison régulière en PRO A et PRO B** auxquels il faut ajouter les 240 matches Espoirs et les play-offs des deux divisions professionnelles. D'autres événements ont ponctué cette saison 2007-08 :

➔ Organisation de la 2^{ème} édition du **Match des Champions** opposant le Vainqueur du Championnat de France PRO A 2007 (Roanne) au vainqueur de la coupe de France 2007 (Pau-Orthez), avec le club de Pau-Orthez comme vainqueur de la 3^{ème} édition.

➔ Organisation du 22^{ème} **All Star Game** à Bercy.

➔ Organisation de la 6^{ème} édition de la **Semaine des As** à Toulon (bonne affluence sur les 4 jours : 15 458 spectateurs)

➔ Organisation de la **Journée de l'Avenir** en partenariat avec la Fondation de l'Avenir. L'ensemble des clubs de PRO A ont participé à cette journée lors du week-end du 4-5 avril 2008 en associant leur rencontre avec un ensemble de manifestation lié au partenariat LNB – Fondation de l'Avenir. Les clubs de PRO B ont aussi participé activement à la manifestation.

➔ Organisation de la **Soirée des Trophées** le 17 mai 2008.

➔ Organisation de la 3^{ème} édition du **Trophée du Futur** à Chalon-sur-Saône du 30 mai au 1^{er} juin 2008.

➔ Organisation de la 4^{ème} édition des **Finales des championnats de France PRO A et PRO B** à Bercy le 15 juin 2008.

4. **Poursuite des travaux de la Commission Paritaire** suite à la signature de la convention collective du basketball professionnel du 12 juin 2005.

5. **Renforcement de l'action de la DNCCG.**

6. **Diffusion sur Sport + :** augmentation de l'audience sur Sport +, diffusion des retransmissions le vendredi soir (**30 retransmission en saison régulière**, couverture complète de la Semaine des As avec 7 matches, 6 matches de play-offs et diffusion des finales **en direct sur Canal+** pour la PRO A et Sport + pour la PRO B).



7. **Marketing :** Amélioration de l'image de la LNB et des clubs, mise en place de LNB TV, mise en place d'un règlement sur les tenues des équipes, mise en place d'un protocole d'introduction des matches dans chacune des salles de PRO A et de PRO B, programmes de formation des clubs.

II. LE BILAN QUANTITATIF

1. **Les joueurs de PRO A et de PRO B :**
567* joueurs qualifiés en 2007/08 :
298* joueurs qualifiés en PRO A
269* joueurs qualifiés en PRO B
* (au 15/04/08)

2. **Affluences à la fin des rencontres de la phase aller**

- En PRO A les affluences à mi saison sont en augmentation par rapport à la saison 2006-07 (3 248 spectateurs en moyenne) avec un nombre moyen de 3 364 spectateurs. En PRO B l'affluence à mi saison est légèrement inférieure à ce avec un nombre moyen de spectateurs 1 599 spectateurs à comparer avec les 1 666 spectateurs en moyenne en 2006-07.
- Ces données démontrent l'attractivité accrue de nos compétitions et notamment de la PRO A ; l'incertitude du résultats est une cause de ces bonnes affluences.

3. **Le Basket et les médias**

- Télévision: Diffusion de matches par Sport + (**30 diffusions** sur la saison régulières auxquelles il faut ajouter les **7 matches de Semaine des As, 6 retransmissions des Play-offs**). La finale de PRO A s'est tiendra en direct sur Canal + et celle de PRO B sur Sport +.
- Radio : forte couverture avec RMC Info, matches commentés en directs, Podcast RMC Info.
- Internet : développement du Site Internet de la LNB avec l'enrichissement apporté par LNB TV (portail vidéo, podcast, newsletter...)
- Presse spécialisée : Maxi-Basket, Basket News, collaboration sur le DVD spécial Semaine des As avec Basket-News
- Supports divers : DVD des 20 ans, livre des 20 ans, média guide...

4. **La saison 2007-2008**

La saison 2007-2008 constitue une étape importante dans le développement du basket professionnel. Le Comité Directeur de la LNB dans le cadre de la réflexion vers la nouvelle ligue a décidé de maintenir pour les saisons à venir le nombre de **16 clubs en Championnat de France PRO A et de 18 clubs en Championnat de France PRO B**. S'agissant des compétitions et de ses événements, la LNB a poursuivi le mouvement impulsé la saison passée par l'organisation de la seconde édition du **match des champions** opposant le Vainqueur du Championnat de France PRO A 2007 (Roanne) au vainqueur de la Coupe de France 2007 (Pau-Orthez). Le **All Star Game** a de nouveau connu un

retentissant succès à Bercy le 29 décembre 2007. Cette manifestation s'est déroulée devant plus de **14 500 spectateurs**, à guichets fermés. La prochaine édition du **All Star Game 2008 se déroulera fin décembre 2008** et s'annonce encore plus prometteur et innovant.

La LNB a organisé à **Toulon la sixième édition de la Semaine des As**. Les retombées de cette manifestation ont été extrêmement positives pour la LNB. L'affluence de cette édition a été excellente en s'établissant à **15 458 spectateurs sur les 4 jours**. De plus l'événement fut couvert par Sport+ dans son intégralité. La famille du basket fut réunie à Toulon et de nombreuses manifestations ont eu lieu autour de l'événement (tournois de jeunes, formations...).

L'édition 2009 aura lieu au Havre.

Le club de Chalon-sur-Saône organise cette année la **quatrième édition du Trophée du Futur sur la formule Semaine des As** mettant aux prises les meilleures équipes Espoirs.

Le samedi 15 juin 2008, la quatrième édition de la finale du championnat de France PRO A et PRO B se déroulera à Bercy et sera télévisée en direct sur Canal + pour la PRO A et sur Sport + pour la PRO B. Nous espérons égaler l'affluence de la 3^e édition de la Finale (14 500 spectateurs) et que cette édition soit aussi somptueuse que l'édition 2007.

La LNB a facilité les travaux de la Commission Paritaire en charge de la mise en œuvre de la convention collective du basket professionnel. Cette commission réunit les représentants du Syndicat National des Basketteurs, du Syndicat des Coaches de Basketball et de l'Union des Clubs Professionnels de Basket. La Commission Paritaire complète et fait évoluer les textes en fonction des accords des partenaires sociaux ; la LNB doit adapter ses règlements en fonction des décisions prises.

L'action de la DNCCG (Direction Nationale de conseil et de contrôle de Gestion) a été renforcée par des modifications réglementaires et la transmission d'éléments de plus en plus précis sur la gestion des clubs.

5. **Les évolutions prévues en 2009**

- Poursuite du développement de la LNB et renforcement des structures de la LNB
- Mise en place de la Nouvelle Ligue (poursuite des travaux)
- Pérennisation et renforcement des événements organisés par la LNB (Trophée des Champions, All Star Game, Semaine des As, Trophée du futur et Finales du championnat)
- Développement de la Communication de la LNB via ses différents supports.

III. LE BILAN SPORTIF

➔ **Pour les Clubs de PRO A**

A trois journées de la fin de la saison régulière la lutte est acharnée entre quatre clubs pour la pôle position en play-offs : Nancy, Le Mans, l'ASVEL et Roanne. Derrière, la lutte pour les dernières places qualificatives pour les play-offs est acharnée plus que jamais.

Ce championnat sera disputé et aura un intérêt sportif jusqu'à la dernière journée à tous les niveaux. Cette saison a vu le maintien des play-offs des 8 meilleures équipes de la saison régulière. Cependant 2 clubs seront relégués en PRO B et la fin de championnat s'annonce palpitante.

➔ **Pour les Clubs de PRO B**

Les premières places sont extrêmement disputées avec 4 clubs qui se disputent la première place de saison régulière, synonyme d'avantage du terrain et surtout d'accès direct à la PRO A. Rien n'est acquis à trois journées de la fin, et cette saison de PRO B est l'une des plus serrée de son histoire. Tout comme la PRO A, la qualification en play-offs se jouera jusqu'à la dernière journée. Deux clubs seront relégués en NM1.

Huit équipes participeront aux play-off. Le vainqueur de ces play-offs sera désigné Champion de France de PRO B et sera le deuxième club à accéder à la PRO A.

➔ **La compétition espoirs a été aussi très relevée**

La saison 2007-2008 est actuellement plus serrée que les années précédentes avec Le Havre, Dijon et Gravelines-Dunkerque qui se disputent la première place du Championnat Espoirs PRO A. Les huit meilleures équipes espoirs de PRO A disputeront le Trophée du Futur dont la formule est calquée sur la Semaine des As ; cette compétition sera organisée par le club de CHALON-SUR-SAÔNE et se déroulera le 30, 31 mai et 1^{er} juin prochains.

➔ **La Semaine des As**

Le club de la CHOLET BASKET a gagné son premier trophée en dominant la surprise du début saison, la JA VICHY confirmant ainsi sa très bonne saison. Les spectateurs ont pu assister à 4 jours de très haut niveau dans une enceinte du Palais des Sports de Toulon remplie et acquise au basket.

➔ **Le All Star Game**

Le All Star Game à Bercy s'est déroulé devant plus de 14 500 spectateurs, dans une grande fête et un show exceptionnel.

➔ **Les Compétitions Européennes**

Les résultats des clubs Français en compétitions européennes se sont avérés décevants cette saison.

Le club de la Chorale de Roanne n'a pas été loin d'accéder au TOP 16 (deuxième phase) de l'EUROLEAGUE en tenant tête à de nombreux grands clubs européens. Le club du Mans a eu plus de difficulté mais s'est incliné 3 fois de moins de 3 points.

Les clubs de Pau-Orthez, Chalon-sur-Saône, Strasbourg, Nancy et Lyon-Villeurbanne ont participé à l'édition 2007-2008 de l'ULEB Cup. Certains n'ont pu s'extirper de la phase de poule (Pau-Orthez, Strasbourg et Nancy) et les autres n'ont pu passer les 16^{èmes} de finales (Chalon-sur-Saône et Lyon-Villeurbanne).

Enfin, les clubs français engagés en FIBA EURO CUP (Cholet et Gravelines) ont connu diverses fortunes. L'équipe de Cholet s'est qualifiée pour la troisième phase de la compétition.

IV. LES ENJEUX DE LA SAISON 2007-08

Les enjeux de la saison 2008-09 sont considérables pour le basket professionnel. Cette saison sera une saison charnière dans la mise en place de la nouvelle ligue et la structuration des clubs professionnels.

La LNB poursuivra son développement et renforcera ses structures. Elle pérennifiera et renforcera ses compétitions. Elle préparera également la mise en place de la nouvelle ligue. ■



DÉPARTEMENT DU HAUT NIVEAU

Équipe de France A masculine

Alors qu'elle avait démontré sa capacité de réaction à l'Euro 2005 et au Mondial 2006, dans des situations très difficiles, L'Équipe de France s'est totalement effondrée en Espagne lors du championnat d'Europe. Un Euro raté ne tient à rien et la France en a fait la cruelle expérience lors des différentes phases de la compétition. Battue par la Russie lors du match couperet des quarts (75-71), les tricolores ne trouveront jamais les ressources nécessaires pour venir à bout de la Croatie et de la Slovaquie lors des matches de classement. Éliminée de la course olympique, la France est désormais contrainte de repasser en septembre par les phases de qualification pour l'Euro 2009 (Pologne).

Équipe de France A féminine

La Lettonie, un quart de final à priori jouable pour les françaises, s'est révélé être un véritable piège (62-66), privant les bleues de la demi-finale. Par la suite, contre la Lituanie, malgré une confortable avance au score, les françaises laisseront leurs adversaires revenir et les coiffer au poteau (55-41), le rêve TPO s'envolant définitivement avec cette défaite. Le moral en berne L'Équipe de France ne parviendra pas à faire illusion lors du dernier match face à la Belgique. Il faudra la aussi repasser par les qualifications pour rejoindre l'Euro 2009.

Équipe de France des 21 ans et moins féminine

En battant les Russes en poule sur leur terrain les jeunes tricolores avaient affiché leur intention dès le début de la compétition. Aussi la défaite en demi finale contre l'Australie fut une énorme déception. Mais les joueuses démontrèrent une grande force mentale pour dominer une nouvelle fois la Russie dans une salle archi-comble et s'octroyer une belle médaille de Bronze.

Équipe de France des 20 ans et moins masculine

Privée des éléments les plus talentueux retenus par le Mondial des 19 ans, les tricolores n'ont pas été à la fête lors de l'Euro disputé à Gorizia (Serbie). Si les Bleuets sont parvenus à sortir d'une première poule difficile (Hongrie, Slovaquie, Serbie), ils manquèrent par la suite d'expérience pour s'imposer

La Direction Technique Nationale par Jean-Pierre de Vincenzi

dans les fins de matches serrées (Turquie). Grâce à leurs deux dernières victoires face à la Géorgie et la Croatie les français terminent à la 9^e place.

Équipe de France des 20 ans et moins féminine

Avec un groupe dont cinq joueuses avaient participé quelques jours auparavant au Mondial Monde, les françaises ont à nouveau remporté une médaille de Bronze. C'est la Serbie qui avait barré la route des françaises en demi-finale, mais une nouvelle fois les jeunes tricolores firent preuve d'une belle réaction pour empocher la médaille de Bronze.

Équipe de France des 19 ans et moins masculine

La génération championne d'Europe cadets et juniors rêvait d'un titre mondial. A Novi Sad, en Serbie elle a dû se contenter d'une médaille de bronze. Une défaite de peu en demi-finale face aux USA (75-78) après avoir dominé l'adversaire une grande partie de la rencontre privera les tricolores de la finale. Mais les champions d'Europe eurent le bon goût de ne pas se désunir pour ajouter une médaille planétaire à leur exploit continental en battant le Brésil (75-67).

Équipe de France juniors (18 ans et moins) masculine

La France visait le podium, mais elle devra se contenter de la 6^{ème} place. Un joker grillé lors de la première phase contre la Lettonie, et la France était condamnée à réussir le sans-faute pour viser les demi-finales. Mais une fin de match cauchemardesque face à la Grèce (81-82) élimine les français de la course aux médailles. Dans la phase de classement, les juniors s'imposent face à Israël et à la Croatie avant de s'incliner contre l'Espagne.

Équipe de France juniors (18 ans et moins) féminine

Deux défaites contre la Russie (68-64) et la République Tchèque (73-77) ont rapidement ruiné les espoirs tricolores lors de l'Euro, malgré une courageuse victoire contre l'Espagne. Dans les matches de classement les françaises s'inclineront face à l'Ukraine (66-67) et termineront à la 7^e place.

Équipe de France Cadettes (16 ans et moins) masculine

Avec une 6^e place à l'Euro (Crète) les cadets ont fait avec les moyens du bord, sachant que le dernier carré de la compétition (Serbie, Espagne, Lituanie, Turquie) était intouchable. Seule frustration, la défaite lors du dernier match contre l'Italie (50-41) qui prive les français de la 5^e place.

Équipe de France Cadettes (16 ans et moins) féminine

Six ans après, les cadettes françaises sont à nouveau montées sur le toit de l'Europe en mettant un terme à la domination espagnole sur la catégorie. Terminant à la seconde place de leur poule, battues uniquement par les espagnoles, les cadettes s'imposèrent en demi-finale face à la Serbie pour retrouver l'Espagne en finale. Mais cette fois-ci la France mettra fin à l'hégémonie espagnole en remportant une magnifique victoire (60-57), et en décrochant la médaille d'or.

LE CENTRE FÉDÉRAL

Le début de la saison 2007-2008 correspond comme chaque année à la fin de l'année scolaire et au début des campagnes estivales de nos équipes nationales jeunes. Celles-ci représentent, faut-il le répéter, l'évaluation de tout le travail effectué au centre fédéral mais également dans les clubs et leurs centres de formation. La poursuite du double projet : sportif et scolaire, s'est encore, cette année concrétisée par une réussite totale des stagiaires du CFBB ayant passé leur baccalauréat.

En ce qui concerne la composante sportive vingt huit des quarante sept stagiaires du centre fédéral ont porté le maillot national confortant par leur prestation le rang de troisième nation européenne au regard des résultats des équipes de jeunes.

Le centre fédéral n'étant qu'une étape dans la carrière des joueuses et joueurs, Patrick BEESLEY continue son délicat travail d'orientation des stagiaires vers les clubs pour que nos jeunes espoirs poursuivent leur formation et arrivent à maturation dans les meilleures conditions. En 2007, les six garçons sortants ont intégré un club de Pro A tandis que six filles sur sept ont alimenté les effectifs des clubs de la ligue féminine.

Pour la saison 2007-2008 le nombre des stagiaires du CFBB a été augmenté de trois éléments, constituant ainsi un groupe de cinquante stagiaires répartis en fonction des besoins dans les quatre collectifs engagés dans les championnats nationaux.

Le départ en cours de saison de François GOMEZ a entraîné une réorganisation de l'encadrement des équipes. Cette réorganisation a été facilitée par le nouveau mode de fonctionnement du centre qui repose sur la notion de travail par collectifs, masculin et féminin.

Le travail engagé sur l'harmonisation de contenus de formation pour la catégorie d'âge du CFBB (15-18 ans) a été finalisé cette saison sous la coordination de Jacques Commères.

Enfin, les effets de la rénovation de l'INSEP, engagée par le précédent Ministre de la Jeunesse et des Sports, ont commencé à se faire sentir. Les différents chantiers ouverts sur le site, s'ils sont porteurs d'espoirs de pouvoir bénéficier d'un véritable outil digne des enjeux du haut niveau de demain, vont nécessairement obliger l'encadrement du CFBB à faire preuve, plus qu'habituellement de patience et d'abnégation pendant les deux saisons à venir.

DÉPARTEMENT DES MISES EN PRATIQUE

Managements des CTS

• **MOUVEMENTS :** La gestion des Postes de CTS demeure délicate et les perspectives d'évolution des ressources humaines au sein de la fonction publique ne nous engagent guère à l'optimisme.

Aucune arrivée dans le corps des CTS (1 poste au concours en 2007 : non pourvu).

A signaler les titularisations de Grégory MORATA (Alpes), Fabien PERRIGAULT (Bourgogne), Jean-Pascal BOISSE (Languedoc-Roussillon) et Francis PEDRON (Bourgogne). Départ de Philippe GALLARD (Pays de la Loire).

• SÉMINAIRES :

Cinq stages ont été organisés durant la saison 2007/2008, l'un regroupant l'ensemble des CTS (Anglet – 17 au 21 Mars 08), et destiné à présenter l'ensemble de la politique de la DTBN, les autres organisés par secteurs et orientés vers des missions plus spécifiques.

A noter que le séminaire des CTS responsables de Pôles espoirs (INSEP – 25 au 27 Octobre 07) fut l'occasion d'inviter les CTF assistants dans ces structures.

Un deuxième séminaire des CTS responsables de Pôles espoirs (INSEP – 10 au 12 Juin 08) avait pour objectif de présenter les "Contenus de Formation" et les "Outils de Programmation" qui seront mis en place dans les Pôles dès la rentrée 2008.

Séminaire des CTS responsables de la Formation de Cadres (Hyères – Toulon 7 au 9 Février 08).

Séminaire des CTS Coordonneurs (Hyères – Toulon 9 et 10 Février 08).

Détection et Formation du Joueur

Mise en place de la nouvelle filière de détection (CIC – CIL – CIZ) en complément des traditionnels TIC et TIL : 90% des Ligues et Comités ont mis en place avec bonheur ce nouveau dispositif. La mise en exergue de l'association COM-PETITION – FORMATION nous conforte dans la poursuite de ce projet. La meilleure prise en compte des joueurs potentiels débutants et des joueurs de grande taille fait son chemin auprès de l'ensemble des techniciens.

Les finales des TIL Minimes se sont déroulées à Lille du 30 avril au 4 mai 2008.

Les finales des TIC Benjamins ont eu lieu à Rodez du 1^{er} au 4 mai 2008.

Le Camp Inter Zone sera organisé pour la 1^{ère} fois au Temple-sur-Lot du 24 au 29 août 08.

550 joueuses et joueurs ont pu profiter de la formation dispensée dans les Pôles Espoirs.

Dans le prolongement du travail réalisé au CFBB concernant les 15/18 ans, un groupe de travail a défini les contenus techniques et les principes de planification destinés à ces structures. Ces contenus ont été présentés à l'ensemble des CTS, et devront être mis en œuvre à la rentrée 2008 avec le concours d'entraîneurs nationaux chargés à la fois d'un soutien pédagogique et didactique concret et dans un deuxième temps, d'une évaluation du fonctionnement des Pôles.

L'Avenir en Grand

Le travail se poursuit dans les différents groupes avec des avancées plus ou moins significatives :

Filière : la mise en place des Camps (Comités ou Ligues) fait émerger une plus grande propension à solliciter les grands, mêmes débutants.

FBI : les "erreurs" de saisie se font un peu plus rares, l'utilisation des toises devrait permettre d'améliorer encore le processus.

Suivi des joueurs : l'utilisation d'une base de données unique des Comités jusqu'au CFBB doit nous aider à plus de cohérence et à un suivi longitudinal plus efficace.

Prédiction de taille : le groupe travaille sur des outils susceptibles d'offrir plus de pertinence dans les prédictions et les perspectives d'évolution des joueurs de grande taille.

Contenus spécifiques : des documents ont été réalisés concernant les caractéristiques à la fois sur le plan technique mais aussi dans la préparation physique des TGG.

Formation de cadres : des modules spécifiques à la formation de ces joueurs sont désormais inscrits dans les différentes formations.

Perspectives

- **Il nous faut continuer à développer et à renforcer les Équipes Techniques Régionales** : environ 80 CTF consacrent plus de 60% de leur activité à des missions d'ordre technique. Leur participation aux projets et aux actions menés par l'ETR est une condition nécessaire et indispensable à la cohérence de la politique technique préconisée par la DTN et à la réussite de sa mise en œuvre sur tout le territoire. Leur formation continue est un outil auquel nous devons attacher la plus grande importance dans l'optique d'une démarche de qualité.

- **Poursuite du projet "L'Avenir en Grand"** à travers ses grandes lignes : amélioration de la saisie des licenciés sur FBI, formation des entraîneurs aux problématiques de formation des grands gabarits, communication autour des réussites, optimisation de la filière, groupe ressource de "spécialistes" TGG, suivi longitudinal des joueurs, amélioration des prédictions de tailles, etc...

- **Mise en place méthodique et rigoureuse des contenus de formation dans les Pôles Espoirs. Formation spécifique des entraîneurs de Pôles pour une efficacité accrue du dispositif et une mise en œuvre rapide.**

DÉPARTEMENT DES FORMATIONS DE CADRES

Les diplômes innovants

La formation de préparateur physique spécialiste en Basket-ball a été réalisée en convention avec l'INSEP. Il s'agit déjà de la cinquième édition de cette formation qui, il est bon de le rappeler, vise à proposer, sous la houlette de Bernard GROSSEGEORGE, des contenus permettant d'améliorer la préparation physique axée sur les exigences de notre discipline, c'est-à-dire, le basketball. Cette année 19 stagiaires ont participé.

Nous avons, par ailleurs, vu les entraîneurs inscrits à la formation du DEPB (Diplôme d'Entraîneur Professionnel de Basket-ball) en relation avec l'INSEP et l'Université de Paris X – Nanterre présenter leur mémoire de fin de formation. Rappelons ici que cette session a été mise en place sur la base de certaines des recommandations d'un groupe constitué de membres de la Fédération, du SCB (Syndicat des Coaches de basketball) et de l'INSEP. Il est bon de rappeler

qu'elle s'inscrit dans la logique globale de la politique de la FFBB après la formation mise en place pour les Formateurs d'Arbitres il y a deux saisons et qu'elle sera suivie de l'édition consacrée aux dirigeants la saison prochaine.

Les CTS et la Formation Initiale

Nous avons procédé au regroupement des CTS Responsables des Formations de Cadres lors de la Semaine des As à Toulon. Celui-ci était axé sur une nouvelle présentation de l'évolution des nouveaux diplômés d'état d'une part et, d'autre part, sur la finalisation du travail engagé il y a un an au regard de la formation initiale (de l'Animateur à l'Entraîneur Régional). Chaque CTS a donc pu prendre possession de la nouvelle version du DVD interactif de la Formation Initiale.

On peut, en effet, se rappeler que la formation initiale, sous son actuelle forme, datait déjà de 10 ans ! Il semblait indispensable de la revisiter sans pour autant la déstructurer dans son intégralité. C'est donc chose faite grâce au travail de l'ensemble des CTS depuis les deux dernières saisons.

Le CQP (Certificat de Qualification professionnelle) et l'Entraîneur Régional

Ce dossier, clairement en relation avec ce qui est écrit ci-après, a été déposé en janvier 2008 et va passer sous les fourches caudines des différentes commissions habilitées dans les nombreux mois à venir.

Il s'agit de faire reconnaître et donc d'inscrire au RNCP (Répertoire National des Certifications professionnelles) le diplôme d'Entraîneur Régional qui constitue le dernier maillon de notre formation initiale.

Un travail a donc été mené depuis plus d'un an en relation étroite avec les partenaires sociaux (et notamment Philippe GASNIER pour le COSMOS et José RUIZ pour le SCB) afin de formaliser un dossier qui mette en évidence la nécessité de valoriser cette formation.

Ainsi, le travail réalisé par les CTS afin de libeller nos formations en termes de référentiels de compétence, de réfléchir aux évaluations, de mieux ancrer les contenus relatifs à la sécurité a permis de déposer ce dossier qui est désormais soumis à l'examen des partenaires sociaux.

Les nouveaux diplômes d'état

Voici l'occasion de tenter d'apporter quelques éléments d'explication à défaut de dispositif définitif.

Cela fait déjà plusieurs années que nous sommes en train de tenter de mettre en place une stratégie en matière d'ingénierie de formation afin d'organiser la répartition de nos formations (diplôme du Brevet Professionnel mais aussi des futurs autres diplômes sur l'ensemble du territoire).

Concernant le Brevet professionnel pour lequel nous avons vu débiter une session pilote à Houlgate, nous indiquons la saison passée que nous avons commencé à participer à la rédaction des arrêtés des futurs diplômes d'entraîneur qui s'intituleront DE (Diplôme d'Etat) et DES (Diplôme d'Etat Supérieur) ; la rédaction de ces arrêtés devant induire, par voie de conséquence la date de fin de mise en place des actuels Brevets d'Etat que nous indiquons pouvoir envisager pour la fin 2008.

Il s'avère que dans le domaine de la formation, le conditionnel soit de rigueur et la prudence de mise.

Comme dans d'autres domaines, la question de la formation aux métiers du sport a été posée très officiellement.

Ainsi, un rapport interministériel a été rédigé afin de mettre en œuvre une forte cohérence de l'offre publique de formation, aussi bien dans les métiers du sport que dans ceux de l'animation. L'idée est d'éviter que des diplômes relevant des différents ministères se superposent.

Cette réorganisation qui a pour objectif de favoriser une plus grande transparence et une "meilleure professionnalisation" des personnes qui s'engagent dans les formations du sport est évidemment pertinente. Elle pose néanmoins le problème de ne pas apporter, à cette heure, de réponses définitives aux licenciés qui sont, à juste titre, en attente des nouvelles formes de diplômes, d'organisation, de contenus... depuis plusieurs années déjà.

Nous suivons donc de très près ce dossier des plus sensibles pour notre discipline et avons collaboré de manière très forte à la démarche du CNOSF qui a consisté entre février et mai 2008 à émettre des propositions unitaires afin de renforcer, entre autres, le rôle des fédérations pour leur propre discipline.

Cela implique que pour l'instant les BE existent toujours, que nous avons suspendu la rédaction des DE et DES dont nous parlons jusqu'ici et que nous informerons les licenciés dès que l'architecture définitive sera entérinée.

La formation permanente

Nous continuons de mener à bien l'organisation de séminaires destinés aux entraîneurs et assistants relevant de la LNB et LFB dans le cadre de leur formation continue ainsi que de ceux des entraîneurs des centres de formation de Pro A. Chacun de ces rassemblements permet, de préserver des temps forts d'échanges et de formation permanente pour ces professionnels.

Nous continuons à améliorer la rénovation de la Formation Permanente que nous avons déjà présenté aux CTS responsables de la Formation des Cadres depuis quatre saisons. Plus lisible, la nouvelle formule consiste désormais en la mise en place d'un week-end de pré saison qui regroupe les coaches de championnats de France Seniors par Zone et par niveau de Diplôme le dernier Week-End d'août. Celui-ci fonctionne désormais plutôt bien notamment grâce aux échanges avec les entraîneurs des catégories concernées qui n'hésitent plus à intervenir et faire partager leur expérience.

La valorisation des entraîneurs

Nous continuons à mettre en évidence l'importance des entraîneurs encadrant les championnats de France de Jeunes en procédant à l'élection des meilleurs formateurs parmi eux.

Selon la même logique, nous avons souhaité rééditer pour la seconde année consécutive le scrutin afin de faire émerger les entraîneurs de l'année en Pro A, Pro B, LFB et

Centres de formation de ProA. Ainsi, tout un chacun a pu voter sur le site basketfrance.com afin de proposer ses favoris. Ce nouveau dispositif utilisant les nouvelles technologies a permis de crédibiliser cette élection en invitant le plus grand nombre des licenciés à s'exprimer.

DÉPARTEMENT DES RESSOURCES

Création d'une base de données "vidéo numérique" des matches internationaux de toutes les Équipes de France :

Désormais toutes les EDF et aussi le Centre fédéral, disposent de l'outil AIS pour "dérusher" tous leurs matches.

Ainsi, tous les entraîneurs des Équipes de France jeunes disposeront des informations vidéos utiles pour bien préparer leurs compétitions.

Relookage et création du site intranet DTBN

- Création d'une administration autonome pour que les CTS gèrent en temps réel leur compte rendu d'activité professionnelle.

Documents dirigés vers les CTS formateurs

- Mise à disposition de contenus ressources pour alimenter les formations d'entraîneur régional.
- "Débriefing" en direction des CTS pour rendre compte des campagnes des Équipes de France.
- Documents ressources pour la formation continue des entraîneurs des centres de formation.
- Mise en ligne de documents DTBN (pages jaunes et pages intérieures de la revue Basket-ball).
- Bilan écrits et vidéo des stages CTS responsables de pôles (adresse... avenir en grand...).
- Réalisation d'un DVD sur les contenus de formation.

Formation des assistants chargés de la vidéo pour les équipes de France

- Statistiques sur les Championnats d'Europe depuis 10 ans.

Amélioration de la page "DTBN" du site www.basketfrance.com

- Information en temps réel de l'activité de la DTBN (et CFBB).
- Les résultats et commentaires des matches du CFBB sont mis en ligne après chaque match.

Réalisation de DVD pour les entraîneurs des équipes de France

- 25 DVD ont été réalisés avec de nombreuses duplications (107) à la demande des entraîneurs.

Ressources en ligne pour la préparation physique

SUR INTERNET :

- Éducatifs pour la course
- Éducatifs des mouvements d'haltérophilie.
- Chaînes musculaires et étirements

SUR INTRANET :

- La formation des joueurs de très grande taille.
- Fondamentaux techniques par poste de jeu.

Création d'un outil de sauvegarde de l'ensemble de nos ressources. ■



La Commission d'Évaluation des Actions Fédérales

par Yolaine Costes

Une chose est sûre c'est qu'au terme de ce mandat la sensibilisation à l'évaluation est connue de tous. Son intérêt est compris par le plus grand nombre, dans les couloirs de notre grande maison. Souhaitons que cette étape soit le point de départ d'une véritable "culture de l'évaluation" lors du prochain mandat. Dans l'avenir, la rigueur budgétaire qui s'annonce, la nécessité toujours plus grande de la transparence dans la gestion de l'argent public, nous l'imposeront. Aussi forts de nos constats tentons de proposer des recommandations pour que dans l'avenir nous puissions mieux nous y préparer, y adhérer et nous donner les moyens de sa pertinence.

DES CONSTATS

Notre mission était d'évaluer les actions fédérales. Pour bien comprendre, un petit rappel me paraît nécessaire. Suite à l'assemblée générale électorale de la fédération, un nouveau comité directeur est mis en place par les licenciés. Lors de sa première réunion les présidents des commissions ou groupes de réflexion sont désignés et le projet de politique générale pour la mandature avenir est débattu. Le plan de politique générale est alors établi pour 4 ans. Une fiche de mission est remise à chaque président de commission qui la décline en fiche actions.

• Premier constat

D'une part, ces fiches actions n'ont pas été remplies par l'ensemble des présidents ce qui interdit toute évaluation comparée. D'autre part, à l'exception de trop rares commissions (jeunes, formation...) les outils d'évaluation n'avaient pas été prévus lors de la conception des fiches actions, or les critères d'évaluation, pour être pertinents, doivent être définis conjointement aux objectifs du projet initial.

• Deuxième constat

Certaines actions sont reconduites au fil des ans. Leur évaluation en tant que telle est excellente mais on oublie d'évaluer leur pertinence dans la globalité du projet de politique générale. C'est par exemple le cas des actions en faveur des jeunes qui sont nombreuses et de grande qualité mais qui ne se traduisent pas par une augmentation significative du nombre de licenciées féminines, par exemple.

Les axes de la politique fédérale ne sont pas tous clairement repris par les commissions. Il y a donc une dispersion d'énergie sur des actions qui sont fort louables mais ne mènent

pas clairement vers le but annoncé "mettre le club au centre de nos préoccupations".

• Troisième constat

Le plan de politique générale prévoit des responsables d'axes transversaux dont le rôle est de faire converger les actions des différentes commissions vers un objectif commun : "le club". Nous pouvons dire que malgré des efforts louables ceci n'a pas fonctionné durant cette mandature. Le choix des responsables d'axes, par ailleurs présidents de commissions dont le quotidien est très lourd, est certainement en partie responsable de cet état de fait.

Au début de notre travail nous avons pensé que la difficulté de l'évaluation pouvait tenir à une réticence des élus. En fait, cela ne s'est pas vérifié : leur accueil est chaleureux et il existe une réelle bonne volonté de "bien faire". Le soutien du président et du secrétaire général ont été constants. Il nous semble donc que le problème est d'ordre méthodologique et se situe essentiellement lors de l'élaboration du projet en début de mandature. La rédaction du projet fédéral est alors conçue comme un exercice de style, passage obligé qui donne bonne conscience, et dont il ne viendrait à l'idée de personne de critiquer le bien fondé. Mais qui sera incomplètement réalisé au cours de la mandature et souvent laissé de côté dans les réunions de bureau et du comité directeur.

RECOMMANDATIONS

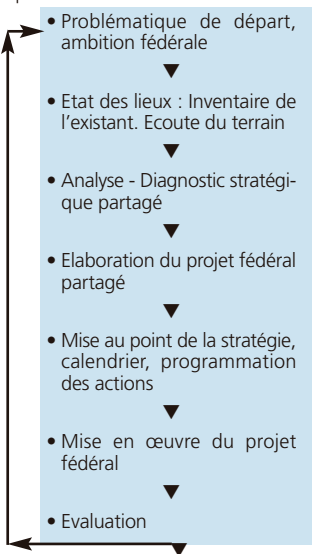
Si en début de mandature la mise en place des commissions indispensables pour assurer une continuité dans le fonctionnement du quotidien (la commission sportive, par exemple) et des actions entreprises est obligatoire, en ce qui concerne la définition et la mise en place de la politique générale il nous semble pertinent de donner du temps au comité directeur afin qu'il entre dans une vraie démarche de projet et que toutes les étapes en soient respectées :

- Que le chef de projet soit clairement identifié et qu'il ne soit pas désigné par défaut.
- Que l'état des lieux et le tableau de bord soient faits avec le plus grand soin.
- Qu'ils soient analysés par le CD.
- Que les questions du type : "quel but souhaitons nous atteindre ?" et "pourquoi nous agissons ainsi ?" soient réellement posées car les actions fédérales n'ont de sens que si elles entrent en adéquation avec la politique globale de la FFBB.
- Qu'il existe une concertation pour prendre en compte les besoins du terrain et que des idées innovantes puissent s'exprimer.
- Qu'ensuite l'ensemble du comité directeur définisse la politique générale de la fédération et se l'approprie afin de pouvoir la communiquer tout au long de la mandature.
- Qu'enfin des outils et une organisation appropriée soient mis en place (groupes de réflexion et de travail et

pourquoi pas suppression et/ou création de nouvelles commissions). Il s'agit donc de CRÉER le projet PUIS de mettre en place les outils de sa réalisation et de son évaluation. Nous proposons de ne plus essayer de faire entrer la politique dans la structure verticale des commissions actuelles mais bien d'inventer de nouveaux outils de travail.

- Que les outils d'évaluation du projet de politique générale soient mis en place lors de la conception des actions entreprises et régulièrement renseignés afin que chacun ait le même niveau d'information. Une réorganisation des comités directeurs peut d'ailleurs être envisagée pour atteindre cet objectif.

La construction et la conduite de la politique fédérale doivent donc respecter un certain nombre d'étapes qu'il convient de formaliser ainsi :



Cette démarche ne peut se dérouler sur deux demi-journées... ! Mais implique du temps que la gouvernance de la fédération doit se donner, car elle engage la politique générale pour 4 ans.

La formulation utilisée en 2005-2009 (problématiques, objectifs, axes de travail, actions, commissions ou responsables) doit être approfondie, en distinguant bien ce qui relève du diagnostic, de la stratégie, et de l'opérationnel. Il faudra ainsi être plus précis sur la définition des actions en relation avec les objectifs opérationnels (eux mêmes formulés en termes concrets, observables et mesurables). Les fiches actions actuelles sont une base de travail intéressante.

Au niveau du programme d'action (phase opérationnelle) il faut clairement savoir :

Qui met en œuvre les actions ? Quels sont les outils, moyens et dispositifs au service du projet ? Ce cadre méthodologique ne peut trouver son efficacité que s'il y a un chef d'orchestre assurant le pilotage technique, stratégique. Un projet fédéral n'a aucune capacité à s'autoréguler ! Hélas...

L'énoncé clair de notre projet et son évaluation régulière seront d'un apport certain au travail des passionnés que nous sommes.

Beaucoup de mots certes, mais en réalité une méthodologie très simple : celle de la démarche de projet dont nous prônons les vertus auprès des clubs et qu'il faudrait modestement commencer par appliquer au niveau de la gouvernance de la fédération.

UN AUTRE REGARD... LE C.O.B.

Actuellement, les élus qui siègent au comité directeur, comme nous l'avons relevé dans le troisième constat, sont accaparés par les tâches à tous les niveaux (club, comité, ligue, CD, bureau, commissions fédérales diverses). C'est souvent le sort commun de tous les élus, dont ceux de la République.

La société française, dans sa grande sagesse, a mis sur pied des organismes chargés de réfléchir, d'observer, de proposer, d'analyser et d'aider les élus dans leur travail.

C'est ainsi qu'il existe le Conseil Economique et Social au niveau national, le CESR au niveau des régions, et les conseils de développement au niveau des Pays.

Quand la complémentarité fonctionne bien entre les élus et la "société civile" c'est un "plus" incontestable.

Pourquoi la FFBB ne se doterait-elle pas d'une structure analogue qui pourrait s'appeler : le Conseil d'Orientation du Basket ?

Ce conseil (COB) pourrait faire des propositions, se saisir d'un thème (les minimales et cadettes filles par exemple), explorer un thème à la demande du comité directeur, faire l'évaluation des actions fédérales, la liste n'est pas close... Le résultat de ses travaux serait soumis aux élus et au Président, car la règle du jeu est que le COB, instance de réflexion, n'a aucun pouvoir de décision.

Sa composition peut être envisagée par collèges de représentants : des élus du Comité directeur (il en faut mais n'excédant pas 15 ou 20%), des usagers (licenciés, dirigeants de base), des partenaires, des collectivités territoriales, des personnalités qualifiées, des équipementiers sportifs, par exemple. L'effectif : entre 30 et 40 personnes, pour permettre un travail collectif. Il peut s'adjoindre de manière ponctuelle le concours de toute personne jugée importante de par ses compétences.

A l'issue de ce mandat 2005-09 où on a pu observer qu'il était difficile de demander au comité directeur d'être à la fois l'instance qui réfléchit, qui propose un projet, qui met en place les actions transversales, les gère, les évalue, tout en assurant les tâches habituelles liées au fonctionnement de la FFBB. Le moment n'est-il pas venu d'innover en mettant en place le conseil d'orientation du basket ?



La Commission Fédérale de Formation

par Jean-Marie Floret

tre d'acquérir des compétences spécifiques de plus en plus affirmées. Dans un environnement en pleine évolution, la formation doit pouvoir répondre à des enjeux nouveaux, liés au développement des activités sportives.

LES BESOINS, CONCERNENT :

- La démarche de projet (formalisation, conduite, management).
- L'aménagement de nos actions afin de répondre au mieux au développement de nos structures. (enjeux pour de nouveaux territoires, développement de clubs existants – création de clubs nouveaux – réglementation et organisation sportive).
- L'accueil, la fidélisation et l'encadrement de tous les publics.
- Le dirigeant employeur (CCNS, gestion des ressources humaines, finances, comptabilité).

En répondant de cette façon nous aidons les dirigeants de nos Clubs et de nos structures à ce que les actions de formation, soient à la fois une assurance pour la conduite des activités actuelles dans les meilleures conditions de respect de la réglementation et un gage pour l'avenir, en permettant de construire de nouveaux projets.

En répondant de cette façon nous aidons les dirigeants de nos Clubs et de nos structures à ce que les actions de formation, ne soient pas une simple option dans le projet associatif. La formation doit être une composante intrinsèque, un maillon du projet, au même titre que le sont les activités de l'association ; elle permet au projet associatif de se réaliser, de s'enrichir, de se partager et d'évoluer. Elle est un investissement qui permet à l'association de produire et de durer.

Nos actions 2007 - 2008 :

■ UNIVERSITÉ D'ÉTÉ Arèches 2007

Dès l'Assemblée Générale passée, nous nous sommes attaqués à l'Université 2008 prévues sur le site d'Arèches (73). Encore une fois c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli les dirigeants du basket français pour une semaine où les temps forts ont été :

- Les temps d'échanges personnels, les temps de discussions informelles, les temps de confrontation des pratiques, les temps de partage des expériences... et la possibilité pour les stagiaires d'exploiter à leur convenance la totale disponibilité des Formateurs Fédéraux.
- La concrétisation de la notion d'appartenance à une Famille, l'opportunité d'avoir une explication et de comprendre les "pourquoi" de la Politique Fédérale, et c'est souvent pour les dirigeants présents la possibilité de bénéficier pour un moment, mais pour un moment fort, de la présence du Président Fédéral. Ceci ne se traduit pas en courbe mais ceux sont des temps qui comptent...

POUR LE RESTE

IL NOUS FAUDRA RETENIR :

- C'est la 1^{ère} fois que nous obtenons des 10/10 sur certains points d'évaluation, notamment certains des contenus, ce qui est une grande satisfaction et une reconnaissance du travail de mise à jour des modules fait par la C.F.F. Il est à noter que les modules ayant eu 10 sur le critère "Contenu des modules" font tous les

3 partis des modules reconstruits lors du rassemblement des formateurs organisé à Poitiers.

- L'intégration de nouveaux formateurs dans le groupe, ce qui nous permettra une meilleure couverture du territoire national et un élargissement des compétences et de l'expérience du groupe

• Nous avons continué notre travail d'investigation auprès des stagiaires, afin d'obtenir un groupe formateur représentant une couverture nationale correcte en termes de densité et de répartition géographique. Sur les différents modules il nous semble possible d'exploiter trois ou quatre noms.

D'AUTRES POINTS SONT À AMÉLIORER ET NOUS EN TIENDRONS COMPTE POUR LE PROCHAIN RASSEMBLEMENT :

- Le point "Mise en œuvre des acquis" est celui qui a obtenu généralement la note la plus faible dans les évaluations. Lors de la réunion de la C.F.F., les formateurs ont analysé cette situation qui décrit une inquiétude liée au fait qu'un seul élu formé ne peut pas réinvestir seul les acquis de l'U.E. sans un soutien lors du retour dans sa structure. Il sera donc important de mettre en place un mode de suivi des stagiaires par la C.F.F.

• Concernant la mise en œuvre du module "Formation de formateurs", le contenu de celui-ci laisse peu de place à la pratique. Il pourrait être étudié une construction du module similaire à la Communication c'est-à-dire en deux parties sur une semaine (1/2 semaine une partie formation, 1/2 semaine une partie mise en œuvre).

• Sur l'informatique fédérale, les évaluations traduisent un très gros manque de support pédagogique. Il est à noter également les notes faibles sur les exercices pratiques, qui ne pouvaient être que difficilement mis en place à Arèches (problème des prérequis en informatique, soucis matériel, nombre de formateurs...). Une évolution vers plus de pratique pourrait être envisagée, mais cela nécessite plus de moyens.

■ LES FORMATIONS DÉCENTRALISÉES:

Cette saison nous avons accompagné la décision du Comité Directeur Fédéral de permettre aux Clubs de saisir eux-mêmes leurs licences. Cette action nous aura permis d'élargir les formations en prenant en compte l'utilisation de l'informatique fédérale. C'était la première fois que nous présentions le module "Informatique Fédérale" il est nécessaire de le retravailler, pas nécessairement en terme de contenu, mais en proposant :

- Un support écrit pour pouvoir garder une trace des manipulations ad-hoc
- Une possibilité de faire un lien avec des logiciels de type "Tableur" ou "Traitement de texte" car beaucoup des utilisateurs ont besoin de ces informations pour remplir leurs missions.
- De donner les petites astuces qui au quotidien permettent de gagner du temps.
- De donner dans un premier temps à chacun une connaissance de base nous permettant une phase réelle d'application où chacun pourra manipuler avec tout le monde et tout le temps. (Utilité d'une plateforme E-Learning permettant un travail sur les prérequis d'une formation).

Par contre il faut noter l'effet très positif de cette formation par rapport à la saisie des licences, le nombre de Clubs ou de Comité donnant leur accord étant de plus en plus nombreux à chacune de nos interventions, ce qui démontre bien qu'il faut que nous fassions en permanence un effort pour expliquer aux dirigeants de nos structures décentralisées les motivations et les conséquences envisageables des choix de la Politique Fédérale.

COMMENT SE DÉROULENT CES FORMATIONS ?

Eh bien non, ce ne sont pas des cours magistraux !

- Certes il y a une partie théorique, sans quoi ce ne serait pas une formation. Mais il est fait la part belle à l'animation sous différentes formes, travaux en sous groupes, mises en situation, jeux de rôle, favorisant la participation active, les échanges.

• La formation c'est aussi le rassemblement de dirigeants dans des conditions différentes que celles des rencontres au bord des terrains. Et là aussi, les échanges vont bon train.

Pourquoi essayer d'inventer ce qui existe ? Autant s'inspirer de ce qui se fait à côté et qu'on ne sait pas forcément. C'est ça aussi la richesse de la formation.

Mais laissons la parole aux participants pour savoir par exemple, si cette première formation décentralisée organisée en "Poitou-Charentes" a donné satisfaction :

"Parce qu'au quotidien on a trop souvent la "nez dans le guidon", ce week-end nous a permis de relever la tête pour prendre le recul nécessaire à toute bonne gestion. De grands thèmes sont traités, comme par exemple apprendre à connaître les personnes avec qui on travaille, connaître les styles de management, les capacités de ses collaborateurs, comment motiver un individu, un groupe, les règles de préparation et de conduite d'une réunion, ... Pas de formules magistrales. Les formateurs, très près de la réalité du terrain font participer. De nombreux échanges permettent de se poser des questions, de leur poser des questions. Les réponses peuvent venir également des participants, d'où des échanges d'expérience qui confortent les apports théoriques, le tout dans une grande simplicité."

■ LES AUTRES FORMATIONS :

DIPLOME UNIVERSITAIRE OPTION "DIRIGEANT" :

La Fédération Française de Basket Ball, en collaboration avec l'Université de Paris X Nanterre a ouvert pour l'année 2008-2009 une nouvelle formation à l'usage des dirigeants. Après s'être attaquée aux arbitres en 2005, puis aux entraîneurs en 2007, ce sont les dirigeants de demain que la FFBB souhaite contribuer à former.

- Le coût pédagogique (3.500 €/par stagiaire) est pris en charge entièrement par la FFBB pour cette première session.

• Jean-Luc MULLER, Professeur à l'Université de Nanterre Paris X est le Directeur de ce diplôme.

La Formation a toujours été une des priorités de la Politique Fédérale, que ce soit celle du joueur, de l'entraîneur, de l'arbitre ou encore du dirigeant. Avec ce diplôme, de niveau bac + 3, le catalogue de formation s'étoffe désormais de formations universitaires.

→ **CARACTÉRISTIQUE DE CETTE SESSION :**

Les enseignements seront assurés par des universitaires et des collaborateurs de l'Université Paris X Nanterre, **mais aussi par des personnalités extérieures particulièrement qualifiées issues de la Famille Basket.**

→ **OBJECTIFS :**

Le but est d'apporter aux dirigeants et décideurs de demain (membres ou futurs membres du Comité Directeur Fédéral, présidents ou futurs présidents des Liges, des Comités ou des Clubs) les compétences et savoirs indispensables à l'exercice de cette lourde et difficile fonction qu'est celle de dirigeant d'une structure associative.

Par ce Diplôme Universitaire, la Fédération leur permettra d'être plus performants et professionnels dans leurs pratiques quotidiennes.

LES OBSERVATEURS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE.

Pour la première fois la Commission des Arbitres a fait appel à la Commission Fédérale de Formation pour assurer une formation destinée aux Observateurs opérant sur le Championnat de France. Cette action avec les Observateurs devait permettre d'améliorer la nouvelle procédure d'évaluation des Arbitres, qui est efficace. Ce stage a permis de former les observateurs du Groupe 1 et de tenter d'homogénéiser le résultat de ses observations sur l'ensemble du territoire national afin que quelque soit l'observateur qui évalue un arbitre, l'évaluation de cet arbitre soit identique.

Le thème abordé à Artigues : **"l'entretien d'après match dans le vestiaire"**. Ce type d'entretien étant souvent source de conflit, nous avons donné aux observateurs les moyens de réaliser correctement jusqu'au bout leur mission.

L'ACCUEIL - LA DÉMARCHE PROJET - LA COMMUNICATION ORALE OU ÉCRITE - ETC.

En fonction des demandes et des circonstances nous avons continué à dispenser ses formations qui représentent une des bases d'une gestion efficace de nos Liges, Comités et Clubs.

■ LES AUTRES ACTIONS :**LE SUIVI DES COMITÉS DE MOINS DE 1500 LICENCIÉS - OPÉRATION SOLIDARITÉ - CRÉA-CLUB**

Une partie des Membres de la Commission de Formation, et les salariés du Département "D.E.F." autour de Georges PANZA, ont participé à cette réflexion qui est en lien direct avec les missions que nous avons assurées dans le cadre du suivi des Comités Départementaux à faible effectif.

Le résultat de cette réflexion et les conséquences opérationnelles vous seront présentés lors des Conférences à Thème qui viendront animer le Forum du vendredi. A côté des documents informatiques statistiques qui sont liés à cette réflexion, nous avons travaillé à la rédaction d'un livret d'aide à la création de clubs, à l'usage des Comités.

L'ÉCOLE DES CADRES ET LE @-LEARNING.

Le Président Fédéral a défini la philosophie générale de "l'École des Cadres" : → **1. FORMER TOUTS NOS DIRIGEANTS ET TOUTS NOS ENCADRANTS :**

La formation des Dirigeants comme des Formateurs est de la compétence de la FÉDÉRATION qui doit, pour chaque Dirigeant lui donner les compétences requises et pour chaque Formateur quelque soit sa discipline lui apporter les techniques nécessaires à la communication des connaissances.

Nous devrions donc répondre à la question : Comment apprendre à apprendre ? Ces objectifs ne sont certainement pas de la compétence exclusive de la C.F.F. de la C.F.A.M.C ou de la D.T.B.N. mais chacune de ces structures doit participer à ses définitions.

Sachant que dans le cadre des Formations de Formateurs comme dans toutes les autres Formations le suivi doit être une action prioritaire.

→ **2. RÉPONDRE À LA DEMANDE ET AUX NOUVELLES ATTENTES :**

Pour cela un des moyens serait la création d'un observatoire social des pratiques du Basket :

- étudier les comportements sociaux et sportifs
- définir les marchés de demain
- interroger nos structures pour identifier les particularités régionales

→ **3. LA CRÉATION D'UNE CULTURE COMMUNE À L'ENSEMBLE DES DIRIGEANTS DU BASKET FRANÇAIS.**

Pour cela il est nécessaire de :

- Travailler en transversalité.
- Pour exemple : La commission fédérale de formation doit avoir une action transversale, elle doit prendre en compte et proposer des formations à l'ensemble des composantes du basket, elle doit donc pouvoir avec d'autres, intervenir par exemple sur la formation des C.T.F pour qu'ils disposent d'une formation leur permettant de remplir réellement leur fonction d'agent de développement comme celle de technicien.

Nous participons avec enthousiasme, à côté des autres membres de la Famille Basket, à cette réflexion et le Thème choisi pour l'Assemblée Générale de DEAUVILLE, montre tout l'intérêt que porte, et depuis longtemps le Comité Directeur Fédéral et son Président à cet aspect des choses et que la Formation fait bien partie intégrante du Projet Fédéral.

TRAVAIL SUR LES ÉVOLUTIONS ET LA CRÉATION DE MODULES NOUVEAUX.→ **MODULE "DISCIPLINE"**

La genèse de ce travail repose sur le nombre de dossiers de discipline reboutés pour vice de forme (70% des dossiers). La conception de ce module est réalisée par des formateurs de la Commission Fédérale de Formation sous la houlette de Christian MIGOUT, avec la collaboration des experts juristes de la FFBB : Stéphanie PIOGER (Chambre d'Appel), Jean-Yves MARCHAND (Commission Juridique) et Didier DOMAT (Avocat conseil de la FFBB).

La CFF se doit de proposer aux dirigeants des Comités Départementaux et des Liges Régionales, une formation sur l'explication, les bases et le fonctionnement d'une Commission Juridique. Ce nouveau module serait construit sur une alternance de théorie et de pratique.

La partie théorique expliquerait et définirait le cheminement d'un dossier de discipline.

Notions de droit : La Commission de Discipline, le Règlement Disciplinaire, les principaux motifs disciplinaires, le déroulement d'une affaire, la Chambre d'Appel, le Jury d'Honneur, le rôle du Bureau Fédéral, le rôle du Comité National Olympique et Sportif Français, la Juridiction Administrative. La deuxième partie pratique permettrait de mettre en application, par des mises en situation, tout ce qui a été vu auparavant.

→ **MODULE "DEVENIR, ÊTRE ET RESTER DIRIGEANT"**

Le groupe de travail "employeur" a souhaité faire évoluer le module actuel "Emploi Mode d'Emploi" avec l'idée d'ouvrir la réflexion désormais dans une direction plus large en l'orientant vers la prise en compte du statut de dirigeant employeur associatif. Et donc des compétences qui y sont associées. Cette démarche se concentrerait sur la capacité pour un dirigeant associatif à devenir employeur ("employeurabilisation").

Suite aux différentes Formations réalisées la saison dernière, il est apparu aux membres de la C.F.F. que ce type de module pourrait intéresser tous les dirigeants associatifs, qu'ils aient comme projet ou non la création d'un emploi. La Commission a donc poursuivi ses travaux en ouvrant la réflexion sur "Devenir, Être et Rester Dirigeant associatif" (D.E.R.D.).

Ces conditions de fonctionnement relèvent de 4 grands domaines de compétences :

- a) la **gouvernance** (savoir diriger et gérer)
- b) le **domaine économique** (mobiliser des moyens financiers)
- c) le **domaine de la gestion des ressources** (associer les bénévoles et des salariés par réalisation d'un projet commun)
- d) le **domaine juridique** (connaître les règles d'un secteur d'activités)

Au cours des travaux, le groupe s'est rapidement rendu compte que les actuels modules de formation proposés par la C.F.F., à l'exception de Formateur de formateurs, couvraient l'ensemble de ces 4 domaines de compétences.

Le travail a donc consisté à intégrer l'ensemble des contenus de nos modules actuels et de les mettre en cohérence dans cette démarche d'optimisation. Cette intégration a obligé l'éclatement de certains modules actuels sur différentes parties

■ L'ORGANISATION DES UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2008 : JEUNES ET NOUVEAUX DIRIGEANTS

Nous avons à mener une réflexion par rapport à un Projet de rassemblement qui devait permettre de répondre à une "Commande Fédérale". Pour répondre au mieux aux objectifs fixés, plusieurs questions concernant l'organisation de ce séminaire se sont posées.

→ **POUR QUI ?**

La commande du Président était de réunir dans un même lieu les jeunes dirigeants (Conseil des Jeunes) et les nouveaux dirigeants (nouveaux élus suite aux élections de juin 2008).

→ **AVEC QUI ?**

Nous avons souhaité mettre en place, et organiser cette manifestation en proposant une collaboration avec une autre Commission Fédérale. Nous avons avancé dans cette direction, et nous avons pu soumettre au Comité Directeur une proposition où les contenus de notre point de vue devraient donner satisfaction à toutes les populations de participants :

- Formation/Information pour de nouveaux et jeunes dirigeants
- Partage d'une culture commune
- Échanges d'expériences

Nous vous donnons rendez-vous à Artigues fin août 2008 car nous sommes convaincus que le dispositif mis en place va permettre à chaque "Jeunes" ou "Nouveaux" dirigeants, Cadres de Liges ou de Comités, d'avoir la possibilité d'assister à des formations de leurs choix (3 possibilités entre 6 propositions) et de débattre aux cours des tables rondes sur des problématiques (3 sur les 7 proposées) mais en ayant toujours la possibilité de faire son propre choix et non un choix par défaut.

Ce dispositif nous semble correspondre à notre souci de diversité dans la proposition de formation comme d'échange et à notre objectif de permettre à chacun en fonction de ses attentes, de ses questionnements, de ses intérêts, d'y trouver son compte.

En Conclusion :

La formation est un maillon clé pour la vigueur du projet associatif. Le Club doit donc s'attacher à la formation autant qu'il s'attache à réaliser les activités qu'il propose à ses membres. De même qu'il ne viendrait à l'idée d'aucun dirigeant associatif de ne pas faire assurer, au quotidien les activités qui sont la raison d'être de l'association, de même la formation doit s'inscrire dans le fonctionnement habituel de l'association, être **priorisée** dans l'activité générale de l'association au même niveau que les activités.

Concrètement cela veut dire au moins deux choses :

- que l'association travaille régulièrement à la question de la formation, au regard des besoins des salariés, des bénévoles, du projet associatif, des possibilités existantes de formation.
- que l'association travaille la question de la formation de façon **anticipée**, car l'anticipation est la garantie première de la faisabilité de la formation.

En effet :

- a) La formation oblige les formés à un investissement personnel fort : ça se discute, sur les objectifs, les contenus, l'avenir dans l'association, l'organisation pratique autour du départ en formation.
- b) Pour les membres de l'association cela suppose aussi du temps pour s'organiser, pallier les vides, trouver des solutions de remplacements, reposer pour chacun la hauteur de son investissement associatif.
- c) La formation c'est un coût financier et quelque soit le canal de paiement (vous - OPCA - financements institutionnels) il faut que les payeurs aient le temps d'inscrire le projet dans les priorités annuelles, valider les données relatives au contenu de la formation et aux bénéficiaires de la formation.

Permettez-moi d'insister sur l'anticipation et la priorisation du travail autour de la formation :

Pour vous association, la formation n'est plus à concevoir comme quelque chose que l'on fait si l'occasion se présente, si les activités le permettent, si les techniciens sont d'accord, si les bénévoles sont disponibles...

Elle doit se faire au risque d'affaiblir à terme le projet associatif et l'activité de l'association.

Et elle doit se proposer "dans les temps" pour avoir la meilleure chance de se réaliser au plus près de votre projet formation, et donc de vos objectifs associatifs. ■

Questions/Réponses

C'est quoi un CIF dirigeant bénévole sportif ?

Un CIF est un **Congé Individuel de Formation** il existe pour des contrats à durée indéterminée (CIF-CDI), des contrats à durée déterminée (CIF - CDD) mais aussi pour les dirigeants bénévoles, on parle alors de **CIF - dirigeants bénévoles sportifs**.

Un dirigeant bénévole sportif (salarié par ailleurs) souhaite suivre une formation en vue d'améliorer la gestion de son association : si les conditions sont réunies il peut bénéficier d'un congé de formation ainsi que d'une prise en charge de sa rémunération, des frais pédagogiques et annexes.

La formation ciblée doit être dispensée par un organisme reconnu, se dérouler sur le temps de travail salarié du dirigeant bénévole et avoir une durée minimum de 14h00...

Conditions à remplir par le demandeur

Le demandeur en CDD ou en CDI doit être :

■ Salarié

→ s'il est en CDI, justifier d'une activité salariée d'au moins 24 mois, dont 12 mois dans l'entreprise à la date d'entrée en formation,

→ s'il est en CDD, justifier d'une activité salariée d'au moins 24 mois (18 mois si son dernier employeur relève de la convention collective de l'animation, n°3246) quelle que soit la nature de ses contrats de travail successifs au cours des 5 dernières années, dont 4 mois sous contrat à durée déterminée au cours des 12 derniers mois.

Sont exclus les retraités, fonctionnaires, étudiants, inactifs, chômeurs.

■ Dirigeant bénévole (1)

Ils doivent remplir des fonctions de gestion, d'encadrement dans une structure relevant du champ d'application du sport ayant versé la totalité de ses contributions conventionnelles (2)

(1) Précisions quant à la notion du dirigeant bénévole :

→ élu du bureau ou du conseil d'administration.

→ ou avoir un mandat délivré par le bureau ou le conseil d'administration pour une fonction particulière.

→ être titulaire d'une licence délivrée par une Fédération.

Sont exclus, les éducateurs sportifs ou accompagnateurs bénévoles.

(2) Précisions :

Pour être à jour une structure doit avoir versé en totalité ses contributions conventionnelles :

→ Au titre du Congé Individuel Formation (CIF) à Unifor-mation.

→ Au titre du plan de formation et de la professionnalisation auprès d'Unifor-mation ou des Agfosp-MPE.

→ Au titre du fonds de développement du paritarisme auprès d'Unifor-mation.

■ La formation doit

→ Être dispensée par un organisme de formation ayant un numéro de déclaration d'activité,

→ Se dérouler en tout ou partie sur le temps de travail.

→ Seules les heures se déroulant sur le temps de travail donnent lieu à une prise en charge au titre de la rémunération.

→ Sont exclues les formations se déroulant en totalité en dehors du temps de travail.

→ Avoir une durée totale minimum de 14 heures.

Les modalités de prise en charge

■ Rémunération

En application de la législation en vigueur, le montant de la rémunération du salarié remboursé à l'employeur est égal à 100 % du salaire de référence si celui-ci ne dépasse pas 2 fois le SMIC.

Au-delà, il est plafonné à 90 % pour les formations diplômantes et à 80 % pour les autres formations. Pour les salariés en cdd, la rémunération versée par Unifor-mation au bénéficiaire est égale à un pourcentage du salaire moyen perçu au cours des 4 derniers mois sous contrat à durée déterminée.

■ Coût pédagogique

La prise en charge du coût pédagogique est plafonnée à :

→ 11,50 € par heure de formation pour les organismes de formation non assujettis à la TVA.

→ 13,75 € TTC par heure par heure de formation pour les organismes de formation assujettis à la TVA.

■ Frais annexes

Les frais annexes ne peuvent porter que sur l'hébergement, les repas, le transport. Leur prise en charge n'est pas automatique.

Modalités pratiques de présentation de la demande de financement

■ La demande doit

→ Être arrivée complète à Unifor-mation au minimum 2 mois avant le début de la formation.

→ Ne concerner qu'un seul cycle de formation et un seul diplôme,

→ Être formulée sur le dossier de Demande de prise en charge d'un CIF d'Unifor-mation.

■ Le dossier de demande de prise en charge de CIF doit être constitué

→ De l'imprimé CIF signé par le salarié, l'organisme de formation et par l'employeur autorisant l'absence de son salarié pour la durée de la formation,

→ De l'attestation du Président (ou de l'un des membres du Bureau si le demandeur est le Président) certifiant que le demandeur est élu bénévole au bureau ou au conseil d'administration en précisant sa fonction ou la fonction particulière exercée pour un mandat,

→ De la copie de la licence délivrée au demandeur par sa Fédération,

→ D'une copie de son dernier bulletin de salaire

→ Du contenu pédagogique de la formation,

→ D'une lettre de motivation.

Quelles sont les cotisations relatives à la prévoyance ?

La CCNS prévoit un taux de cotisation de 0,73% répartie globalement à 50/50 entre l'employeur et le salarié. Pour 2007, le **taux d'appel est fixé à 0,64%** également financé globalement à 50/50 entre employeur et salarié

■ A la charge de l'employeur :

→ 0,10% du salaire brut total destiné au financement de la garantie maintien de salaire du personnel non indemnisé par la Sécurité sociale.

→ 0,10% du salaire brut total pour la garantie invalidité

→ 0,09% du salaire brut total pour la garantie capital décès

→ 0,03% du salaire brut total pour la garantie rente éducation.

■ A la charge du salarié :

→ 0,18% du salaire brut total destiné au financement de la garantie incapacité temporaire de travail.

→ 0,07% du salaire brut total pour la garantie invalidité.

→ 0,05% du salaire brut total pour la garantie capital décès.

→ 0,02% du salaire brut total pour la garantie rente éducation.

Comment décompter le temps de travail des salariés qui sont présents sur des compétitions tout un week-end ?

L'activité sportive consiste pour les salariés à accompagner des groupes sur plusieurs jours (stages, compétitions éloignées).

Ces accompagnements sont difficiles à concilier avec les impératifs du droit social en matière de gestion du temps de travail (durées maximales de travail, droit au repos minimum...).

La CCNS met en place un régime d'équivalence dans des situations d'accompagnement de groupe. Il permet ainsi de ne pas rémunérer 1 heure pour 1 heure (sous certaines

conditions), mais d'instaurer un rapport d'équivalence (article 5.3.3.4).

La mise en place d'un régime d'équivalence par la CCNS va permettre de régulariser et de sécuriser des relations de travail en dehors du cadre légal (absence de décompte comme heures de travail, absence de rémunération pour ce type d'heures de travail...).

L'utilisation de ce régime, bien que prévue par la CCNS, et bien qu'étendue, est subordonné à la parution d'un décret d'application (dans l'attente).

Le régime d'équivalence s'applique uniquement aux salariés à temps plein.

■ L'équivalence prévue par la CCNS est la suivante :

→ Pour une journée de 13 heures de présence à 7 heures de temps de travail effectif.

→ Pour une nuit de 11 heures de présence à 2 heures 30 minutes (assorties d'une majoration de 25%).

La CCNS prévoit que toutes les heures de présence hors nuitée effectuées au-delà de la 65^{ème} heure, seront comptabilisées en heures supplémentaires.

Les heures supplémentaires se déclenchent au-delà de 65 heures (soit 13 x 5 jours), à compter du 6^{ème} jour le salarié sera donc en heures supplémentaires.

Bien que non encore applicable, le régime d'équivalence présente l'avantage de fixer un cadre pour la gestion des séjours d'encadrement. Il offre un compromis entre la prise en compte des heures effectuées par le salarié, et, les obligations relatives au temps de travail, les contraintes financières qui s'imposent à l'employeur.

Quelle est la différence entre le contrat intermittent et le contrat à temps partiel ?

Le contrat de travail intermittent et le contrat à temps partiel classique répondent à deux problématiques différentes au regard de l'activité de vos salariés.

Dans la mesure où **vos salariés ont une activité régulière tout au long de l'année à temps partiel** (sans période d'inactivité excédant les congés payés), le CDI à temps partiel est le contrat adapté.

Dans la mesure où **vos salariés alternent des périodes travaillées et des périodes non travaillées** (36 semaines de travail et 1250 h maximum), le CDI intermittent est le contrat adapté.

Pour un moniteur qui est occupé uniquement pendant les périodes scolaires, le contrat intermittent semble plus adapté. ■

Approbation du Rapport Moral 2007-2008

Le Rapport Moral et d'Activité, soumis à l'approbation des membres présents de l'Assemblée Générale, par le Président MAININI, est adopté à l'unanimité.

Rapport Financier

par Rémy Gautron, Trésorier



La clôture des comptes fut, une fois encore, une "course contre la montre" ! La bonne coordination entre notre service comptable, les Experts comptables et les Commissaires aux Comptes nous permet cependant de présenter les documents financiers dans les temps. Nous avons pu vous expédier ces documents le 25 juin, par courrier électronique, et vous les remettre, en version papier, ici à Deauville.

Comme vous pouvez le constater sur cette diapositive, les produits se sont avérés plus importants que la prévision (107,5%) et nous avons pu contenir les charges à 104,5%. Le budget prévisionnel présenté l'an passé à St-Jean de Monts accusait un déficit prévisionnel de 317 500 €. Ces chiffres nous amènent à dégager un excédent de 251 692 € soit 1,2% du budget. En valeur absolue, cela paraît important,

mais en pourcentage, on voit bien que la marge est étroite.

La présentation du **compte de résultat** de l'exercice clos au 31 mai 2008, dans sa forme analytique, va permettre d'expliciter les raisons de ce résultat.

Comme chaque année, je vais essayer d'être synthétique, apportant cependant les commentaires utiles à la bonne compréhension des choses. ■

Compte de Résultat 2007-2008

Les Produits

AFFILIATIONS :

A peine au niveau de la prévision (97%), les créations de clubs ne parvenant pas à compenser les disparitions et les fusions.

LICENCES MUTATIONS :

Réalisation globale à 102,4% sur ce chapitre malgré la régression du nombre de licenciés (environ 0,4%) qui a été compensée par la réserve de prudence de 2% que j'avais pratiquée dans le budget prévisionnel. Par ailleurs, les produits des mutations sont assez nettement supérieurs à la prévision (+4,4%).

COMPÉTITIONS :

Réalisation à 98,58%. Engagements, forfaits fédéraux et forfaits arbitrages sont conformes à la prévision. Par contre, le produit global de la Coupe de France est assez nettement inférieur à la prévision (-12,3%).

Amendes – Pénalités et droits divers conformes à la prévision (103%).

PARTENARIAT :

Réalisation globale à 119% en y incluant les échanges marchandises non budgétisés au BP, pour un montant de 590 000 €. Sans ces échanges marchandises, l'objectif de 4 280 K€ a été atteint puisque nous comptabilisons 4 505 K€.

LNB :

Réalisation inférieure à la prévision. En effet, le budget avait été bâti sur un nombre de matches plus important en Pro A. La décision définitive de limiter à 16 le nombre de clubs est intervenue après la constitution du budget prévisionnel.

MAGAZINE BASKETBALL : Produit très légèrement supérieur à la prévision (100,5%).

SUBVENTIONS :

Réalisation inférieure à la prévision (93%) en raison de la baisse de la subvention 2008 (-4,39%) proratisée dans le budget 2007-08 pour les 5 premiers mois de 2008; mais réalisation inférieure à la prévision, également en raison d'une proratisation trop importante de la subvention de 2007 sur le budget 2006-07 pour les 5 premiers mois de 2007. En fait, ce que nous avons mis en excès sur le budget précédent (en raison d'un mandatement qui est arrivé au moment de la clôture et qui est passé inaperçu !) nous manque sur ce budget.

PRODUITS DIVERS :

(Réalisation à 215%) Vous avez le détail sur vos documents ; figurent dans ce chapitre :
- Les manifestations exception-

nelles dont le tournoi de Paris avec l'équipe de France masculine pour 135 K€.

- Participation stagiaires du France Basket Camps, des stages de cadres organisés par la DTBN et les stagiaires de l'Université d'été.
- Produits des 6 Zones métropolitaines en nette augmentation (pour 330 K€), plusieurs d'entre elles ayant inclus dans leur budget la totalité des produits d'opérations nouvelles.
- Reversement Minitel & Audiotel en baisse très nette.
- Produits de la Ligue Féminine et notamment de l'OPEN organisé à Coubertin à l'occasion de la 1^{ère} journée de championnat.
- La récupération de TVA.
- Le produit du déplacement et du séjour des supporters et journalistes aux Championnats d'Europe pour 195 K€.

- Un ensemble de produits divers pour 166 K€.

- Enfin la refacturation de charges diverses pour 157 K€. Nous retrouverons sensiblement le même montant en charges.

REVENUS FINANCIERS :

Conformes aux prévisions (127 K€ pour une prévision de 120 K€).

PRODUITS EXCEPTIONNELS :

38 K€, il s'agit de la reprise de véhicules que nous avons renouvelés.

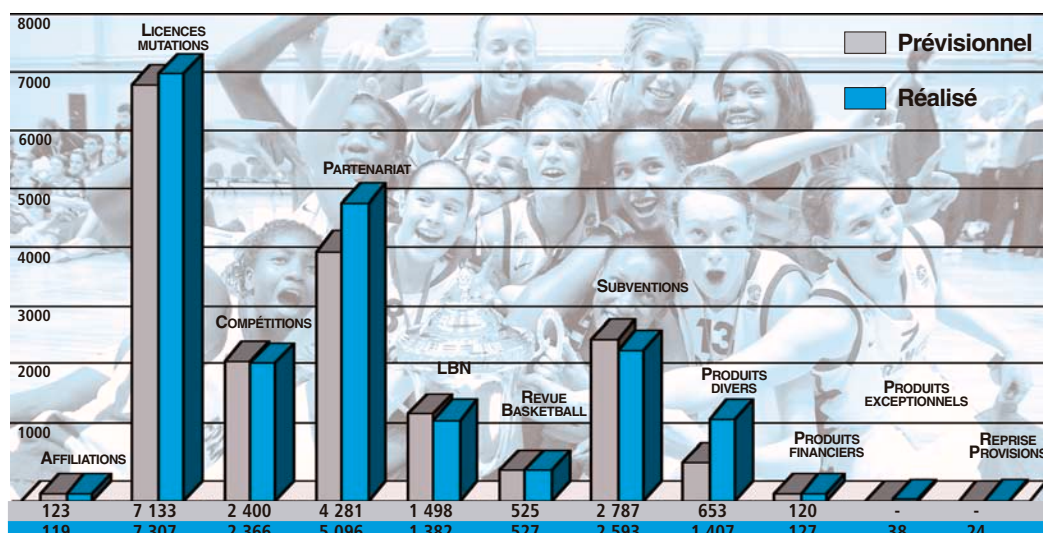
REPRISE DE PROVISIONS :

Pour un montant de 24 K€.

En résumé, un supplément de produits de 1 466 K€ dû, aux licences (réserve de prudence), au partenariat (surtout échanges marchandises) et aux produits divers. ■

Compte de résultat 2007/2008

■ **Produits : 20.985 K€**
Prévisionnel 19.519 K€



	Prévisionnel	Réalisé
AFFILIATIONS		
Total rubrique	123 000 €	119 377 €
LICENCES-MUTATIONS		
Licences + Assurances	6 594 000 €	6 750 534 €
Droits de licences étrangers	153 000 €	154 631 €
Mutations	350 000 €	365 322 €
Licences T	33 000 €	34 247 €
Carte basket	2 500 €	2 080 €
Total rubrique	7 132 500 €	7 306 813 €
COMPETITIONS		
Engagements Championnats de France	253 548 €	253 547 €
Forfaits fédéraux	633 924 €	631 333 €
Forfaits arbitrage NM1-NM2-Ligue Féminine-NF1	996 976 €	996 976 €
Engagements Coupe de France Jeunes + Corpo	19 100 €	19 068 €
Coupe de France Seniors	350 000 €	307 067 €
Engagements Coupes d'Europe	26 600 €	33 700 €
Amendes - Pénalités - Droits divers	119 852 €	123 984 €
Redevances phases finales championnats		155 €
Total rubrique	2 400 000 €	2 365 829 €
PARTENARIAT		
Partenariat	4 280 500 €	4 505 781 €
Echanges marchandises		589 777 €
Total rubrique	4 280 500 €	5 095 557 €
LIGUE NATIONALE DE BASKET		
Total rubrique	1 498 000 €	1 381 573 €
MAGAZINE BASKETBALL		
Total rubrique	525 000 €	527 464 €

	Prévisionnel	Réalisé
SUBVENTIONS		
Subventions Ministère Jeunesse et Sports		
Actions générales	2 118 900 €	1 971 267 €
Subvention emplois STAPS	249 680 €	203 840 €
Aides personnalisées	235 000 €	235 000 €
Indemnités de sujétion	98 155 €	102 567 €
Sous total	2 701 735 €	2 512 674 €
Aides à l'emploi	85 265 €	79 992 €
Total rubrique	2 787 000 €	2 592 666 €
PRODUITS DIVERS		
Manifestations exceptionnelles	0 €	134 539 €
Participation Stagiaires	120 000 €	164 228 €
Produits des 6 Zones	263 000 €	329 656 €
Reversement Minitel - Audiotel	20 000 €	9 358 €
Récupération TVA	54 800 €	74 900 €
Produits Ligue Féminine (Open, Contribution des clubs, ...)	159 200 €	176 207 €
Produits supporters - journalistes Championnats d'Europe		194 698 €
Produits divers	36 000 €	165 788 €
Refacturation charges diverses		157 128 €
Total rubrique	653 000 €	1 406 501 €
PRODUITS FINANCIERS		
Revenus de placements		116 706 €
Divers		8 770 €
Gains de change		1 219 €
Total rubrique	120 000 €	126 695 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits sur éléments d'actifs cédés		38 300 €
Total rubrique		38 300 €
REPRISES DE PROVISIONS		
Reprises de provisions		23 989 €
Total rubrique		23 989 €
TOTAL PRODUITS	19 519 000 €	20 984 763 €

Les Charges

ACHATS :

Réalisation légèrement supérieure à la prévision (102,9%) uniquement en raison du relèvement de la dotation NIKE.

SERVICES EXTERIEURS :

Supérieurs à la prévision (112%). Nous notons un dépassement des Charges de copropriété (avec un appel de fonds pour travaux). Les frais de maintenance sont inférieurs à la prévision sur l'entretien du siège de la FFBB car depuis le 1^{er} janvier nous avons dénoncé le contrat avec la société de nettoyage et embauché du personnel dont les charges se retrouvent sur le poste "charges de personnel". Le dépassement le plus important, nous le trouvons sur la ligne "assurances Joueurs" avec le coût "exorbitant" de l'assurance de Boris DIAW pour la campagne de l'Euro de l'été dernier. Ce coût a été réduit à environ 150 000 € avec la contribution de Boris lui-même pour un montant très significatif, du Ministère et d'un partenaire.

AUTRES SERVICES EXTERIEURS :

Réalisation inférieure à la prévision (97%). A signaler une réduction intéressante des coûts d'affranchis-

sement par la généralisation du courrier électronique (un gain de 25 000 € par rapport au BP).

IMPOTS ET TAXES :

Légèrement supérieurs à la prévision. S'est ajoutée la taxe pour personnels handicapés sur 2 années pour 22 000 €.

CHARGES DE PERSONNEL :

Réalisation globale à 93,59% seulement, en raison, hélas, du non versement des primes de résultats à l'encadrement des Equipes de France seniors.

DTN :

Réalisation à 102,3%. Le dépassement est en partie imputable aux charges de fonctionnement de la DTBN, au fonctionnement du Centre Fédéral où l'on constate une hausse très sensible des coûts de pension à l'INSEP et à la détection (finale des TIC, TIL et TIZ).

COMMISSIONS :

Si quelques-unes ont très légèrement dépassé le budget octroyé, la réalisation globale se situe à 92%.

FBO :

Le France Basket Camps enregistre des charges supérieures à la prévision (mais conformes à l'aug-

mentation des produits) en raison du nombre important de stagiaires et des efforts de publicité réalisés pour les faire connaître.

AIDES DIVERSES :

Réalisation à 97%. Nous avons consacré 150 000 € pour l'information des clubs cette saison pour 125 000 € inscrits au budget prévisionnel. Le coût de l'abonnement internet payé par la Fédération sur les 12 premiers mois a pesé.

CHARGES SPORTIVES :

Dépense d'arbitrage maîtrisée à 95,2%. Là encore, le prévisionnel avait été fait sur une Pro A à 18. La Coupe de France, quant à elle, reste globalement déficitaire, d'environ 250 000 € cette année.

CHARGES DIVERSES :

Réalisation à 137%. Dans ce poste, nous avons :

- Les échanges marchandises ou médias pour 590 K€.
- Les charges diverses refacturées pour 132 K€. Nous avions une somme sensiblement identique en produits.
- Le reversement des aides aux Ligues et Comités pour les emplois STAPS (194 K€).

■ En charges négatives, les provisions non utilisées pour 76 K€.

■ Le Tournoi de Paris avec l'équipe de France masculine pour 150 K€.

■ Le déplacement des supporters, journalistes et partenaires sur les Championnats d'Europe en Espagne et en Italie pour 290 K€.

■ Les aides personnalisées versées aux joueurs et aux joueuses pour 235 K€. Nous n'avons, malheureusement, pas eu à verser de primes ce qui n'est pas un bon investissement sur le long terme.

■ Les charges des 6 zones pour 330 K€, chiffre identique à celui des produits.

■ Le reversement des droits de télévision à Ligue nationale ainsi que les 5% de la taxe Buffet pour un montant parfaitement conforme à la prévision (1 513 600 €).

PERTES SUR CREANCES :

Nulle ou presque... 2,53 € !

CHARGES FINANCIERES :

Insignifiantes (pertes de change) pour 1 861 €.

CHARGES EXCEPTIONNELLES :

Pour 12 K€. C'est pour la quasi-totalité la valeur comptable des

éléments d'actifs cédés en l'occurrence 4 véhicules revendus et pour certains pas complètement amortis.

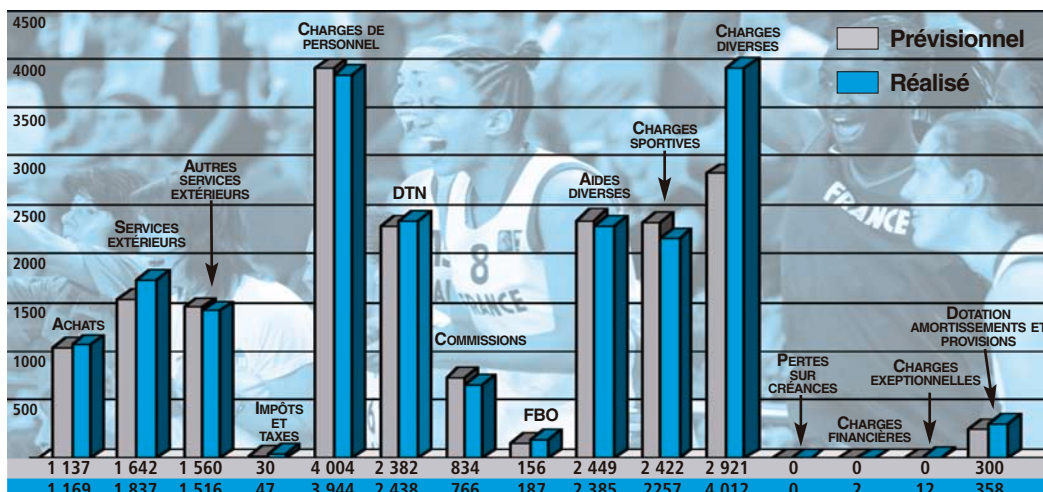
AMORTISSEMENTS :

Dotation supérieure à la prévision. L'investissement réalisé en juin dernier pour la refonte du système informatique (en "tout internet") pour un montant de 245 000 € a pesé sur les immobilisations.

En résumé, malgré les fluctuations d'un poste à l'autre, les budgets de charges ont été assez bien tenus puisque nous en sommes à 104,5% de réalisation par rapport au BP. Cependant, si nous excluons les charges, non budgétisées, de refacturation de charges diverses, d'échanges marchandises, de déplacement des supporters-journalistes et partenaires des Equipes de France, toutes compensées par des produits sensiblement équivalents, nous en sommes seulement à 99,4%. ■

Compte de résultat 2007/2008

■ **Charges :**
20.733 K€
Prévisionnel
19.837 K€



Les Charges

	Prévisionnel	Réalisé
ACHATS		
Fournitures d'utilités	3 000 €	6 476 €
Fournitures administratives	210 000 €	201 144 €
Médailles et trophées	25 000 €	27 471 €
Équipement - Petit matériel sportif	459 000 €	535 705 €
Autres matières et fournitures	37 500 €	30 550 €
Publications - Revue Basketball	402 000 €	367 722 €
Total rubrique	1 136 500 €	1 169 068 €

SERVICES EXTERIEURS		
Locations (entrepôts, photocopieurs, machine à affranchir)	95 000 €	122 101 €
Charges de copropriété	104 000 €	129 974 €
Entretiens et réparations	39 000 €	13 954 €
Maintenances	307 800 €	270 169 €
Assurances	1 092 500 €	1 298 639 €
Documentation	4 000 €	2 594 €
Total rubrique	1 642 300 €	1 837 431 €

AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
Honoraires	690 250 €	679 156 €
Cadeaux -Dons - Annonces	10 250 €	19 442 €
Déplacements - Hébergement (BF, CD)	344 000 €	309 283 €
Assemblée Générale	105 000 €	115 769 €
Missions internationales	50 000 €	52 398 €
Réceptions	5 000 €	10 790 €
Frais de PTT - Expéditions	318 000 €	288 878 €
Cotisations - Redevances	31 500 €	33 766 €
Frais divers	6 000 €	6 338 €
Total rubrique	1 560 000 €	1 515 818 €

IMPOTS ET TAXES		
Impôts et taxes	30 000 €	47 214 €
Total rubrique	30 000 €	47 214 €

CHARGES DE PERSONNEL		
Charges Personnels Administratifs FFBB	2 542 000 €	2 588 307 €
Charges Personnels Arbitres Formateurs	325 000 €	337 289 €
Cadres Techniques	944 000 €	598 234 €
Indemnités de Sujétion Entraîneurs nationaux	98 155 €	98 377 €
Autres charges de Personnels (Comité d'Entreprise)	10 000 €	39 250 €
Tickets restaurant	59 845 €	59 152 €
Indemnités de transport	20 000 €	21 355 €
Médecine du travail	5 000 €	5 482 €
Total rubrique	4 004 000 €	3 747 446 €

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE		
Equipes nationales	1 300 000 €	1 244 151 €
Formation de Cadres	70 000 €	59 238 €
Formation du joueur	17 500 €	6 825 €
Bourses	20 000 €	8 385 €
Stages CTR	108 000 €	98 349 €
Fonctionnement DTBN	135 500 €	169 591 €
Détection	194 000 €	248 954 €
Département Ressources	8 000 €	6 054 €
Centre fédéral (INSEP)	529 000 €	596 172 €
Total rubrique	2 382 000 €	2 437 720 €

COMMISSIONS		
Commission des Arbitres, Marqueurs, Chronomètres	150 000 €	129 246 €
Commission du Basket en Liberté	25 000 €	26 078 €
Chambre d'appel	15 000 €	8 567 €
Commission Communication	260 000 €	257 293 €
Conseil des Jeunes	10 000 €	4 325 €
Commission Basket en entreprises	9 000 €	6 774 €
Commission des Finances	5 500 €	5 128 €
Commission Formation	80 000 €	75 608 €
Groupes de travail	30 000 €	25 917 €
Commission des Jeunes	98 000 €	75 215 €
Commission Juridique	15 000 €	12 367 €
Ligue Féminine	40 000 €	43 748 €
Commission Médicale	40 000 €	41 234 €
Commission Salles et Terrains	5 000 €	2 506 €
Commission Sportive	30 000 €	30 254 €

	Prévisionnel	Réalisé
Commission Technique	21 000 €	21 816 €
Total rubrique	833 500 €	766 075 €

FRANCE BASKET ORGANISATION		
France Basket Organisation (Fonctionnement)	6 000 €	5 997 €
France Basket Camps	120 000 €	137 001 €
Organisation d'évènements	30 000 €	43 913 €
Total rubrique	156 000 €	186 911 €

AIDES DIVERSES		
Soutien à la politique fédérale : aides aux organismes décentralisés		
Aides aux Zones	180 000 €	186 303 €
Aides aux Liges	890 000 €	880 163 €
Comités	656 000 €	601 409 €
Aides aux Clubs	231 900 €	235 936 €
Aides aux DOM - TOM	350 000 €	324 171 €
Aides à l'organisation d'opérations Basket en Liberté	12 000 €	10 350 €
Subventions Monde scolaire, universitaire et affinitaire	34 000 €	14 978 €
Challenge de l'Esprit Sportif	5 000 €	4 287 €
Patrimoine (Musée du basket, Académie du basket, ...)	13 500 €	19 133 €
Association du Personnel FFBB		7 365 €
Associations (UNAB, AFEB, ...)	11 000 €	7 400 €
Participation Formation Universités Limoges, Nice, Nanterre	15 500 €	18 237 €
	50 000 €	75 000 €
Total rubrique	2 448 900 €	2 384 730 €

CHARGES SPORTIVES		
Arbitrage Championnat de France	1 869 800 €	1 652 646 €
Coupe de France	498 200 €	560 984 €
Phases finales Championnat de France	24 000 €	23 094 €
Manifestations exceptionnelles	30 000 €	20 628 €
Total rubrique	2 422 000 €	2 257 352 €

CHARGES DIVERSES		
Échange marchandises et médias		589 777 €
Charges diverses refacturées		132 050 €
Reversement Subvention emplois STAPS aux Liges et Comités		194 286 €
Provisions non consommées		-76 411 €
Tournoi de Paris (Équipe de France masculine)		150 402 €
Charges supporters et journalistes Cht d'Europe		295 064 €
Divers	11 500 €	106 781 €
Charges diverses LFB + Open	326 200 €	445 862 €
Primes Joueurs(ses) + Aides Personnalisées	735 000 €	235 000 €
Charges des 6 Zones	263 000 €	329 547 €
Reversement Droits Télévision à LNB + 5% Loi Buffet	1 512 600 €	1 512 600 €
75 ^{ème} anniversaire FFBB		23 078 €
Indemnisation des dirigeants de la Fédération	73 000 €	74 243 €
Total rubrique	2 921 300 €	4 012 278 €

PERTES SUR CREANCES		
Pertes sur créances irrécouvrables		3 €
Total rubrique		3 €

CHARGES FINANCIERES		
Pertes de change		1 861 €
Total rubrique		1 861 €

CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges sur exercices antérieurs		2 796 €
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés		8 919 €
Différences sur règlements		-92 €
Total rubrique		11 624 €

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		
Dotations aux amortissements des Immobilisations	300 000 €	348 676 €
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances		4 366 €
Dotations aux provisions pour départs à la retraite		
Dotations aux provisions pour risques et charges		6 097 €
Dotations provisions pour autres prêts		-1 599 €
Total rubrique	300 000 €	357 540 €

TOTAL CHARGES	19 836 500 €	20 733 071 €
Ecart Produits - Charges		251 692 €

Le Bilan

ACTIF

■ **Immobilisations incorporelles :** 256 K€. Il s'agit des immobilisations concernant les développements informatiques, les logiciels et les licences d'exploitation. Nous sommes passés de 74 à 256 K€ avec le développement du "tout internet".

■ **Immobilisations corporelles :** 2 176 K€. C'est la partie non encore amortie de la valeur d'achat du siège de la FFBB, rue du Château des Rentiers.

■ **Immobilisations corporelles autres :** 281 K€. Ce sont toutes les immos ordinaires (matériel informatique, mobilier, véhicules, équipements divers, etc...).

■ **Immobilisations financières :** 131 K€.

■ **Acomptes et avances versés sur commandes (pour l'exercice suivant) :** 88 K€.

■ **Créances :** 5 003 K€. Il s'agit de toutes les factures émises par la FFBB et non réglées à la fin de l'exercice notamment le solde des licences. Rien d'inquiétant ! Il en est de même chaque année, à cette période.

■ **Valeurs mobilières de placement :** 4 028 K€. C'est la trésorerie placée en SICAV, à court terme ou moyen terme.

■ **Disponibilités :** 213 K€. C'est le solde de nos comptes bancaires à la clôture de l'exercice.

■ **Charges constatées d'avance :** 205 K€. Ce sont des factures réglées avant le 31 mai pour le compte de l'exercice 2008-09.

Le tout pour un total de bilan de 12 378 592 €.

PASSIF

■ **Fonds propres :** 7 082 K€ contre 6 708 K€ l'an dernier.

■ **Résultat de l'exercice (En attente d'affectation) :** 252 K€

■ **Provisions pour risques et charges :** 392 K€ (il s'agit des provisions constituées pour différents litiges dont le litige URSSAF concernant les honoraires des médecins et kinés, toujours pas résolu, le contrôle fiscal, des provisions pour les indemnités de départ en retraite des salariés).

■ **Dettes financières :** 264 K€. C'est notamment et surtout le financement du logiciel comptable des Ligues et Comités.

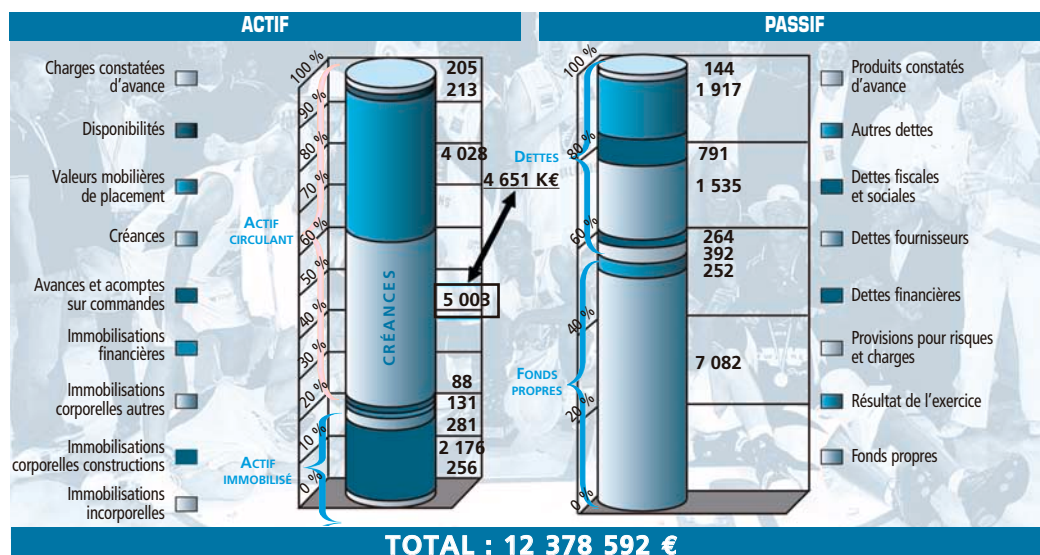
■ **Dettes fournisseurs :** 1 535 K€. Ce sont les factures de l'exercice 2007-08 non payées au 31 mai.

■ **Dettes fiscales et sociales :** 791 K€. Ce sont les cotisations sociales à payer, la TVA à reverser sur l'exercice 2007-08.

■ **Autres dettes :** 1 917 K€. Ce sont notamment les sommes à verser à la mi-juillet : les ristournes aux

Zones, les ristournes championnats de France aux comités et aux ligues, etc...

■ **Produits constatés d'avance :** 144 K€. Ce sont des produits enregistrés au 31 mai pour le compte de l'exercice suivant. Vous remarquerez que les dettes au 31 mai (4 651 K€) sont compensées, à quelques centaines de K€ près, par les créances (5 003 K€) à la même date. Les valeurs mobilières de placement constituent alors véritablement un "fonds de roulement" qui nous permet d'avoir une trésorerie positive quelle que soit la période de l'année. ■



Bilan 2007-2008

BILAN ACTIF				
	BRUT	AMORT. & PROV.	31/05/08	31/05/07
ACTIFS IMMOBILISÉS				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENTS				
FRAIS DE RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT	4 580	1 526	3 053	
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES...	733 953	481 224	252 729	74 368
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES				
IMMOBILISATIONS INCORP. EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	857 872		857 872	857 872
CONSTRUCTIONS	2 001 704	684 955	1 316 748	1 393 694
INSTAL. TECHN. MATÉRIEL ET OUTIL. INDUST.	8 935	8 681	254	1 721
AUTRES	1 590 424	1 309 725	280 698	283 692
IMMOBILISATIONS GREVÉES DE DROIT				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
PARTICIPATIONS	52 671	3 701	48 969	49 308
CRÉANCES RATT. A. DES PARTICIPATIONS				
TITRES IMM. DE L'ACTIVITÉ PORTEFEUILLE				
AUTRES TITRES IMMOBILISÉS	158		158	158
PRÊTS	73 445	6 736	66 708	54 451
AUTRES	15 296		15 296	14 496
TOTAL I	5 339 042	2 496 553	2 842 489	2 729 763
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
MATÉRIEL PREM. ET AUTRES APPROVISION.				
EN-COURS PROD. (BIENS ET SERVICES) (A)				
PRODUITS INTERMÉDIAIRES ET FINIS				
MARCHANDISES				
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES	88 108		88 108	163 518
CRÉANCES (3)				
USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS	3 683 075	4 366	3 678 709	3 718 172
AUTRES	1 324 101		1 324 101	1 253 213
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	4 027 673		4 027 673	4 189 709
INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE				
DISPONIBILITÉS	212 838		212 838	197 392
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (3)	204 761		204 761	188 197
TOTAL II	9 540 468	4 366	9 536 102	9 710 205
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUS. EXER. (III)				
PRIMES DE REMBOURS. DES EMPR. (IV)				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	14 879 511	2 500 919	12 378 592	12 439 969

ENGAGEMENTS REÇUS

- Acceptés par les organes compétents
- Autorisés par l'organisme de tutelle
- Dons en nature restant à faire

(1) Dont droit au bail - (2) Dont à moins d'un an (brut) - (3) Dont à plus d'un an
(a) A ventiler, le cas échéant entre biens, d'une part, et services d'autre part.

BILAN PASSIF		
	31/05/08	31/05/07
FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	1 783 105	1 783 105
ECARTS DE REÉVALUATION		
RESERVES	4 234 229	4 234 229
REPORT À NOUVEAU (a)	1 064 712	690 983
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (EXCÉDENT OU DÉFICIT) (b)	251 691	373 728
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)		
ECART DE REÉVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUR BIENS NON RENOUVELABLES		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
DROIT DES PROPRIÉTAIRES (COMMUNAUTÉ)		
TOTAL I	7 333 739	7 082 047
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	280 825	275 067
PROVISIONS POUR CHARGES	111 673	145 138
TOTAL II	392 498	420 205
FONDS DÉDIÉS		
SUR SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT		
SUR AUTRES RESSOURCES		
TOTAL III		
DETTES (1) (d)		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (2)	226 305	212 116
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS (3)	38 112	38 074
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS (C)	1 535 439	2 058 080
DETTES FISCALES ET SOCIALES	791 181	802 481
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS		
AUTRES DETTES	1 917 150	1 659 344
INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE		
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	144 165	167 618
TOTAL IV	4 652 354	4 937 716
ECARTS DE CONVERSION PASSIF V		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	12 378 592	12 439 969
ENGAGEMENTS DONNÉS		
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont cbc et soldes créditeurs de banques	226 305	212 116
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés.
(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit.
(c) Dettes sur achats ou prestations de services.
(d) A l'exception, pour l'application du (1), des avances reçues sur commandes en cours.

Rapport du Commissaire aux Comptes

M. Christian Lourdeau



Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 mai 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fédération Française de Basketball, tels qu'ils

sont joints au présent rapport, • la justification des appréciations, • les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau Fédéral en date du vendredi 27 juin 2008. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1- Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations

significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre attention les éléments suivants concernant les estimations comptables :

- La Fédération Française de Basketball a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2000/2001 –

2001/2002 et 2002/2003 qui est contesté. Toutefois, par prudence, ce litige fait l'objet d'une provision dont les modalités de calcul sont décrites en page 7 et 8 de l'annexe aux comptes annuels.

- La Fédération Française de Basketball a demandé à bénéficier rétroactivement de l'exonération du versement de la taxe transport en faveur des associations à but non lucratif reconnues d'utilité publique et ayant une activité de caractère social.

• A ce jour, la convention d'objectif relative à l'année civile 2008 a été acceptée mais pas encore signée avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Au 31 mai 2008, les produits à percevoir au titre de cette convention ont donc été enregistrés sur la base de la convention d'objectif présentée.

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par votre association décrites dans

l'annexe concernant le provisionnement du litige fiscal sur la base des informations disponibles à ce jour.

3- Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Compte tenu d'une part des délais très courts existants entre la date de clôture des comptes annuels et la date de l'assemblée et d'autre part de la date de la tenue des différents bureaux chargés d'examiner les comptes annuels, le rapport général du Commissaire aux Comptes n'a pas pu être mis à disposition 15 jours avant l'assemblée générale.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Bureau Fédéral. ■

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations

qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Il vous appartient, selon les termes des articles 48 et 49 du décret du 28 Décembre 2005 pris en application de la loi n° 2005-845 du 26 juillet 2005 de sauvegarde des entreprises, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces mouvements en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la profession :

ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions conclues au cours de l'exercice

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Selon les termes de la loi de finance pour 2002 et du décret d'application 2004-76 du 20 janvier 2004 instaurant l'article 242 C annexe II du Code Général des Impôts, les associations qui disposent de ressources hors ressources issues des versements effectués par des personnes de droit public d'un montant supérieur à

1 000 000 € en moyenne sur les trois derniers exercices peuvent rémunérer trois de leurs dirigeants.

En application de l'article 20 des statuts de la Fédération Française de Basketball et sur autorisation du Comité Directeur du 6 décembre 2002, il a été décidé de rémunérer le Président de votre association à compter du 1^{er} janvier 2003.

Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2008, la rémunération brute de Monsieur Yvan Mainini, Président, s'est élevée à 47 644,79 €. ■

Approbation des Comptes de l'exercice 2007-2008

Le rapport financier du Trésorier soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale par le Président MAININI est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat de l'exercice 2007-2008

L'excédent de l'exercice 2007/08 est de 251 692 €. Je vous propose de mettre cette somme en "report à nouveau" pour être disponible pour le budget suivant avec l'affectation suivante : 50 000 € pour la retransmission vidéo de rencontres de Ligue Féminine sur internet et une partie de l'excédent restant pour aider à pérenniser les emplois STAPS.

L'Assemblée approuve à l'unanimité cette affectation.

Affectation du résultat 2007/2008 : 251 692 €

■ Report à nouveau pour :

- la retransmission vidéo de rencontres de la Ligue Féminine sur internet : 50 000 €
- aide à la pérennisation des Emplois STAPS : pour une partie de l'excédent restant

Budget prévisionnel

Voici maintenant le comparatif entre le BP 07-08 et le BP 08-09

Les Produits

AFFILIATIONS :

Augmentation faible (solde net créations-disparitions de clubs plutôt négatif).

LICENCES - MUTATIONS :

Augmentation de l'ordre de 4% due à la révision des tarifs. Pour la 1^{ère} fois depuis 11 ans, je n'ai pu pratiquer la réserve de prudence habituelle de 2% d'où une augmentation du produit licences supérieure

à la seule progression des tarifs.

COMPETITIONS :

Progression de 3,3% due à l'actualisation des tarifs d'engagement, des forfaits fédéraux et surtout des forfaits d'arbitrage.

PARTENARIAT :

Progression de 5,5% dû pour une grande partie au relèvement du partenariat NIKE en dotation équi-

pements et l'augmentation des droits TV de 1 900 000 à 2 100 000 €.

LNB :

Réactualisation de la convention financière en raison du nouveau statut des arbitres qui deviennent des "travailleurs indépendants" et dont nous devons cependant payer les charges sociales !

MAGAZINE BASKETBALL : Progression conforme à

l'augmentation des tarifs.

SUBVENTIONS :

Le montant de la convention d'objectifs est connu (2 541 892 €) soit une régression de 4,39% par rapport au réalisé 2007-08. Je n'ai pas anticipé une nouvelle baisse... Restons optimistes ! Nous enregistrons par ailleurs une diminution sensible des aides à l'emploi car nous arrivons au terme

de la période des contrats aidés.

PRODUITS DIVERS :

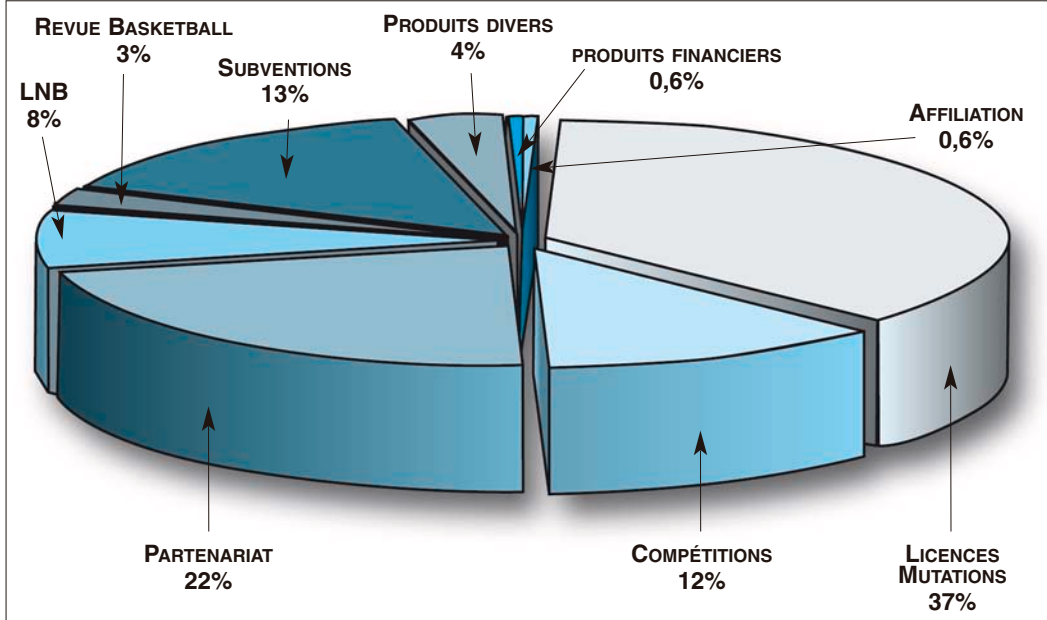
Une progression de 7,5%.

PRODUITS FINANCIERS :

Pour 125 K€, conforme à la réalisation de l'exercice précédent. Soit un total de produits de 20 182 000 € pour une augmentation globale de 3,4% par rapport au prévisionnel 2007-08. ■

Produits

Budget prévisionnel 2008/2009



Les Charges

ACHATS :

Progression de 5,9% due uniquement au relèvement des échanges marchandises NIKE qui sont comptabilisés en produits et en charges.

SERVICES EXTERIEURS :

Progression limitée (de l'ordre de 0,7%) en raison du report des charges d'entretien sur le poste Charges de personnel.

AUTRES SERVICES EXTERIEURS :

+6,6%. Augmentation imputable en grande partie à la tenue en 2008-09 d'une assemblée générale électorale dont le coût est estimé à 72 000 €.

IMPOTS ET TAXES :

38 000 € pour la taxe foncière et la taxe personnels handicapés.

CHARGES DE PERSONNEL :

Légère diminution -1,5%. L'absence de participation à une compétition majeure, en l'occurrence les JO,

impacte naturellement les prévisions de primes pour l'encadrement.

DTN :

Budget relevé de 2,9% en raison notamment d'une forte augmentation des pensions à l'INSEP et de la prise en charge totale de certains tournois de préparation de nos équipes de France.

COMMISSIONS :

Budget en baisse de 5% mais assez nettement supérieur au réalisé 2007-08.

FBO :

Relèvement de 5,8% notamment sur les camps d'été, les produits étaient aussi en augmentation.

AIDES DIVERSES :

-9%. L'opération d'aide à l'information des clubs est arrivée à son terme. Seuls, courent les abonnements internet pour quelques mois.

Nous y aurons consacré 285 000 € sur 3 ans.

CHARGES SPORTIVES :

+16,8% en raison de l'actualisation du budget arbitrage suite à la modification du statut des arbitres et au relèvement de la grille d'indemnisation des arbitres de NM1.

CHARGES DIVERSES :

Globalement -1,8%. Prévision de primes pour les joueurs et les joueuses inférieures (pas de JO), par contre relèvement des charges de la LFB (il s'agit en fait de reversement de partenariats spécifiques), augmentation du budget des Zones, augmentation du reversement des droits de TV à la LNB.

DOTATIONS

AUX AMORTISSEMENTS :

Portées à 350 000 €. Viennent s'ajouter, les amortissements du développement du "tout internet".

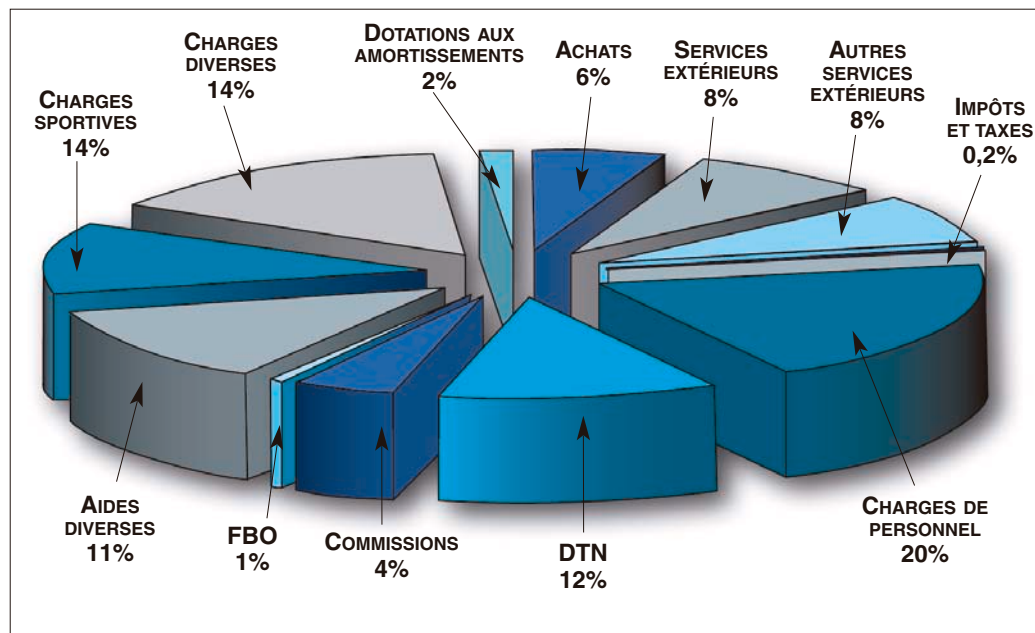
Le total de charges s'établit à 20 182 000 €, parfaitement équilibré avec les produits comme nous le demande la Cour des Comptes, soit une progression d'à peine 1,7%.

Je tiens à remercier le service comptable de la Fédération (Claudine BARBIER, Geneviève MAGNE et Pascal GOUDAIL, le nouveau responsable comptable et financier en remplacement d'Yves COLIN), le cabinet d'expertise comptable Mazars, son intervenante Delphine, le cabinet de commissariat aux comptes Lourdeau et tout spécialement Florence qui a en charge notre dossier pendant cette très courte période de clôture d'exercice.

Merci de votre attention. ■

Charges

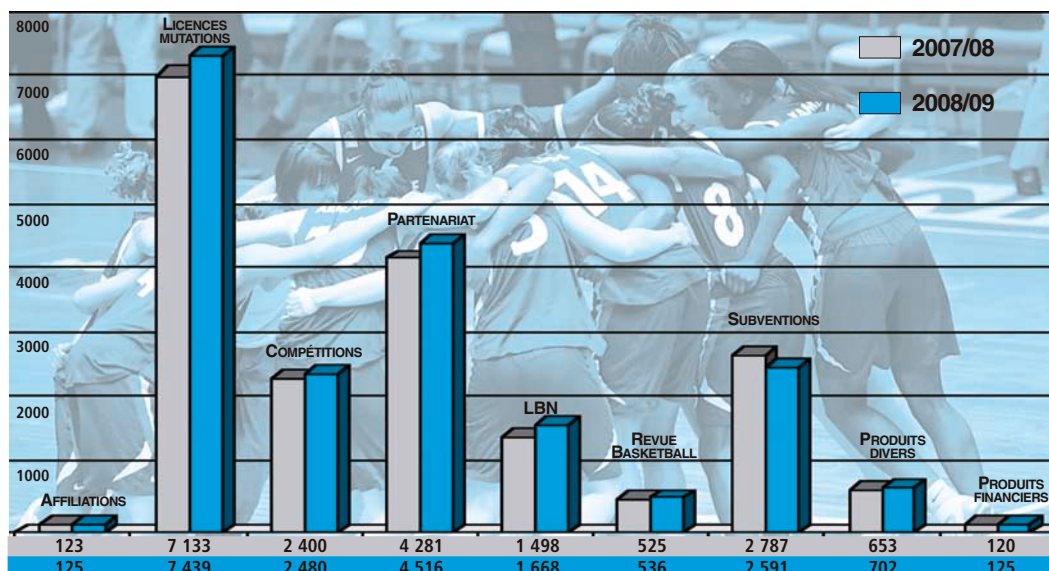
Budget prévisionnel 2008/2009



Produits

Budget prévisionnel 2008/2009

Produits
20.182 K€
 (2007/2008
 19.519 K€)



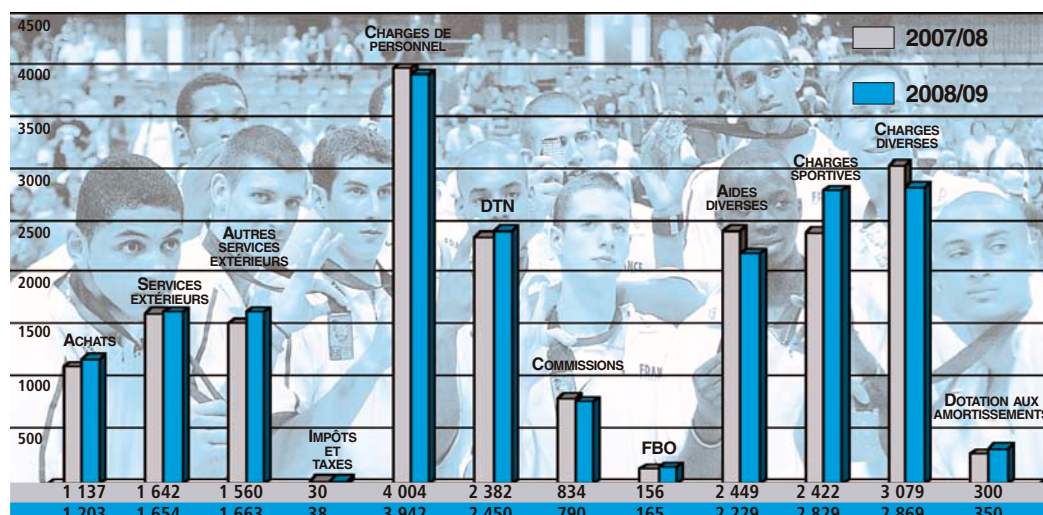
Les Produits

	2007-2008	2008-2009		2007-2008	2008-2009
AFFILIATIONS	123 000 €	125 000 €	SUBVENTIONS		
LICENCES-MUTATIONS			Subventions Ministère Jeunesse et Sports		
Licences + Assurances	6 594 000 €	6 909 000 €	Actions générales	2 368 580 €	2 013 300 €
Droits de licences étrangers	153 000 €	110 000 €	Emplois STAPS (à reverser)		190 080 €
Mutations	350 000 €	383 000 €	Aides personnalisées	235 000 €	235 000 €
Licences T	33 000 €	35 000 €	Indemnités de sujétion	98 155 €	103 512 €
Carte basket	2 500 €	2 000 €	Sous total	2 701 735 €	2 541 892 €
Total rubrique	7 132 500 €	7 439 000 €	Subventions diverses		10 000 €
COMPÉTITIONS			Aides à l'emploi	85 265 €	39 108 €
Engagements Championnats de France	253 548 €	261 626 €	Total rubrique	2 787 000 €	2 591 000 €
Forfaits fédéraux	633 924 €	650 916 €			
Forfaits arbitrage NM1-NM2-Ligue Féminine-NF1	996 976 €	1 088 800 €	PRODUITS DIVERS		
Engagements Coupe de France Jeunes + Corpo	19 100 €	19 500 €	Participation Stagiaires	120 000 €	140 000 €
Coupe de France Seniors	350 000 €	306 000 €	Produits des 6 Zones	263 000 €	325 000 €
Engagements Coupes d'Europe	26 600 €	28 000 €	Reversement Minitel - Audiotel	20 000 €	10 000 €
Amendes - Pénalités - Droits divers	119 852 €	125 158 €	Récupération TVA	54 800 €	69 800 €
Total rubrique	2 400 000 €	2 480 000 €	Produits Ligue Féminine (Open, Contribution des clubs, ...)	159 200 €	157 200 €
PARTENARIAT			Produits divers	36 000 €	
Total rubrique	4 280 500 €	4 516 000 €	Total rubrique	653 000 €	702 000 €
LIGUE NATIONALE DE BASKET					
Total rubrique	1 498 000 €	1 667 800 €	PRODUITS FINANCIERS		
MAGAZINE BASKETBALL			Total rubrique	120 000 €	125 000 €
Total rubrique	525 000 €	536 200 €	TOTAL PRODUITS	19 519 000 €	20 182 000 €

Charges

Budget prévisionnel 2008/2009

Charges :
20.182 K€
 2007/2008
 19.837 K€



Les Charges

	2007-2008	2008-2009
ACHATS		
Fournitures d'utilités	3 000 €	12 000 €
Fournitures administratives	210 000 €	202 000 €
Médailles et trophées	25 000 €	27 000 €
Equipement - Petit matériel sportif	459 000 €	537 000 €
Autres matières et fournitures	37 500 €	37 000 €
Publications - Revue Basketball	402 000 €	388 000 €
Total rubrique	1 136 500 €	1 203 000 €

SERVICES EXTERIEURS

Locations (entrepôts, photocopieurs, machine à affranchir)	95 000 €	102 500 €
Charges de copropriété	104 000 €	110 000 €
Entretiens et réparations	39 000 €	40 000 €
Maintenances	307 800 €	271 300 €
Assurances	1 092 500 €	1 126 200 €
Documentation	4 000 €	4 000 €
Total rubrique	1 642 300 €	1 654 000 €

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

Honoraires	690 250 €	693 400 €
Cadeaux - Dons - Annonces	10 250 €	15 000 €
Déplacements - Hébergement (BF, CD)	344 000 €	380 000 €
Assemblée Générale	105 000 €	119 000 €
Assemblée Générale électorale		72 000 €
Missions internationales	50 000 €	51 000 €
Réceptions	5 000 €	7 000 €
Frais de PTT - Expéditions	318 000 €	290 000 €
Cotisations - Redevances	31 500 €	29 600 €
Frais divers	6 000 €	6 000 €
Total rubrique	1 560 000 €	1 663 000 €

IMPOTS ET TAXES

Impôts et taxes	30 000 €	38 000 €
Total rubrique	30 000 €	38 000 €

CHARGES DE PERSONNEL

Charges Personnels FFBB	2 867 000 €	2 985 000 €
Cadres Techniques (dont Primes de résultats)	944 000 €	715 000 €
Indemnités de Sujétion Entraîneurs nationaux	98 155 €	103 512 €
Autres charges de personnel (CE)	10 000 €	51 000 €
Tickets restaurant	59 845 €	60 000 €
Indemnités de transport	20 000 €	21 988 €
Médecine du travail	5 000 €	5 500 €
Total rubrique	4 004 000 €	3 942 000 €

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Équipes nationales	1 300 000 €	
Formation de Cadres	70 000 €	
Formation du joueur	17 500 €	
Bourses	20 000 €	
Stages CTR	108 000 €	
Fonctionnement DTBN	135 500 €	
Détection	194 000 €	
Département Ressources	8 000 €	
Centre fédéral (INSEP)	529 000 €	
Total rubrique	2 382 000 €	2 450 000 €

COMMISSIONS

Commission des Arbitres, Marqueurs, Chronomètres	150 000 €	
Commission du Basket en Liberté	25 000 €	

	2007-2008	2008-2009
Chambre d'appel	15 000 €	
Commission Communication	260 000 €	
Conseil des Jeunes	10 000 €	
Commission Basket en entreprises	9 000 €	
Commission des Finances	5 500 €	
Commission Formation	80 000 €	
Groupes de travail	30 000 €	
Commission des Jeunes	98 000 €	
Commission Juridique	15 000 €	
Ligue Féminine	40 000 €	
Commission Médicale	40 000 €	
Commission Salles et Terrains	5 000 €	
Commission Sportive	30 000 €	
Commission Technique	21 000 €	
Total rubrique	833 500 €	790 000 €

FRANCE BASKET ORGANISATION

France Basket Organisation (Fonctionnement)	6 000 €	1 000 €
France Basket Camps	120 000 €	131 000 €
Organisation d'événements	30 000 €	33 000 €
Total rubrique	156 000 €	165 000 €

AIDES DIVERSES

Soutien à la politique fédérale : aides aux organismes décentralisés

Aides aux Zones	180 000 €	191 800 €
Aides aux Ligues	890 000 €	881 000 €
Aide aux Comités	656 000 €	640 000 €
Aides aux Clubs	231 900 €	78 000 €
Aides aux DOM - TOM	350 000 €	360 000 €
Aides à l'organisation d'opérations Basket en Liberté	12 000 €	12 000 €
Subventions Monde scolaire, universitaire et affinitaire	34 000 €	18 700 €
Challenge de l'Esprit Sportif	5 000 €	5 000 €
Patrimoine (Musée du basket, Académie du basket, ...)	13 500 €	15 500 €
Associations agréées	11 000 €	11 000 €
Participation Formation Universités Limoges, Nice	15 500 €	16 000 €
Aide à la formation des dirigeants Université de Nanterre	50 000 €	
Total rubrique	2 448 900 €	2 229 000 €

CHARGES SPORTIVES

Arbitrage Championnats de France	1 869 800 €	2 255 000 €
Coupe de France	498 200 €	500 000 €
Phases finales Championnat de France	24 000 €	24 000 €
Manifestations exceptionnelles	30 000 €	50 000 €
Total rubrique	2 422 000 €	2 829 000 €

CHARGES DIVERSES

Divers	11 500 €	7 500 €
Charges diverses LFB & NF1 + Open	326 200 €	402 200 €
Primes Joueurs(ses) + Aides Personnalisées	735 000 €	475 000 €
Charges des 6 Zones	263 000 €	325 000 €
Reversement Droits Télévision à LNB + 5% Loi Buffet	1 512 600 €	1 583 400 €
75 ^{ème} anniversaire FFBB		
Indemnisation des dirigeants de la Fédération	73 000 €	75 900 €
Total rubrique	2 921 300 €	2 869 000 €

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Dotations aux amortissements	300 000 €	350 000 €
Total rubrique	300 000 €	350 000 €

TOTAL CHARGES	19 836 500 €	20 182 000 €
----------------------	---------------------	---------------------

Approbation du Budget Prévisionnel 2008-09

Le Budget Prévisionnel soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale par le Président MAININI est adopté à la majorité des voix (ont voté contre les 3 délégués du CD de Loire-Atlantique, représentant 16.831 voix et les 2 délégués du CD du Val d'Oise, représentant 4.616 voix. 1 délégué du CD de l'Essonne, représentant 2.975 voix, s'est abstenu).

Présentation et vote



Mise en conformité textuelle et rédactionnelle des statuts

Roselyne BIEVENUE présente les modifications telles qu'elles ont été distribuées aux congressistes présents

avait absolument aucun titre dans les titres et les articles, ce qui compliquait un petit peu le travail lorsqu'il fallait rechercher une référence dans ces statuts. Il est donc proposé de nommer les différents titres et les différents articles afin que la référence soit plus aisée.

- un changement de dénomination pour nos amis des Antilles puisqu'auparavant on parlait de DOM et de TOM et que dorénavant on parlera de ROM et de COM c'est-à-dire de Région d'Outre-mer et de Collectivités d'Outre-mer. Ceci n'est en fait qu'un ajustement qui consiste à se mettre en conformité avec les

références de droit commun de la République Française.

- l'article 12 des statuts qui nous amène à mettre nos règlements et statuts en conformité avec le droit commun français qui a une attitude volontariste pour favoriser la représentativité des Élués féminines au sein des Fédérations. Une procédure intermédiaire avait déjà été adoptée par la FFBB, elle permettait de passer à 7 Élués minimum, finalement 9 ont été élués, la Fédération Française de Basketball s'est donc montrée exemplaire sur la période transitoire. L'échéance à venir impose aux Fédérations de se mettre en conformité au plus tard après les

J.O de 2008, conformément au décret de 2004. Par voie de conséquence, l'article 12 sera allégé et simplifié avec la suppression de la période transitoire. L'article 12 est modifié ainsi : "la Fédération est administrée par un Comité Directeur composé de 36 membres, il comprend nécessairement un nombre de femmes proportionnel au nombre de licenciées éligibles, un médecin, le Président de la Ligue Nationale est membre de droit.

Les ajustements des statuts sont adoptés par l'Assemblée à l'unanimité. ■

Celles-ci portent essentiellement sur 3 points :

- l'architecture globale du document, puisqu'auparavant il n'y



Du règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage

Pierre COLLOMB présente les modifications du règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage distribuées aux congressistes

Chaque Fédération doit disposer d'un règlement disciplinaire de lutte contre le dopage qui lui est propre, lequel doit être conforme à un règlement disciplinaire type édicté par le Ministère. Ce qui fait que chaque fois que le Ministère modifie son règlement, nous devons le mettre en conformité et à l'occasion de cette mise en conformité on peut aussi faire d'autres choses. Comme le règlement a été modifié les années précédentes, d'abord par la publication de la partie législative du code du sport et puis, cette année, par la publication de la partie réglementaire, nous devons donc procéder à cette mise en conformité qui porte sur des points relativement modestes, modiques pour l'essentiel.

Il s'agit, pour l'essentiel, de modifications rédactionnelles. Il n'y en a qu'une qui présente un intérêt de fond consistant, c'est la modification qui est apportée à l'article 32 du règlement disciplinaire et qui consiste en introduction de pénalités sportives. Jusqu'à présent, lorsqu'un joueur, un athlète était pris en infraction, nous avions des pénalités disciplinaires, des sanctions disciplinaires, suspensions par exemple, avertissements, blâmes ainsi de suite... Nous avons maintenant, avec cette modification, des pénalités sportives, c'est-à-dire des pénalités qui vont concerner le sort des résultats sportifs qui ont pu être obtenus à l'aide de joueurs qui ensuite ont été pris en infraction en ce qui concerne le dopage. Et donc ces pénalités sportives, c'est l'annulation des résultats individuels, c'est-à-dire la privation de la médaille par exemple. Imaginons qu'en finale de la Coupe de France, un joueur puisse être contrôlé positif, ce joueur perdra sa médaille et ne pourra pas se

prévaloir de ce titre. Ça c'est la sanction individuelle. Ensuite, il y a possibilité de sanctions, j'insiste bien sur le terme possibilité, ce ne sont pas des sanctions automatiques. Il reviendra à la Commission Disciplinaire du Dopage, en fonction de la situation, d'apprécier la sanction à prononcer. A côté de ces sanctions individuelles, il faut mettre, c'est le Ministère qui l'exige, la possibilité de sanctions collectives relatives à l'équipe, c'est-à-dire la privation du résultat sportif et du titre par exemple pour une équipe. Les modifications présentées sont adoptées par l'Assemblée à l'unanimité. ■

PRÉSENTATION ET VOTE DE LA RÉOLUTION SUR L'ÉVENTUEL AGRANDISSEMENT DU SIÈGE FÉDÉRAL

IL EST PROPOSÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION SUIVANT :

En raison de la possibilité d'agrandir la superficie du siège de la Fédération, l'Assemblée Générale donne mandat au Président de la FFBB, et à tout mandataire désigné par ce dernier, afin d'envisager l'acquisition d'une partie de l'immeuble voisin du siège fédéral, d'initier toute action tendant à cette acquisition, ainsi qu'aux fins de signatures de tout document nécessaire.

RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE À L'UNANIMITÉ.



La Formation des dirigeant(e)s

Par Jean-Marie FLORET



L'EXISTANT

A L'INITIATIVE DE LA FÉDÉRATION

LES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ...

- **TRADITIONNELLES**
 - Tous les deux ans
 - Tout public
- **SPÉCIFIQUES**
 - Tous les deux ans
 - Thème particulier
 - ✓ Nouveaux dirigeants (2004, Le Temple-sur-Lot)
 - ✓ Comités à faible effectif (2006, Arèches)

- ✓ Jeunes et nouveaux dirigeants (2008, Artigues)

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

→ CADRE DE FÉDÉRATIONS SPORTIVES "OPTION DIRIGEANT(E)"

- Une première promotion en cours
- Former les dirigeants fédéraux de demain
- Une perspective commune pour les trois familles

LE SUIVI DES COMITÉS À FAIBLE EFFECTIF

- Suite des U.E. 2006 (Arèches)
- Aide à la mise en œuvre de Projets

- Information des Dirigeants par rapport à la Politique Fédérale

A LA DEMANDE DES COMITÉS ET LIGUES

UNIVERSITÉS DÉCENTRALISÉES

- Répondre à une demande spécifique
- Universités d'été "locales"

JOURNÉES LOCALES DE FORMATION

- Pas de formule type
- Modules déclinables à la demande de l'organisateur

LES MODULES EXISTANTS

- **MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES**
 - Démarche Projet
 - Animer et Motiver une équipe
 - L'accueil
 - Emploi Mode d'emploi
 - Convention Collective Nationale du Sport
 - La Formation de formateurs
- **APPLICATIONS TECHNIQUES**
 - L'Informatique Fédérale
 - La Responsabilité du Dirigeant
 - Communication Ecrite
 - Communication Orale
 - Partenariat - Marketing - Sponsoring
 - Fonctionnement d'une Commission de Discipline

LES PERSPECTIVES

DEVENIR, ÊTRE ET RESTER DIRIGEANT

Donner les bases nécessaires à l'optimisation du fonctionnement des structures...

- **DANS LE DOMAINE DE LA GOUVERNANCE :**
 - savoir diriger et gérer

- **DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE :**
 - mobiliser des moyens financiers

- **DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES RELATIONS HUMAINES :**
 - associer des bénévoles et des salariés à la réalisation d'un projet commun

- **DANS LE DOMAINE JURIDIQUE :**
 - connaître les règles du secteur d'activité

PARTICIPER À UNE ACTION COMMUNE

- **L'ÉCOLE DES CADRES INSTITUT FÉDÉRAL DE FORMATION**
 - Création d'un organisme de formation
 - Développement d'une culture commune
- **FRANCE BASKET LEARNING**
 - Un moyen nouveau disponible. ■

La Formation des entraîneurs

Par Jean-Pierre DE VINCENZI :



L'ÉTAT DES LIEUX JUSQU'À CE JOUR

- article 43 "Nul ne peut exercer contre rémunération..."
- seuls les BE pouvaient permettre l'encadrement rémunéré ou indemnisé
- Depuis, l'article L212-1 du Code du Sport indique que : "seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer... les titulaires d'un **diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification** :
✓ 1. garantissant la compétence de son titulaire en matière de **sécurité**,
✓ 2. enregistré au **RNCP** (Répertoire National des Certifications Professionnelles)".

LES ENJEUX D'AUJOURD'HUI QUELQUES CHIFFRES

- Nb de diplômés / an (formation initiale = de l'Animateur à l'Entraîneur Régional) : **4 489**
- Nb de journées de formation : environ **27 000**.

DES ENJEUX

- Répondre aux **besoins** des employeurs : au plan **qualitatif** (répondre aux besoins en matière de compétence) et **quantitatif** (former suffisamment d'entraîneurs),

- Créer un **observatoire** des métiers du basket en adéquation avec la politique fédérale,
- Et définir notre propre **stratégie**, orienter nos contenus, et de nos diplômes : autrement dit maîtriser nos propres formations.

LA PROBLÉMATIQUE

Depuis au moins 10 ans, nous vivons, dans le champ du sport, dans une instabilité liée à la rénovation des diplômes. Comment va-t-on permettre à un **éducateur-entraîneur** ayant une activité professionnelle en dehors du sport, de **continuer à se former** et d'accéder aux diplômes d'entraîneur semi-professionnels ou professionnels ?

Ne pas exclure l'accès aux formations de certaines catégories d'éducateurs indispensables pour le développement de notre discipline.

NOTRE AXE STRATÉGIQUE

UN CONSTAT

- Feu le projet des DE et DES Les BTS et Licences Professionnelles...

UN ENJEU CRUCIAL

- Garantir notre indépendance formatrice
- Préserver l'**autonomie** de la FFBB quant à ses formations.

- **Pourquoi ?** Formation indépendante pour qu'elle soit en phase avec les évolutions de la réalité, de la pratique dans nos clubs et qu'elle puisse permettre à toutes et tous d'accéder à une formation professionnalisante !
- Mise en place d'une réflexion en commun avec la **FFB** qui a la même démarche que nous.

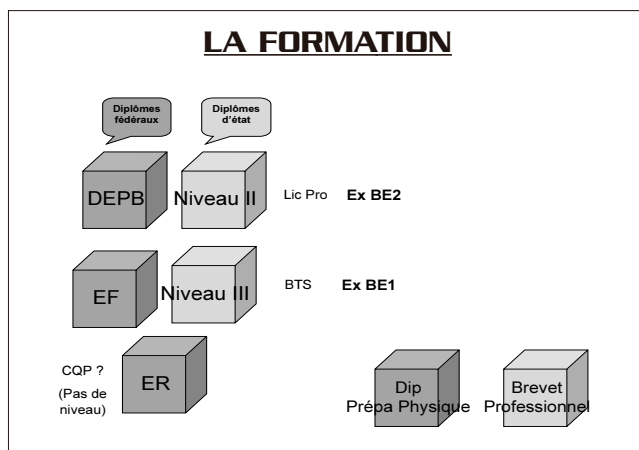
CONCRÈTEMENT

- Dépôt d'un dossier de **CQP** (Certificat de Qualification Professionnelle)
- Le projet de création d'un **EF** (Entraîneur Fédéral)
- L'amélioration puis reconduction du **DEPB** (Diplôme d'Entraîneur Professionnel de Basket)

- Parallèlement, création d'un **staff de formateurs** fédéraux
- Avec une définition des sites géographiques qui assurent un maillage du territoire (**cartographie** de la formation)
- Et le développement du **Learning** en relation avec les arbitres et les dirigeants.

UN PROJET DE FILIÈRE POUR L'ENTRAÎNEMENT, MAIS AUSSI :

- **LA FORMATION DES CTF : 82 À MISSIONS PRINCIPALEMENT TECHNIQUES**
 - ✓ La volonté de garantir une **cohérence** des missions des cadres du basket
 - ✓ Maintenir un management global des CT (**CTS et CTF**) afin de mieux coordonner les actions
 - ✓ Sur la base d'un recensement organisé autour des missions principales, mettre en place des rassemblements de **formations** CTS-CTF.
- **ENFIN, L'ÉCOLE NATIONALE DES CADRES**
 - ✓ Le souhait de garantir une **cohérence** de formation à identité fédérale : une sacrée avancée ;
 - ✓ attention, ne remplace pas l'existant ni le présentiel.
 - ✓ Plus-value et non pas **remplacement** des formations de terrain.
 - ✓ Gain de temps, de déplacement pour les stagiaires à certains temps identifiés des formations.
 - ✓ Session de BE à destination des Haut-Niveau (Déc. 2008 à 2010). ■





L'état des lieux (mai 2008)

456 000 licenciés – 15 000 rencontres par week-end
2 arbitres par rencontre
Extraction F.B.I. Officiel ARB
Total Arbitres femmes2 188
Total Arbitres hommes8 439
TOTAL.....10 627
Total O.T.M. femmes2 290
Total O.T.M. hommes2 021
TOTAL.....4 311

LA FORMATION DES ARBITRES

La formation se décline dans ses deux composantes :

QUANTITATIVE

Détections et formations dans les clubs et les départements.

QUALITATIVE

Amélioration de la performance (les stages de perfectionnement par exemple) et meilleure adaptation "au terrain".

FORMATIONS INITIALE ET CONTINUE L'ARBITRE,

Joueur pratiquant, doit être formé mais aussi fidélisé.

LA FORMATION DES ARBITRES

INITIALE

- La formation traditionnelle
- Les nouvelles filières de formation
- Validations d'accès à un niveau
- Implication des élus dans l'accompagnement des nouveaux arbitres

LA FIDÉLISATION DES ARBITRES

Le jeune arbitre est très fragile et sa durée de vie dépend de différents paramètres.

L'arbitre reste fragile par la difficulté de sa mission...

LA FORMATION CONTINUE DES ARBITRES

L'arbitre doit être accompagné tout au long de sa carrière : Observations et évaluations permettent un accompagnement personnalisé...

CONTINUE

Harmonisation nationale des observations
L'évaluation, ses composantes, sa fonction :
Stages de mise à niveau et de développement de compétences.

La formation des arbitres

Par Jacques DENEUX

OBSERVATION, ÉVALUATION

DES MISSIONS PAS SI SIMPLES !

Évalués et évaluateurs en ont besoin...

DEUX OBJECTIFS :

- OBSERVER POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ARBITRAGE en définissant les axes de travail.
- ÉVALUER ET CLASSER LES ARBITRES (mettre au point UN OUTIL RECONNU ET CREDIBLE).

LES PRINCIPES DE LA MÉTHODE RETENUE :

Séparation des fonctions d'observation et d'évaluation
Définition de 4 domaines de responsabilité :

1. Jugement
2. Contrôle
3. Tonalité
4. Mécanique

DÉTECTER ET FORMER LES ARBITRES

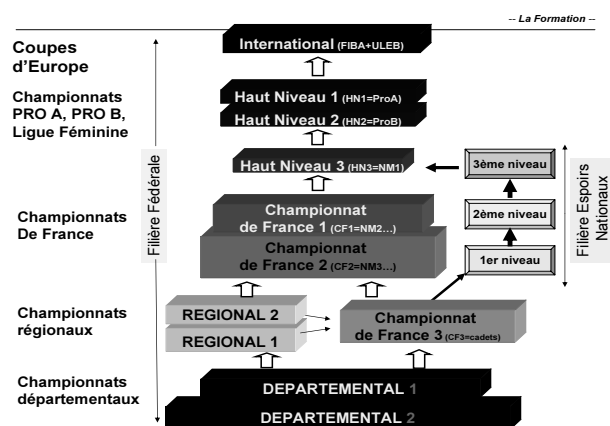
LES AXES DE DÉVELOPPEMENT :

- LE CLUB ET LES ENTRAÎNEURS sont au cœur du système !
- Des ECOLES D'ARBITRAGE dans chaque club ou région de proximité,
- Les élus et les tuteurs ou parrains ACCOMPAGNENT.

OBSERVER ET ÉVALUER LES ARBITRES

LES AXES DE DÉVELOPPEMENT :

- Mise en place de la formation continue par thème,
- Utilisation rationnelle de la vidéo,
- Travail en relation avec les entraîneurs à tous niveaux. ■



Débats de l'Assemblée sur le thème de la formation

Par Jacques DENEUX, Jean-Pierre DE VINCENZI et Jean-Marie FLORET



Questions des internautes :

1. Je suis titulaire d'un Brevet d'Etat, vais-je devoir suivre de nouvelles formations pour obtenir les nouveaux diplômes ?

Jean-Pierre DE VINCENZI :

Non. Nous incitons toutefois toutes les personnes souhaitant passer des diplômes d'Etat, plus tard des CQP ou des titres de le faire le plus rapidement possible parce qu'ensuite, il y aura des

passerelles, des équivalences. Ceux qui auront des diplômes d'Etat les conserveront, leurs diplômes seront valables.

2. Est-ce que vous avez déjà un aperçu des effets éventuels de l'application de la charte de l'arbitrage ?

Jacques DENEUX :

Oui, grâce à la mise à jour sur FBI par les Comités Départementaux, il est désormais possible de voir le

nombre d'arbitres. Cette année, environ 3.000 arbitres sont entrés en formation. En octobre 2007, nous avions à peu près 7.500 arbitres qui sifflaient, nous comptons donc au total 10.600 arbitres. Il conviendrait toutefois d'attendre le 31 octobre 2008 pour pouvoir avoir un vrai comparatif car chacun sait ce qui se passe en début de saison.

3. Quelle aide peut fournir la Commission Fédérale Formation à une ligue Régionale ou à un Comité Départemental ?

Jean-Marie FLORET :

A partir du moment où une Ligue ou un Comité fait une demande, il faut avoir un dialogue avec eux pour affiner la demande et trouver la personne qui, localement, va répondre au mieux à ce qu'ils souhaitent faire. Il existe également un certain nombre de guides qui peuvent être utilisés par les forma-

teurs des Commissions locales pour développer des formations auprès des clubs et auprès des dirigeants. Il doit y en avoir 6-7 actuellement à la disposition des clubs et des Comités, c'est un bon moyen pour mettre en place des formations de base.

4. J'ai entendu parler du CQP, je voulais savoir à quoi cela sert, quel changement avec l'entraîneur régional actuel ?

Jean-Pierre DE VINCENZI :

Pratiquement pas de changement avec l'entraîneur régional actuel puisque le CQP sera chargé de prendre la place de l'entraîneur régional. Les contenus seront quelque peu renouvelés. Le CQP est un diplôme reconnu par les partenaires sociaux, c'est-à-dire les employeurs, les employés et il correspond à ce qu'attendent les gens. ■

Vœux

Rapport du Président de la Commission des Vœux

M. Serge Gérard,



Vœu N° 1

US Joigny

LR Bourgogne

Je propose que sur les maillots des joueurs(ses) soit fixés, par un système rapide genre "scratch", un dispositif d'attention permettant de repérer du premier coup d'œil le capitaine en jeu. Cela facilitera la tâche des arbitres lors des litiges. Ce système pourrait être cousu sur le dessus de l'épaule de manière qu'il soit visible devant et derrière le joueur(se). Ce dispositif de couleur s'arracherait et se mettrait en place facilement lors des changements de capitaine.

Avis de la Commission des Vœux

Vœu B

- Avis favorable pour étude.
- Cela permettrait un repérage facile pour les arbitres mais aussi pour les OTM.
Transmis à la Commission Sportive et à la CFAMC.

Décision motivée de la Commission compétente

RÉPONSE DE LA CFAMC : Avis réservé. Tous les maillots devront être équipés à tous niveaux... Ce ne sera pas simple à mettre en place ou génèrera des surcoûts.

RÉPONSE DE LA COMMISSION SPORTIVE : Est-ce utile ? Il y a 10 joueurs sur le terrain sur un espace réduit. Cela imposerait que tous les maillots puissent accepter le dispositif à accrocher.

A faire par la table de marque.

Vœu N°2

US Chauriat

CD 63 et LR Auvergne

Vœu relatif à l'obligation de participation à des rencontres de deux joueurs de moins de 21 ans. Afin de satisfaire à l'article 9 du règlement sportif particulier du championnat national masculin 3 de la FFBB et à l'article 6-e1 du règlement sportif particulier du championnat

régional masculin 1 pour les équipes de la ligue d'Auvergne relatifs à la participation pour chaque rencontre de deux joueurs de moins de 21 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours, le joueur de l'AL Montferrand Y HADDADI n° licence 38900453 a été inscrit simultanément sur les 2 feuilles de marques suivantes :

- Rencontre du 26/01/08 de NM3 poule K à 20h opposant US Issoire à ALE Montferrand
- Rencontre du 26/01/08 de RM1 à 20h opposant US Chauriat à l'ALE Monferrand 2

Ces deux rencontres se déroulant à la même heure 20h.

L'article 9 du règlement sportif particulier de NM3 de la FFBB précise "inscrit sur la feuille de marque, présents et ayant une participation effective".

1^o Compte tenu qu'aucune restriction dans sa présence n'est mentionnée dans ce règlement, ce joueur pouvait-il prétendre participer à la rencontre de RM1 et satisfaire ainsi à l'article 6-e1 du règlement sportif particulier de ce championnat ?

2^o En réalité ce joueur a quitté, en cours de match, la rencontre de NM3 pour participer à la fin de rencontre de RM1 et a seulement présenté sa licence à son arrivée. Egalement serait-il possible de préciser clairement ce qu'on entend par participation effective et comment un même joueur peut-il prétendre sur deux rencontres se déroulant à la même heure.

Avis de la Commission des Vœux

Vœu B

1^{ère} question : rejetée – ce n'est pas un vœu mais une question simple.
2^{ème} question : transmis à la Commission Sportive pour étude des termes "participation effective".
Transmis à la Commission sportive et la Commission Juridique.

Décision motivée de la Commission compétente

RÉPONSE DE LA COMMISSION SPORTIVE : Doit entrer sur le terrain.

RÉPONSE DE LA COMMISSION JURIDIQUE : Avis défavorable.

Notion d'effectivité est constatée dès que le-la joueur (se) inscrit(e) sur la feuille de marque est entré(e) en jeu. Sur la catégorie senior, il possible de participer à deux rencontres par week-end sportif (article 429 des Règlements Généraux).

Confirmation de la possibilité de participer à deux rencontres programmées sur le même week-end sportif quand lieu et même les horaires seraient simultanés.

Vœu N° 3

Vœu présenté par le Comité Départemental de Seine Saint Denis

Participer et durer Championnat National 3 Féminine Passer de 2 à 4 licences (dont 2 de moins de 21 ans) M ou T et présence de deux autres de moins de 21 ans sur la feuille de marque

Avis de la Commission des Vœux

Vœu B

- Avis défavorable, il semblerait que le vœu demande 4 joueurs de moins de 21 ans.

Transmis à la Commission Sportive et à la Commission Juridique.

Décision motivée de la Commission compétente

RÉPONSE DE LA COMMISSION SPORTIVE : Défavorable.

RÉPONSE DE LA COMMISSION JURIDIQUE : Avis défavorable.

Les conditions de participation actuelles sont en phase avec la politique Fédérale.

Vœu N°4

ASM/SCAB 63

CD 63 et LR Auvergne

Vœu de modification d'un article de l'Annuaire Officiel FFBB pour la saison 2008/2009.

Situation de l'article : (pages 299 et 300 de l'Annuaire Officiel 2007/2008) Championnat de France Minimes Masculins-Minimes Féminines Règle-ments particuliers Sportif et Financier

Article 2.3 Formule Sportive A 72 Associations Sportives

3-seconde phase : les associations sportives classées 1 à 3 de chaque poule disputent la phase finale pour l'attribution du titre de champion de France au sein du groupe A. Les associations sportives sont réparties en six poules de 6 et disputent des rencontres ALLER-RETOUR.

Les six équipes classées première de leur poule et les deux meilleures équipes classées deuxième (définies au point-avantage général) disputent des quarts de finales aller et retour.

Les quatre équipes qualifiées disputent les 1/2 finales et finale sur le week-end.

Rencontre de classement pour la troisième place obligatoire.

Justification du Vœu :

La façon dont se fait la qualification de deux équipes classées meilleures deuxièmes n'est pas très équitable car elle permet à des équipes classées deuxièmes ayant gagné 8 voir 7 rencontres d'être classées, par le point-avantage général, devant les équipes classées deuxièmes ayant gagné 9 rencontres. La disparité entre les équipes d'une poule à l'au-

tre peut amener des écarts de 80 points ou davantage dénaturant la valeur significative du point-avantage général.

Modification proposée :

Pour retenir les deux meilleures équipes classées deuxièmes :

1^{er} critère : établir un classement des équipes classées deuxièmes de leurs poules respectives suivant le nombre de points à l'issue de la dernière journée.

2^{ème} critère : en cas d'égalité à l'une des 2 premières places, les équipes à égalité sont départagées par le point-avantage général.

Au cas où une poule aurait connu un forfait général et seulement dans ce cas, application du règlement actuel.

Ces dispositions s'appliqueraient à toutes les formules sportives (48, 60 ou 72 associations sportives).

Avis de la Commission des Vœux

Vœu B

- Avis favorable pour étude, le point-avantage général ne semble pas un critère objectif pour toutes les poules.

Transmis à la Commission Sportive et la Commission Technique.

Décision motivée de la Commission compétente

RÉPONSE DE LA COMMISSION TECHNIQUE : Quelle que soit la formule retenue avec 14 poules prenant les 2 meilleures deuxièmes il y aura toujours matière à contestation fondée. La seule possibilité serait de porter le nombre de club à 32 en cadettes 1^{ère} division et 48 en cadettes 2^e division ce qui permettrait de qualifier pour la 2^e phase 16 clubs en cadettes 1 et 64 clubs en cadettes 2 répartis en 16 poules de 4 qualifiant les 16 premiers.

RÉPONSE DE LA COMMISSION SPORTIVE : Ne pas accepter ce mode de calcul, c'est remettre en cause les championnats par poules. Certaines équipes acceptent à la division supérieure avec moins de victoires que d'autres qui restent dans la division. Idem pour les descentes, certaines équipes descendent avec plus de victoires que d'autres qui se maintiennent.

Pas de modification.

Vœu N° 5

Comité Départemental de Seine Saint Denis

Licence T : accès au jeu

Ramener à 1 an la possibilité de passer de licence T en licence A après un prêt de 2 ans consécutifs. Permettre d'avoir joué à un niveau inférieur jusqu'au dépôt de dossier.

Avis de la Commission des Vœux **Vœu B**

- Avis défavorable de la Commission sur le point n°1, un délai de deux ans en T dans la même association semble nécessaire avant d'obtenir une licence A.

Transmis à la Commission Sportive.

Décision motivée de la Commission compétente

RÉPONSE DE LA COMMISSION SPORTIVE : Défavorable : concerne plus les qualifications.

Vœu N° 6

Comité Départemental des Landes Charte de l'arbitrage :

Pour un arbitre ayant muté après le 25/06/2005 possibilité de compter pour le nouveau club si accord entre les deux présidents. Actuellement certains arbitres dans cette situation préfèrent arrêter.

Avis de la Commission des Vœux

Vœu B

Avis défavorable, la charte prévoit avec exactitude les possibilités pour compter pour un nouveau club.

Transmis à la CFAMC.

Décision motivée de la Commission compétente

RÉPONSE DE LA CFAMC : Avis défavorable - Ce ne sera pas simple à mettre en place ou générera des surcoûts.

Vœu N° 7

Basket Club Montgermontais

CD 35 et LR Bretagne

Les formations "Animateurs Club" et "Animateurs Baby" ne sont ouvertes qu'à partir de l'âge de 16 ans aux licenciés motivés. Or, il s'avère que des jeunes souhaitent commencer à s'investir dans l'entraînement beaucoup plus tôt, vers l'âge de 13 à 14 ans. Cet état de fait devient catastrophique lorsque le club ne dispose pas de licenciés de 16 à 18 ans.

Le choix pour le club reste alors de permettre aux jeunes motivés d'entraîner sans avoir suivi de formation diplômante dispensée par les spécialistes du Comité.

Dans la mesure où ces jeunes sont souvent mis en double d'un entraîneur plus âgé, une formation officielle leur donnerait pourtant un statut respectable.

Seule, la responsabilité du club est engagée dans les décisions prises sur l'encadrement. La règle actuelle va à l'encontre de cet esprit de responsabilité.

Le choix pour le club reste alors de permettre aux jeunes motivés d'entraîner sans avoir suivi de formation diplômante dispensée par les spécialistes du Comité.

Dans la mesure où ces jeunes sont souvent mis en double d'un entraîneur plus âgé, une formation officielle leur donnerait pourtant un statut respectable.

Avis de la Commission des Vœux

Vœu B

Avis favorable pour étude.

Transmis à la Commission Technique.

Décision motivée de la Commission compétente

RÉPONSE DE LA COMMISSION TECHNIQUE : Dans tous les clubs on détecte actuellement des pré-entraîneurs très jeunes. De nombreux jeunes encadrent en championnat les équipes de mini basket et participent à l'encadrement des écoles de basket. De plus à cet âge les contraintes scolaires sont moins importantes et laissent plus de disponibilités pour leur assurer la formation diplômante souhaitée. Rien n'empêche donc d'ouvrir les possibilités d'accès à la formation diplômante d'animateur club à 14 ans.

Vœu N° 8

Comité Départemental de Seine Saint-Denis

Dossier Championnat de France des Jeunes : valoriser.

Accorder plus de valeur à un entraîneur féminin (nombre de points supérieurs).

Avis de la Commission des Vœux

Vœu B

Avis favorable pour étude.

Transmis à la Commission Technique.

Décision motivée de la Commission compétente

RÉPONSE DE LA COMMISSION TECHNIQUE : La parité ne permet pas cette option. Il ne serait pas opportun d'aller vers une mesure discriminatoire.

Vœu N° 9

Comité Départemental des Landes Édition des licences :

Possibilité d'éditer directement les licences par clubs sans avoir à faire un tri préalable.

Avis de la Commission des Vœux

Vœu B

Avis favorable pour étude.

Transmis à la Commission Informatique.

Décision motivée de la Commission compétente

RÉPONSE DE LA COMMISSION INFORMATIQUE : Nous effectuons actuellement la migration du logiciel FBI Windows (partie licence) vers la plate forme Internet. Nous tiendrons compte de cette demande pour ce développement, qui sera effective et mise en place pour la saison 2009-2010.

Vœu N° 10

US Joigny

CD 89 et LR Bourgogne

Suite au succès de plus en plus grand de la licence détente et aux rentrées d'argent non négligeables liées à celle-ci, je souhaite que la FFBB prenne en compte ce facteur et de ce fait statue sur la reconnaissance d'un licencié détente à occuper un poste de dirigeant si besoin. En schématisant, il est en effet inadmissible d'obliger quelqu'un à payer plus cher une licence joueur simplement pour le fait que la licence détente n'est pas reconnue officiellement, bien qu'elle rapporte, et tout cela pour pouvoir se retourner contre ce dirigeant (Président par exemple) en cas de problème.

Avis de la Commission des Vœux

Vœu B

Avis défavorable de la Commission, les prérogatives de la licence détente sont bien définies et ne peuvent pas déboucher sur des fonctions officielles.

Transmis à la Commission Juridique et la CFAMC.

Décision motivée de la Commission compétente

RÉPONSE DE LA CFAMC : Avis défavorable - La licence détente n'a pas vocation à remplacer la licence.

RÉPONSE DE LA COMMISSION JURIDIQUE : Avis défavorable.

Prérogatives différentes pour ces types de licences prévues réglementairement.

Incompatibilité entre les deux statuts.

Vœu N° 11

BC Chenôve

CD 21 et LR Bourgogne

Afin de relancer et d'intéresser les clubs à la coupe de France et à l'instar de la Fédération Française de Football, ne serait-il pas possible d'attribuer une prime fédérale aux clubs qualifiés et ce à partir des 32^e de finale. Cet "intéressement" permettrait de défrayer les associations pour les frais engagés et serait à calculer en fonction de l'avancement de la compétition 32^e, 16^e, 8^e, 1/4 etc...

Avis de la Commission des Vœux

Vœu B

Avis favorable pour étude.

Transmis à Rémy GAUTRON - Trésorier Fédéral.

Décision motivée de la Commission compétente

RÉPONSE DE RÉMY GAUTRON - TRÉSORIER FÉDÉRAL : La coupe de France est largement déficitaire. Le Trésorier ne demanderait pas mieux que de répartir entre les clubs participants les fruits de partenariats noués sur cette épreuve (à l'instar de la FFF). Pour le moment, ces partenariats n'existent pas.

Vœu N° 12

AS Auxonne

CD 21 et LR Bourgogne

Chaque année nous avons des joueurs qui adhèrent fin décembre/début janvier alors que nous sommes à mi-saison - la preuve, à la reprise, après la trêve de Noël, débutent les matches "retour" des divers championnats. Ces nouveaux licenciés nous demandent alors de ne régler qu'une demi adhésion mais, pour eux, nous payons à la FFBB le montant d'une licence complète. Serait-il possible de demander aux instances fédérales alors que le prix d'une demi licence ?

Avis de la Commission des Vœux

Vœu B

Avis défavorable, le prix de la licence est établi pour une saison complète. Transmis à Rémy GAUTRON - Trésorier Fédéral.

Décision motivée de la Commission compétente

RÉPONSE DE RÉMY GAUTRON - TRÉSORIER FÉDÉRAL : Le prix d'une licence est une "adhésion annuelle" à la FFBB et non un abonnement lié à une durée.

Par ailleurs, la question de cette "licence à temps" serait d'une grande complexité avec 3 niveaux d'intervention (FFBB, Ligue, Comité).

Vœu N° 13

Macabi DE SARCELLES

CD 95 et LR Île-de-France

En raison des difficultés des différentes instances - ligues et comités à pouvoir appliquer les règles de brulage, les clubs ayant engagé plusieurs équipes "seniors" en championnat nationaux, régionaux et départementaux devront personnaliser les équipes évoluant aux niveaux départementaux.

Avis de la Commission des Vœux

Vœu C

Vœu de compétence départementale, le Comité peut adopter ce genre de règles dans ses règlements sportifs particuliers.

Vœu N° 14

Comité Départemental d'Indre-et-Loire

La Fédération a mis à disposition des départements un outil informatique FBI de gestion des licenciés, de gestion sportive, de gestion des désignations officielles,...

La Fédération a aussi dispensé de la formation concernant ce produit à la demande des utilisateurs.

Cet outil est le seul à l'heure actuelle à pourvoir garantir une équité sur le territoire, une cohérence dans l'application des textes dictés par la Fédération (ex : charte de l'Arbitrage, connaissance du nombre d'arbitre à jour sur le territoire, nombre de licenciés en formation,...)

C'est pourquoi nous demandons à la Fédération de bien vouloir obliger tout le territoire français à utiliser cet outil. Ce principe doit s'inscrire dans la politique fédérale. En revanche, notre souhait est que chaque fois qu'il y a une modification sur l'utilisation de cet outil ou un développement que chaque département en soit informé.

Avis de la Commission des Vœux

Vœu C

Ce problème a déjà été étudié par le Comité Directeur de la FFBB et une décision d'obligation d'utilisation a été prise.

Vœu N° 15

ASV

CD 78 et LR Île-de-France

Possibilité de créer des équipes d'entente sur un projet sportif et non sur des critères uniquement quantitatifs (nombre de joueurs insuffisants) ou sur une hypothétique qualification en région. (Ex : améliorer les conditions d'entraînements = 2 clubs = 2 gymnases donc 2 fois plus d'entraînements.

Avis de la Commission des Vœux

Vœu C

Le règlement est strict au niveau des ententes départementales : article 327.1. "L'entente ne peut être constituée entre association sportives pour participer au championnat départemental jeunes que lorsqu'il existe un manque d'effectif dans chacune des associations sportives prises isolément."

La notion de "projet" n'est prise en compte que pour les seniors. ■



Les Académiciens du Basket français

par Gérard Bosc

2004

Roger **ANTOINE**
 Christian **BALTZER**
 Jean-Paul **BEUGNOT**
 André **BUFFIERE**
 Jacqueline **CHAZALON**
 Maxime **DORIGO**
 Hervé **DUBUISSON**
 Alain **GILLES**

2005

Robert **BLANCHARD**
 Robert **BUSNEL**
 Anne-Marie **COLCHEN**
 Richard **DACOURY**
 Jacques **DESSEMME**
 Irène **GUIDOTTI**
 Jacques **MARCHAND**

2006

Marcel **BARILLE**
 Raphaël **DE BARROS**
 Robert **MONCLAR**
 Jacques **PERRIER**
 Elisabeth **RIFFIOD**
 Edith **TAVERT**

2007

Jacques **CACHEMIRE**
 Michel **CANQUE**
 Jean **DEGROS**
 Roland **ETIENNE**
 Henri **GRANGE**
 Yannick **STEPHAN**

EQUIPE DE FRANCE FÉMININE
 CHAMPIONNAT DU MONDE EN 1934
 Médaille de bronze

EQUIPE DE FRANCE MASCULINE
 JO DE LONDRES EN 1948
 Médaille d'argent



Jean- Michel Sénégall reçoit sa récompense des mains de Maxime Dorigo

La liste des nominés 2008 :

• Collège "Pionniers"

Bernard GASNAL

• Collège Joueurs

Louis BERTORELLE
 Cathy MALFOIS
 Jean-Michel SENEGAL

• Collège Entraîneurs

Georgette COSTE-VENITIEN

• Collège Personnalités

Pierre TESSIER



Distinctions

MÉDAILLE ROBERT BUSNEL

1 JACQUES PERRIER

- Né le 12 octobre 1924
- 50 sélections en Équipe de France (346 points)
- 1^{ère} sélection en Équipe de France le 21 janvier 1946 à Prague contre la Tchécoslovaquie
- Dernière sélection le 3 décembre 1952 à Paris contre la Belgique
- Médaillé d'Argent aux Jeux Olympiques de 1948
- Médaille d'Or FFBB en 1949
- Médaille Jeunesse et Sport en 1949
- Ordre National du Mérite en 1998
- Club : Hirondelles des Coutures

COQ D'OR

2 JEAN-PIERRE SIUTAT

- Né le 23 décembre 1958 à Cahors (46)
- Entraîneur du Tarbes Gespe Basket de 1986 à 1995
- Membre du Comité Directeur Fédéral depuis 1996,
- Membre du Bureau Fédéral depuis 1997,
- Président de la Ligue Féminine de Basket depuis 2001 et
- Membre de la Commission des Compétitions de FIBA-Europe depuis 2006.

COQ D'ARGENT

3 BERNARD GOSSELIN

- Né le 30 juin 1936
- 1^{ère} licence en 1949 à l'A.S. CHERBOURG
- Arbitre Régional de 1964 à 1986
- Entraîneur Région : équipe 1^o A.S. CHERBOURG. F. Fédérale et Région de 1958 à 1984
- Membre du Comité Départemental – Commission Technique depuis 1958
- Président de la Commission Technique Manche de 1968 à 1984
- Président du Comité Départemental de la Manche de 1984 à 2008
- Mise en place de la Classe Promo du collège de BRECEY en 1982 jusqu'à 1998
- Mise en place de la Classe Promo du collège CHARCOT de CHERBOURG en 2000
- 1986 Recrutement 1 emploi jeune et 2 TUC au comité
- 2000 Recrutement 2^o emploi jeune Titulaire du BE 1 Pour la commission technique et la classe promo Charcot
- 1985 Organisation du match FRANCE/GRECE à Equeurdreville
- Nombre de licenciés au CD : 1086 en 1968 - 2820 en 2008
- Président de la Commission Technique Régionale depuis 1992
- 1^o Vice Président de la Ligue de Basse Normandie depuis 1996
- Médaille de Bronze de la Ligue de Basse Normandie en 1974
- Médaille d'Argent de la Ligue de Basse Normandie en 1994
- Médaille d'Or de la Ligue de Basse Normandie en 2000
- Lettre de Félicitations FFBB en 1962
- Médaille de Bronze FFBB en 1973
- Médaille d'Argent FFBB en 1980
- Médaille d'Or FFBB en 1986
- Médaille de Bronze Jeunesse et Sports en 1967
- Médaille d'Argent Jeunesse et Sports en 1988
- Médaille d'Or Jeunesse et Sports en 1996
- Coq d'Argent de la FFBB en 2008

4 MORVAN MERKLING

- Né le 16 novembre 1938 à Knutange (57)
- Agent d'étude en retraite

Ligue Lorraine de Basket-Ball -

- Président de la Commission des Statuts, Règlements et Qualifications de 1977 à 1987
- Président de la Commission des Salles et des Terrains de 1977 à 1987
- Président de la Commission Sportive depuis 1987
- Membre du Comité Directeur depuis 1977
- Secrétaire Général de 1994 à 2000
- Vice Président de 2000 à 2003
- Trésorier Général depuis 2003



Comité de Moselle de Basket-Ball -

- Président de la Commission des Salles et Terrains de 1973 à 1980
- Président de la Commission des Arbitres, Marqueurs Chronomètres de 1980 à 1987
- Secrétaire Général de 1987 à 1992
- Président depuis 1992

Fédération Française Handisport -

- Licencié depuis 1980 à la F.F.H.
- Arbitre fédéral de basket-ball de 1980 à 1994
- Président de la S/Commission Sportive Fédérale depuis 1991
- Bureau exécutif de la Commission Fédérale Basket-Ball depuis 2001

Associations -

Nilvange :

- Licencié depuis 1957 à 1987
- Secrétaire Adjoint de 1972 à 1975
- Secrétaire Général de 1975 à 1979
- Membre du Bureau de 1979 à 1987
- Licencié depuis 2003
- Membre du Bureau depuis 2002

Hayange :

- Licencié de 1987 à 2003
- Vice Président de 1988 à 1999
- Membre du Comité Directeur de 1987 à 2002

Divers -

- Arbitre départemental de 1972 à 1974
- Arbitre régional de 1974 à 1977
- Arbitre interrégional de 1977 à 1989
- Marqueur Chronomètreur fédéral depuis 1979

C.D.O.S. "57" -

- Membre de 1996 à 2004
- Secrétaire Général depuis 2004

C.R.O.S. Lorraine -

- Membre depuis 2000

Médailles d'Or, saison 2007/2008

Alpes

- COLDEPIN Pierre - Mercuriol Chanos BC
- JACQUIER Doris - Thones Basket
- LERICHE Vivien - Chartreuse BC
- MIGUET Hubert - BC Mercuriol Chanos

Alsace

- HOFFMANN Charles - Société Sportive Zillisheim
- KUCZKOWSKI René - RC Strasbourg
- UNDREINER Pierre - Pays de Bitche

Aquitaine

- BICHOT René - AS Le Haillan
- DUSSOUY Christian - BC Layrac / Astaffort
- GUILLENTGUY Cyprien - Couneille
- MATHIEU Henri-Pierre - Le Lardin BC

Pays de Loire

- CESBRON Suzanne - J. Jallais
- PASQUIER Evelyne - Mouettes de St-Mars d'Ouille
- PERROT Lionel - AL Basse Indre - NM2
- PINÇON Bernard - Laval US
- SAMAKE Laurent - SB Yonnais

Auvergne

- BUFFIER André - AS Royat
- CARBONI Dominique - Stade Montluçonnais
- DABERT Jean-Claude - AL Aubière

Bourgogne

- BORSATO Yves - AS Hery
- CASTANO Anibal - Le Breuil
- GUIDONI Marie-Louise - CD 21 Hors Association

Bretagne

- LE COQ Michel - St-Brieuc Basket
- LEFEVRE Jean-Pierre - CPB Rennes Basket
- LEMAÎTRE Jean-Claude - CS Queven
- PASQUET Jean-Louis - Aurore de Vitré - *Exceptionnelle*
- TANGUY Yvon - Etendard de Brest

Centre

- BRETECHER Paul - CJF Les Aubrais
- ECHARD Claudine - La Berrichonne Basket
- ROUGEAX Monique - CES Tours

Champagne-Ardenne

- AUMERSIER Jean - ERSM
- ROBERT Christian - Espérance Nogent sur seine

Côte d'Azur

- BANSEPT Maurice - Roquebrune Cap Martin
- CHARLES Daniel - OL Antibes Juan-les-Pins à titre posthume
- LIGUORI Georges - Six Fours

Nord/Pas-de-Calais

- DEGARDIN Jean-Marie - US Arras Ouest
- DELAEY Jean-Marie - Hem SBB
- LAMOUR Bernadette - Douai BF
- LOCKNER Daniel - ESSM Le Portel

Franche-Comté

- RAGUIN Gilbert - Jura Salins Basket Club

Languedoc-Roussillon

- RICARD David - JSCBA Nîmes
- RODRIGUEZ Francette - OC Port Porvendrais

Limousin

- LAVAL Martine - US Beaulieu
- SAR Bernard - BB Rilhac Rançon

Lorraine

- GARAUEDEL Jacques - CD 54
- GIACOMINI Paul - St Dié

Lyonnais

- CHAPUIS Roger - Clar
- COUTAREL Yves - Entente St-Genoise
- DESSERTINE Michel - Riorges BC
- GRANOTIER Nadine - ASVEL
- TALLON Jacky - Audacieuse du Mas Firminy

Haute-Normandie

- CREPIN Pascal - US Fécamp
- LEGROS Bernard - SPN Vernon
- VAN HEEL Jacky - STB le Havre

Basse-Normandie

- BARBE Bernard - Amicale Fertoise
- LAISNEY Claudine - AS Cherbourg
- LISOLD Robert - CS Bayeux - *Exceptionnelle*
- TREHET Jean-Marie - US Pont Lévêque Basket

Ile-de-France

- BROUSTAL Anne Marie - ESC Trappes SQY
- CHAILLAN Xavier - CD Hors Association
- LONGUET Michel - VGA Saint-Maur
- ROBERT Nelly - CSM Finances
- SIBOT Daniel - CD Essonne

Picardie

- ATTAR David - Beauvais BCO
- DUCAMP Robert - Saint-Quentin BB

Poitou-Charentes

- BERCIS Jean-Claude - Eveil du Tallud Basket
- CHARRIER Yves - Rupella
- LECLAIR Claude - ASB Châtellerauld

Provence

- ARNAUD Jean-Louis - CD 13 Hors Association
- LAVALLE Claude - O Cabries Calas
- PEYRONNE Jacques - AS Barbiere

Pyrénées

- DELORME Michel - JA Condom
- KOLB André - ASB Gaillac
- LACOMBE Ginette - SA Caussadais

Corse

- MORAND Jean - CD 2B hors Association

La Réunion

- ASSASSA Georges - BC Dionysien

A TITRE EXCEPTIONNEL

- Com Jeunes - GRUNENWALD Gérard
- CD 88 Hors Association



(1) Jean-Louis ARNAUD
(2) David ATTAR
(3) Pierre COLDEPIN
(4) Nadine GRANOTIER
(5) Gérard GRUNENWALD

(6) Jean MORAND
(7) Bernard PINÇON
(8) Nelly ROBERT
(9) Laurent SAMAKE
(10) Daniel SIBOT

Allocution de Clôture du Président Yvan Mainini



Passation de relais entre Jean-Yves Guincestre, organisateur de l'AG 2008 et Paul Merliot (Ligue du Nord/Pas-de-Calais) organisateur de l'AG 2009.

Je voudrais profiter de ce moment pour saluer quelqu'un qui nous a rejoint tout à l'heure, Monsieur POGER, Président du CROS de Basse-Normandie, je vais dire vieux complice du sport Bas-normand, je me permets, parce que je crois que nous avons été des acteurs du sport dans cette région pendant très longtemps à des postes différents et dans des sports différents.

Le quorum qui avait été annoncé en début de séance de l'assemblée s'avère être en réalité, après un parcours, je ne vais pas dire du combattant mais une recherche assidue de Frédéric auprès des gens qui étaient ici et qui avaient oublié de signer, de 449 536 voix sur 455 111 possibles soit 98.77%, donc c'est quelque chose qui mérite incontestablement d'être soulignée. Cela veut dire que toute la France du basket porteur de ces pouvoirs est quasiment présente ici. Comme j'ai vu non pas la manière dont s'est déroulée cette assemblée, mais la manière dont les gens travaillent et ce qu'ils vous rapportent, ce que je lis dans le Rapport Moral, ce que je vois au jour le jour au siège de la Fédération, j'ai une certaine fierté qui n'est pas dissimulée

du tout par rapport au chemin parcouru et au travail effectué. Je crois qu'il y a du travail de très très grande qualité, la Fédération de Basket est aujourd'hui une Fédération novatrice, bien organisée et moderne, j'en suis très fier et ça n'est pas grâce à moi mais grâce à toute l'équipe qui m'entoure, nous réussissons à mener les choses à bien.

Je voudrais en profiter pour remercier la Ligue de Basse-Normandie, bien évidemment, tous ces bénévoles qui se sont

Je crois qu'il y a du travail de très très grande qualité, la Fédération de Basket est aujourd'hui une Fédération novatrice, bien organisée et moderne, j'en suis très fier et grâce à toute l'équipe qui m'entoure, nous réussissons à mener les choses à bien.

mobilisés, que vous avez rencontrés à l'occasion dans les grands couloirs et tous les espaces de cette maison, ce n'est pas tout à fait terminé. Merci de nous avoir permis de tenir une Assemblée Générale dans un lieu unique de grande qualité. Les bénévoles, j'en ai retenu quelques-uns puisque quand même j'en connais encore, d'autres nouveaux sont arrivés mais je crois an-

més du même esprit de vouloir servir avant de faire toute autre chose donc je voudrais dire à Jean-Yves GUINCESTRE combien je suis fier que ces valeurs soient toujours existantes ici.

Je voudrais également remercier les collectivités territoriales et l'Etat qui ont aidé et donné la possibilité d'organiser cette Assemblée Générale dans d'excellentes conditions. Nous aurons l'occasion ce soir de recevoir de nouveau des représentants de ces collectivités, notamment Monsieur le Maire de Deauville, qui nous offrira l'apéritif, sympathique... Monsieur le Maire de Deauville parce que tout le monde est persuadé que Deauville c'est un endroit un peu bourgeois où les gens viennent en vacances. Le Maire a une très grosse sensibilité concernant le problème du sport et le problème du sport pour tous (je crois qu'il aura l'occasion de vous le dire ce soir) je crois que c'est quelque chose qui méritait incontestablement d'être salué.

Ensuite, il y a beaucoup de choses qui ne seraient pas possibles sans l'équipe des Elus que vous avez désignés pour

sont mes collaborateurs, si on peut dire très très proches, qui sont des gens sans qui moi je ne pourrais pas avoir la liberté de ton et la disponibilité que j'ai certainement aujourd'hui, c'est Frédéric JUGNET, le Secrétaire Général et Rémy GAUTRON, le Trésorier.

Je ne voudrais pas oublier les salariés de la Fédération, plus nombreux, jeunes, passionnés par ce qu'ils font, disponibles et qui vivent certainement, je vais dire, la même aventure que nous dans ce type de situation, je les remercie très sincèrement parce que dans des journées par exemple comme aujourd'hui, ils sont nombreux aux manettes à beaucoup d'endroits, on ne sait pas trop si c'est eux ou pas mais ils sont là, c'est ce qui est important on ne les voit pas, c'est comme les très bons arbitres on les oublie sur le terrain donc c'est quelque chose de fondamental et je crois que voilà une équipe qui fait un travail remarquable et qui mérite aussi certainement vos salutations et vos applaudissements.

Et je ne vais pas conclure puisqu'on aura l'occasion de se revoir ce soir pour une

vous représenter au sein de la Fédération, une équipe soudée de gens qui ont vraiment envie de mener à bien une tâche, que ce soit une aventure collective forte même si de temps en temps, il y en a qui trouvent qu'ils pourraient faire un peu plus, qu'ils pourraient peut-être aussi engranger plus d'expérience pour eux-mêmes. Et je voudrais saluer plus particulièrement 2 personnes qui

grande partie d'entre vous puisque vous savez que c'est toujours non seulement un dîner de gala mais un moment très agréable, de réjouissance, le moment où on remet les récompenses, le moment où on échange des choses fortes parce que, souvent, c'est du parcours fait en commun que nous avons l'occasion d'évoquer à ces moments-là. Donc bon après-midi et à ce soir. ■

Conseil d'Honneur

Réunion statutaire annuelle

Assemblée Générale de Deauville, le 27 juin 2008



Mme Georgette Girardot et M. Jean Compagnon

PRÉSENTS :

- M. Yvan MAININI, Président (assiste en partie, retenu par le forum de l'AG).
- Mme Georgette GIRARDOT, Présidente Déléguée.
- Mme Edith TAVERTE,
- MM. Michel BIZOT,
- Jean-Claude BOIS,
- Elie CHAUVET,
- Jean COMPAGNON,
- Jacques HUGUET,
- Christian JALLON.

EXCUSÉS :

- Maurice CHAVINIER, Président d'Honneur.
- Albert CHAMINADE,
- André FOUQUET,
- Antoine MOLINARI,
- Jean FORNO,
- Paul ISTRIA,
- Pierre LUIRARD.

1) OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR MME GIRARDOT, PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE

Mme la Présidente souhaite la bienvenue aux membres présents à DEAUVILLE.

Expose pour chacun des membres excusés la raison de leur absence et leur souhaite une meilleure santé.

Rappelle les décès de nos amis Raymond BAUDE et Jacques DENIS, survenus la saison dernière.

Présente Mme Edith TAVERTE, membre coopté, après avis favorable des membres du Bureau, au titre de joueuse internationale en application de l'article 127 § 2 des Règlements Généraux.

Modification de la composition du Conseil d'Honneur

Membre du BUREAU :

- Georgette GIRARDOT,
- Elie CHAUVET,
- Jacques HUGUET,
- Jean COMPAGNON

Nouveau membre :

- Edith TAVERTE, la liste des membres et de leur fonction sera jointe au PV.

2) RAPPORT D'ACTIVITÉS PAR LE SECRÉTAIRE JEAN COMPAGNON

Réunion statutaire A.G. de SAINT JEAN DE MONTS 29 juin 2007

Commémoration du 50^{ème} Anniversaire de la Fédération – JC BOIS expose tout le travail préparatoire et remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Réunion statutaire à la Fédération à PARIS le 5 Février 2008

MODIFICATION DES FONCTIONS AU CONSEIL D'HONNEUR :

- Maurice CHAVINIER souhaite ne plus assumer la fonction de Président Délégué.
- Les membres présents proposent que Maurice CHAVINIER soit nommé Président d'Honneur.
- Maurice CHAVINIER consulté, confirme son accord et sa solidarité.
- Les membres demandent à Georgette GIRARDOT d'être Présidente Déléguée, qui accepte cette fonction.

Challenge de l'Esprit Sportif "J.DORGAMBIDE"

Réunion du groupe de travail composé de G.GIRARDOT, J.COMPAGNON, Ch. JALLON.

- 12 Octobre 2007 : Simulation soumise au Comité Directeur pour saison 2007-2008 Attribution aux associations un trophée masculin – un trophée féminin.

Proposition de règlement pour attribuer les trophées et récompenses aux associations lauréates, adopté à l'unanimité par le Comité Directeur du 13 Octobre 2007, parue dans Basket Magazine N° 732 de Janvier 2008 (Partie Officielle).

- 18 Janvier 2008 :

Réunion de coordination à la Fédération : participant J. COMPAGNON C.H ; J.J.KRIEF Directeur Informatique (FBI), Céline PETIT Administrative.

- 16 Mai 2008 :

Le groupe de travail établit une proposition de plusieurs récompenses selon une simulation après les rencontres (aller) de la saison en cours, présentée au Comité Directeur du 17 Mai 2008 pour la saison 2008 – 2009, qui l'étudiera.

Cette proposition est à l'ordre du jour, du Comité Directeur du 29 Juin à DEAUVILLE.

- 6 Juin 2008 :

Les associations lauréates, en application du règlement, sont proposées pour la remise des trophées et récompenses Saison 2007 – 2008 à l'AG de DEAUVILLE.

Ces associations sont :

TROPHÉE MASCULIN

L'Olympique d'ANTIBES Basket Amateur

TROPHÉE FÉMININ

NICE CAVIGAL Olympique

Suite à la décision du Comité Directeur du 29 Juin à DEAUVILLE, pour les modalités de l'attribution du Challenge pour la Saison 2008 – 2009, un additif à ce PV sera joint.

Additif : Challenge de l'Esprit Sportif Jacques DORGAMBIDE.

Jean COMPAGNON expose le projet de règlement pour attribuer les récompenses de la saison prochaine :

- RÉCOMPENSES FINANCIÈRES À LA FIN DES RENCONTRES "ALLER", POUR :
→ Une association Féminine (application du règlement pour déterminer la lauréate)
→ Une association Masculine
- ATTRIBUTION DU CHALLENGE "JACQUES DORGAMBIDE" À LA FIN DE LA SAISON SPORTIVE (RÉCOMPENSES FINANCIÈRES ET REMISE DES TROPHÉES/ ORIFLAMMES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FFBB) :
→ Une association Féminine
→ Une association Masculine

A la fin des rencontres "Aller", il faudra publier une liste des équipes en tête du Challenge.

Accord du Comité Directeur à l'unanimité des membres présents.

Représentations aux Comités Directeurs Saison 2008 - 2009

- 24 et 25 Octobre 2008 à PARIS

→ Membres C.H. :
Mme GIRARDOT, Elie CHAUVET, Jean COMPAGNON
→ Suppléant : M. BIZOT

- 9 et 10 Janvier 2009 à PARIS

→ Membres C.H. :
Jacques HUGUET, Michel BIZOT, Pierre LUIRARD
→ Suppléant : Jean FORNO

3) INDISPONIBILITÉ DE CERTAINS MEMBRES DU CONSEIL D'HONNEUR

Le souhait à l'unanimité des membres présents est que :

Les membres indisponibles ne se sentent pas exclus du Conseil. Même si leur participation n'est pas effective aux réunions pour des raisons de santé ou autres. Pendant de nombreuses années leur activité au sein du conseil, mérite notre reconnaissance et nous pérennisons leur œuvre pour assurer le bon fonctionnement de l'institution.

4) MÉDIATISATION DU CHALLENGE DE L'ESPRIT SPORTIF "J.DORGAMBIDE"

Ce challenge concerne toutes les associations dont les équipes sont qualifiées dans les divisions de Championnat de France (excepté les équipes de LNB – LFB). J.HUGUET, J.CI BOIS et J. COMPAGNON proposent qu'un entretien avec M.BAURIAUD, Directeur Marketing Communication, puisse se tenir à la Fédération afin de promouvoir ce challenge. Un logo médiatisant ce challenge sera étudié par J.HUGUET.

5) QUESTIONS DIVERSES

Patrimoine : Le Conseil d'Honneur souhaite que Mme GIRARDOT, Présidente Déléguée, soit membre de droit pour siéger à la Commission du Patrimoine. Avis favorable du Président Yvan MAININI.

Prochaine Réunion statutaire le
Jeudi 8 Janvier 2009 à PARIS

COMPOSITION DU CONSEIL D'HONNEUR SAISON 2008/2009

• PRÉSIDENT	Yvan MAININI	• MEMBRES DU CONSEIL	Michel BIZOT
• PRÉSIDENT D'HONNEUR	Maurice CHAVINIER		Jean-Claude BOIS
• PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE	Georgette GIRARDOT		Albert CHAMINADE
• SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	Jean COMPAGNON		Jean FORNO
• MEMBRES DU BUREAU	Elie CHAUVET		André FOUQUET
	Jacques HUGUET		Paul ISTRIA
			Christian JALLON
			Pierre LUIRARD
			Antoine MOLINARI
			Edith TAVERTE

COMPOSITION DU JURY D'HONNEUR

• PRÉSIDENTE	Georgette GIRARDOT	• MEMBRES	Jean-Claude BOIS
• SECRÉTAIRE	Jean COMPAGNON		Elie CHAUVET
			Jacques HUGUET